

## Terrorisme à Barcelone

Le fait que l'attentat anti américain commis le 28 décembre à Barcelone ait été revendiqué par deux groupes séparatistes catalans renvoie à une époque de l'histoire espagnole que l'on croyait définitivement révolue : celle où, dans l'esprit des militants indépendantistes, les intérêts américains étaient associés à ceux de l'Etat central, oppresseur de la démocratie et des nationalités.

Francisco est mort depuis douze ans et le nationalisme catalan, qui fut l'un des plus ardents à le combattre, a déposé les armes. Les relations de la Généralité de Barcelone avec Madrid ne sont certes pas toujours idylliques ; mais on se querelle en bonne démocratie et l'indépendantisme, contrairement à ce qui se passe au Pays basque, n'a plus en Catalogne aucune infrastructure, aucun soutien social.

C'est par sa puissante capacité oratoire, par sa langue autrefois rebelle, devenue aujourd'hui facteur d'intégration, par son ouverture, que s'est affirmée la nation catalane, non par le terrorisme. Les derniers attentats qui ont frappé Barcelone furent le fait de l'ETA basque, qui, en s'exportant ainsi dans la ville olympique, espérait apparaître plus redoutable encore. Ces actions meurtrières ont fait descendre dans les rues de Barcelone des centaines de milliers de manifestants et déclenché la colère des intellectuels catalans.

C'est dire que les deux groupuscules qui se disputent le patronat de l'attentat de samedi n'ont rien à y gagner en termes de popularité, quand bien même l'anti américanisme aurait-il encore en Espagne quelques beaux jours devant lui. Le ressentiment envers les Etats-Unis, pour leur soutien à la dictature, pour leur politique en Amérique latine, a en effet la vie dure. Le premier ministre, M. Felipe Gonzalez, s'était risqué courageusement en 1986 à organiser un référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, il en sortit victorieux, mais il lui avait fallu promettre de négocier avec les Etats-Unis le départ de certaines installations militaires, en particulier le retrait des soixante-douze chasseurs-bombardiers F18 stationnés à Torrejon.

Cette négociation se révèle des plus difficiles. M. Gonzalez en a fait l'annonce en son opinion publique ; mais il ne peut son plus, au moment où il s'efforce de faire participer son pays à la réflexion qui prend corps sur la défense européenne, risquer d'apparaître comme un partenaire peu crédible dans l'alliance atlantique.

Cependant, l'attentat de Barcelone n'a peut-être aucun rapport avec cette négociation. Les autorités espagnoles et les Américains eux-mêmes n'excluent pas l'idée qu'il marquerait une reprise de ce que l'on nomme le terrorisme « international », c'est-à-dire proche-oriental. L'Espagne avait déjà été le théâtre, en avril 1985, de ce type de violence, lorsque le Djinne islamique s'en était pris à un restaurant proche de la base américaine de Torrejon, faisant dix-huit morts espagnols. L'attentat de Barcelone ne ferait donc que perpétuer ce qu'il faut appeler le terrorisme « international ».

(Lire nos informations page 24.)

**Arrestation en France d'un chef présumé de l'ETA militaire**  
Page 8

M 0147 - 1228 - 4,50 F

3790147004500

## Apaisement en Nouvelle-Calédonie

### Le numéro deux du FLNKS a été remis en liberté

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa a infirmé, le lundi 28 décembre, l'ordonnance de mise en détention de M. Yeiwéné Yeiwéné, numéro deux du FLNKS, le parquet ayant fait appel de cette ordonnance déléguée par M. Michel Blanc, juge d'instruction, le 22 décembre. M. Yeiwéné est accusé de « provocation au meurtre ». A Paris, Mgr Decourtray avait, dans une interview au « Journal du dimanche », décrit la situation en Nouvelle-Calédonie comme « l'urgence des urgences ».

L'inculpation et la mise en détention de M. Yeiwéné Yeiwéné avaient suscité une très ferme mise en garde du président de la République, le 24 décembre, à bord du porte-avions Clemenceau. Le chef de l'Etat en avait appelé au respect du dialogue et de l'équité, notamment à l'égard de la communauté canaque. Au contraire, M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, qui s'était entretenu de ce sujet avec le premier ministre, s'était félicité d'une telle décision, estimant que son incarcération « aiderait M. Yeiwéné à réfléchir pour la prochaine fois ».

A sa sortie du camp Est, la prison de Nouméa, lundi, M. Yeiwéné s'est déclaré « plus déterminé que jamais à poursuivre sa lutte pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Il a annoncé

qu'il appellerait les militants indépendantistes à faire preuve eux aussi de davantage de « détermination ». « Il faut remplir les prisons », a-t-il expliqué en demandant à ses militants de ne pas répondre aux convocations de la justice. « Laissez les gendarmes venir vous mettre les menottes, vous entrainer devant le juge : pas un mot devant le juge, laissez-les faire », a-t-il dit.

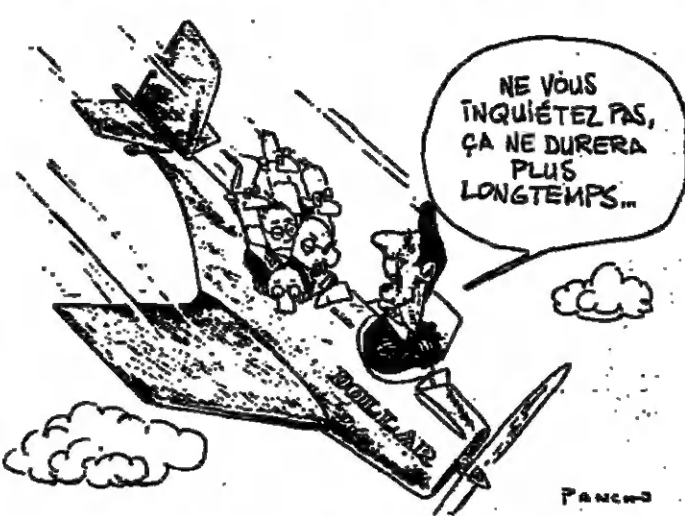
Evocuant les poursuites judiciaires engagées contre d'autres dirigeants du FLNKS, et notamment contre son chef de file, M. Jean-Marie Tjibaou, M. Yeiwéné a ensuite déclaré : « Ces mesures sont des mesures d'arrière-garde qu'on a vu appliquer dans d'autres pays.

(Lire la suite page 7.)

## La monnaie américaine au-dessous de 125 yens

### Les banques centrales ne parviennent pas à enrayer la chute du dollar

Malgré des interventions des banques centrales, le dollar a à nouveau baissé, le lundi 28 décembre. Il a atteint ses plus bas niveaux depuis l'après-guerre vis-à-vis du yen (123,55 yens à Tokyo) et du deutschemark (1,60 DM à Francfort). A Paris, il cotait 5,43 F. Le deutschemark s'est légèrement raffermi, à 3,39 F. Après cinq jours consécutifs de baisse, la chute des cours des actions à Tokyo s'est arrêtée lundi, à la veille de la traditionnelle fermeture annuelle. A Paris, les cours étaient en baisse de 2% à l'ouverture.



Lire page 20 l'article de ERIK IZRAELECZ

## La bataille de Khost en Afghanistan

Le siège est brisé, assure Kaboul. La résistance dément.

PAGE 6

## Israël et les émeutiers palestiniens

Procès en série dans les territoires occupés.

PAGE 3

## Le prochain film de Mehdi Charef

Tournage de « Camomille » dans le treizième arrondissement de Paris.

PAGE 16

Le sommaire complet se trouve page 24

## Les débats de fin d'année en RFA

### Querelles d'Allemands à la veillée

BONN de notre correspondant

L'Allemagne fédérale, comme en chaque fin d'année, s'est retirée dans ses appartements. On ne parle pas ici de « trêve des conflits », mais de la « pause » que chacun s'accorde au sein de la famille avant de commencer la nouvelle année.

Le débat public fait relâche sur les estrades, mais il se poursuit autour des tables décorées, où les générations se retrouvent pour les

êtes. Les événements des mois passés sont commentés, on tire le bilan d'un automne mouvementé. De la visite de M. Erich Honecker jusqu'à la signature du traité sur l'élimination des euromissiles, la République fédérale a vécu un automne faste : les choses bougent dans un sens souhaité par la majorité de l'opinion. Un peu de baume a été mis sur la plaie de la division du pays avec la nouvelle phase de rapprochement entre Bonn et Berlin-Est, et la lourde angoisse d'être un pays cible à

cause de la densité des armes nucléaires stationnées sur le sol allemand s'est quelque peu dissipée.

Les mots-clés qui animent les soirées ne sont pas cette année ceux qui firent florès l'an passé : missiles, Tchernobyl, mort des forêts. Le pacifisme et l'écologie seraient-ils passés de mode en RFA ? Non, mais l'expression s'en est plutôt assagie.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 4.)

## Le Monde ÉCONOMIE

### Les marchés financiers en 1987

1987 aura été une année très contrastée pour l'ensemble des Bourses mondiales. Après avoir atteint des records de hausse durant la première partie de l'année, l'ensemble des places mondiales ont été ébranlées par le krach du 19 octobre. Si les Bourses de Londres, de New-York et de Tokyo ont réussi à rester debout bien qu'ayant été très ébranlées, celles du Vieux Continent ont essuyé le coup de plein fouet. Une époque s'achève : après cinq années glorieuses, la Bourse-casino passe la main. Le temps de l'ingénierie financière arrive.

Pages 11 à 14.

### La chronique de Paul Fabra

Page 21

**LE MAROC DE DELACROIX**  
DE MAURICE ARAMA

**PRIX ELIE FAURE 1987**  
DU LIVRE D'ART  
POUR LA MEILLEURE MONOGRAPHIE

LES EDITIONS DU JAGUAR  
3, rue Roquepine, 75003 Paris tél. 42.65.69.30  
DIFFUSION VILO

## Un entretien avec le grand rabbin de France

« Notre responsabilité est de donner au juif l'envie et la fierté de le rester »

M. Joseph Sitruk, nouveau grand rabbin de France, élu pour sept ans, le 14 juin dernier (le Monde du 16 juin), prendra officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1988. Ancien grand rabbin de Marseille, le successeur de M. René-Samuel Sirat présente ici les orientations de son « septennat », en affirmant qu'il « faut créer un nouveau courant de culture juive ». Il s'exprime aussi sur les derniers incidents en Cisjordanie et à Gaza.

« Un rabbin orthodoxe, tempéré par le chaleur méditerranéenne, est-ce que ce portrait vous gêne ?

« Plutôt qu'orthodoxe, je préfère le mot engagé, car un rabbin qui se préoccupe de l'exemple, par l'engagement éthique et social de toute sa vie, n'est pas un rabbin sérieux. Au moment de se couvrir de son chape de prêtre - le talit - le juif veille à ne pas heurter son voisin : la limite de son engagement vis-à-vis du Dieu, c'est l'exemple de Jésus. L'orthodoxie n'est que l'absence d'intolérance rigide envers l'autre, étranger.

« Né en Tunisie, ayant grandi à Nice et étudié à Marseille, mon centre de gravité est la Méditerranée et, d'évidence, ce tempérament facilite la communication et l'ouverture aux autres. Qui s'en plaindrait ?

« La conversion et le mariage de M<sup>me</sup> Eric de Rothschild ont provoqué, en 1985, un malaise au sein

de la communauté entre l'autorité laïque, celle du consistoire central, et le grand rabbin. Quelle leçon avez-vous tirée de cette crise ?

« Cette affaire ne méritait sans doute pas d'être montée en épingle comme elle l'a été. Il s'est produit une confusion des rôles sur laquelle le grand rabbin Sirat a estimé bon, en son âme et conscience, d'alerter l'opinion. Il a cru, à un moment donné, voir poindre à l'horizon le danger que le rabbinat ne soit plus la seule autorité à définir ce que doit être une conversion et à décider d'une adhésion au judaïsme. Le consistoire s'est défendu d'avoir voulu empiéter sur le pouvoir du corps rabbinique. Le problème était plus rationnel que doctrinal et un accord a été trouvé.

« Le rabbinat craint souvent de voir son pouvoir religieux grignoté par l'autorité laïque. Etes-vous tout à fait rassuré sur ce point ?

« Compte tenu de la diversité des institutions juives, le leader-

ship de la communauté n'est pas toujours apparent. Qui doit exercer chez vous le commandement ?

« Je ne sais pas si la communauté juive accepterait facilement d'avoir un « patron » ! La formule de la direction collégiale me paraît préférable. Mais le grand rabbin y occupe une place à part. Le statut d'institutions comme le Fonds social juif ou le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives) peut toujours évoluer. Le grand rabbin, lui, ne peut être remplacé et son autorité est exclusive. Elle est l'expression de la sensibilité profonde du peuple juif, de son attachement à une histoire, à une éthique, à une religion et à ses rites. A cet égard, dans le concert des expressions communautaires, la voix du grand rabbin est unique et irremplaçable.

« Votre prédécesseur disait souvent que l'éducation est la priorité des priorités. On a beaucoup investi dans la pierre, mais les écoles juives aujourd'hui sont loin d'être remplies en nombre et en élèves. Est-ce que vous représentez cette priorité ?

« Nous sommes en effet en pleine pénurie de cadres - enseignants, rabbins, éducateurs - et je suis décidé à lancer un véritable programme de formation de cadres communautaires.

Propos recueillis par HENRI TINCO.  
(Lire la suite page 9.)

سكنا من الأصل



صكنا من الاجل

# Débats

## Les partis et l'argent

### Arrêtez le massacre !

ET si l'on rendait hommage aux hommes politiques de notre pays ? Et si l'on cessait de décrier les entreprises prises en flagrant délit, ici ou là, de soutien à ce combat des idées qui s'appelle aussi la démocratie ?

Comment peut-on avoir l'idée d'accuser, de dénoncer, de diffamer successivement les uns et les autres alors qu'aucune disposition ou procédure acceptée au terme d'un consensus réel ne leur offre d'autre alternative ?

Aucun parti, aucune campagne ne vit seulement des cotisations des adhérents.

On fait toujours — et non pas parfois — appel à d'autres soutiens.

Et, à l'exception de quelques brebis galeuses (il y en a certainement moins, et c'est heureux, que dans d'autres professions), ce n'est pas pour s'en mettre plein les poches que nos politiques font la quête, mais pour conduire leur action, acheter des panneaux d'affichage, payer leurs imprimeurs ou les faire payer par d'autres et défrayer faiblement leurs militants. On ne saurait donc leur faire un faux procès.

Si l'on veut que l'argent, venu d'on ne sait où, ne fasse pas la loi, alors, en effet, il est temps de faire une loi.

Lorsque l'on parle de contrôler le patrimoine des hommes politiques en général, c'est insultant. Le fait-on pour d'autres professions ? René Plevin disait : « Quand je suis entré en politique, j'étais un homme intègre... Je suis encore honnête. »

La vérité est tout simplement humaine : nous ne payons pas assez les cadres supérieurs de la

par MICHEL BONGRAND (\*) nation. Un sénateur de la République ou un député gagnent moins que le directeur des ventes d'une entreprise de 10 000 personnes, alors que leur responsabilité est infiniment plus grande. Un conseiller général n'est pas même rémunéré sur l'ensemble du territoire comme un agent de maîtrise.

Alors pourquoi s'étonner que certains, très rares, les moins solides moralement, se laissent séduire par quelque remerciement pour une intervention couronnée de succès ?

#### Comptabilité et bulletins de paie

Alors, demain, quoi faire ? Tout d'abord, la comptabilité des partis doit être claire. Tout parti doit se définir comme une entreprise, par l'existence d'un siège « social » et un certain nombre de permanents rémunérés, ce qui implique l'existence d'une accession à la propriété ou de loyers, de salaires ou d'indemnités, et la tenue de livres.

Les bulletins de paie doivent être produits en justification des personnels utilisés. Il serait souhaitable d'autre part que les dépenses de partis militants comparables soient à peu près les mêmes. Cela pourrait s'appeler l'égalité des chances en politique. La loi peut la promouvoir en se basant sur le nombre d'élus de chaque formation.

Les méthodes plus ou moins clandestines de financement en

cours aujourd'hui ne sont qu'une forme de défiscalisation sauvage de la part des généreux donateurs. Ceux-ci souscrivent en frais généraux, déductibles de leurs bénéfices, et par surcroît recouvrent la TVA : double infraction.

Il importe de mettre au point un système de défiscalisation totale, s'agissant de toute contribution exercée dans le domaine politique : cela se fait déjà partiellement pour les grandes causes nationales. Le combat pour la démocratie n'est-il pas la première d'entre elles ?

Ensuite, il suffira de légaliser la totalité des sommes versées, donc reçues, en rendant leur publication obligatoire dans un BOFP (Bulletin officiel du financement politique) : ainsi, ceux qui donnent et ceux qui reçoivent ne seraient-ils plus accusés d'être des fraudeurs.

Que l'imprimeur de tel ou tel département soit payé par une société X, Y ou Z au bénéfice d'une formation politique ne gêne les Français que parce que cette formation politique et cette société ne le déclarent pas.

Lorsque, pour entretenir de bonnes relations avec les élus locaux, départementaux, régionaux ou nationaux, une entreprise finance à la fois plusieurs formations politiques, cela ne choque pas non plus les Français outre mesure. Ils peuvent s'en admirer, au moins le comprendre.

Mais ils ne sauraient accepter que cette subvention constitue une pression de nature à conduire les hommes politiques à trahir l'intérêt de plus grand nombre au bénéfice d'un intérêt particulier, quel qu'il soit. La rigueur de la loi devrait à leurs yeux sanctionner tout trafic d'influence.

Ainsi avons-nous abordé financièrement des partis et patrimoine : reste l'hypothèse du plafonnement des dépenses. Encore faudra-t-il être sûr qu'il ne peut être transgressé par des actions indirectes provenant d'autres émetteurs. Sinon cela ne serait que poudre aux yeux pour l'électeur, ce qui ne saurait être le but du législateur.

Donc, Messieurs les juges, ne tirez pas trop sur les lampistes. Les seuls responsables des affaires publiques sont ceux qui nous gouvernent, majorité et opposition réunies. Demandez-leur plutôt de « légaliser », c'est-à-dire de légiférer ce qui, tout compte fait, est la mission pour laquelle nous les avons élus.

#### AFFAIRE MICHEL DROIT

##### « A vouloir trop prouver »

Vous n'avez pas cru devoir commenter sur le champ la mise au point, d'ailleurs pas mal embrouillée de M. Yves Rocco sur « le Monde » du 23 décembre. Je vous en félicite.

Vous avez sans doute pensé, vous aussi, que ce texte se passait de commentaire ; il est certes plus accablant pour M. Droit que pour d'autres, sinon pour M. Rocco lui-même.

Dans l'ignorance du dossier lui-même, le principal reproche qu'en

A PART tous ceux, de plus en plus nombreux, qu'inquiète le traitement infligé à l'institution judiciaire depuis que se succèdent les « affaires », les débats de l'Assemblée nationale sur le projet relatif à la déontologie provisoire fournissent peu de raisons d'espérer.

Paradoxe consternant, en effet, que celui présenté par une classe politique qui, une fois passées les vociférations et les indignations, est frappée de mutisme dès lors qu'il s'agit d'analyser la crise de la justice et d'en définir les remèdes.

La divorce n'a, peut-être, jamais été si manifeste entre une opinion publique convaincue que la justice est insuffisamment protégée des pressions de pouvoirs, de corporations ou d'individus puissants et des responsables politiques incapables d'exposer les moyens de sortir de cet état de choses.

Une telle carence étonne moyennement de la part des formations de la majorité gouvernementale. Elles se satisfont du statut actuel de la justice et des juges dans la mesure où il laisse la possibilité de congédier l'une et les autres dès qu'une affaire « gêne », et les accords disciplinaires de M. Chalandon à l'égard des magistrats « agités » qui manquent à la réserve marquent la continuité d'une tradition à laquelle M. Peyrefitte donna, jadis, son expression la plus achevée. Tout ou plus peut-on s'étonner de ce que certaines réflexions, d'ailleurs concises, de M. Barre ou de tel de ses collaborateurs sur la nécessité de respecter et de mieux assurer l'indépendance de la justice n'aient trouvé aucun relais à l'Assemblée nationale.

#### Evénements suspects

Beaucoup plus surprenant, et décevant, il faut le dire, est l'attitude des socialistes, qui, après avoir relevé une série d'événements suspects dans le déroulement ou la non-déroulement de certaines procédures judiciaires, n'ont pour seul diagnostic que de les qualifier de scandaleux, et n'évoquent comme unique solution que la démission de l'actuel garde des sceaux.

Est-il donc si difficile de rappeler que, les règles de droit étant l'essence même du contrat social qui permet de régler les conflits d'intérêts entre individus ou entre groupes sociaux et de les empêcher de dégénérer en vengeance privée ou en guerre civile, la mission du juge, garant du respect de ces règles, est essentielle ?

## La justice solitaire

par ALEXIS SERGE (\*)

Est-il si pénible d'expliquer que les entraves apportées au libre exercice, par le juge, de sa mission atteignent la société dans ses fondements, puisqu'elles conduisent ses membres à penser que les règles qui la fondent ne s'appliquent pas conformément à l'égalité et qu'il n'y a donc pas lieu de les respecter ?

Est-il si compliqué d'exposer que les garanties qui doivent permettre au juge d'exercer la plénitude de ses attributions sont des garanties dues à la société elle-même, et que c'est au regard de cette exigence, couramment résumée par le mot d'indépendance, que l'on doit observer l'actualité judiciaire la plus récente ?

Est-il inconcevable d'analyser les difficultés rencontrées ces derniers mois par un certain nombre de juges d'instruction et les décisions de juridictions d'appel ou de cassation à l'égard de procédures menées par quelques-uns de ces juges à partir de la simple question suivante : les garanties du libre exercice des fonctions judiciaires ont-elles été assurées, l'indépendance a-t-elle été respectée ?

Où, décrire la justice française telle qu'elle est, exposer ce qu'elle devrait être, par référence aux principes de ce que l'on appelle au fond l'Etat de droit, expression pourtant abondamment utilisée par les socialistes voici quelques années, semble dépasser désormais leurs possibilités.

On ne peut manquer de rapprocher ce constat des difficultés qu'éprouve depuis quelque temps déjà un des plus importants laboratoires d'idées de la gauche en matière judiciaire, dès lors qu'il s'agit de dessiner, d'une façon qui soit convaincante pour d'autres qu'une poignée de ses membres, les traits d'une justice efficacement protégée des pressions de toute nature.

La Syndicat de la magistrature, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'a-t-il pas en effet décidé, lors de son dernier congrès, de répondre à la crise de l'institution judiciaire par la création d'un groupe de travail ?

La place et le temps marquant aujourd'hui pour analyser en profondeur les causes de cette inertie de la gauche. Evoquons simplement, comme une regrettable probabilité, la survivance en son sein d'une défiance profonde à l'égard d'une justice

(\*) Pseudonyme d'un magistrat de la chancellerie qui nous a demandé de lui préserver l'anonymat.

dans laquelle la logique juridique ne serait plus jamais subsidiaire par rapport aux impératifs politiques ou à ceux de la raison d'Etat.

L'opinion que la magistrature est majoritairement conservatrice et quelques idées-forces du type « pas de liberté pour les ennemis de la liberté », « vous êtes politiquement minoritaire donc vous avez juridiquement tort », « à bas le droit bourgeois » ne constituent-elles pas un résumé trop fidèle de certaines des bases de la pensée judiciaire socialiste ?

#### Double cruauté

C'est dire que, en cette fin d'année 1987, il est difficile de piocher ses espoirs de changement de la justice dans des lendemains électoraux qui chaufferaient. On l'a vu, rien n'autorise à penser que les socialistes aient été le moindre enseignement de l'ajournement des réformes promises en 1981 ; qui devaient tendre à donner plus d'autorité au Conseil supérieur de la magistrature en élargissant sa composition et en accroissant ses pouvoirs.

La remarque de M. Wagner au cours des débats de l'Assemblée nationale sur la réforme touchant à la déontologie provisoire, remarque suivant laquelle les socialistes n'auraient pas à se plaindre de faire aujourd'hui les frais de manipulations de la justice s'ils avaient hier réalisés les promesses faites en 1981, est doublement cruelle. Doublement, parce qu'elle est certainement l'expression de la vérité, et parce qu'elle est exprimée par la bouche d'un député du Front national. Etait-ce à un député du Front national de rappeler ce qui relève simplement du bon sens ?

La justice est-elle comme l'automobile des frères Dupont-Dupont dans Tintin au pays de l'or noir : en panne au milieu du désert, alors que les dépenses sont aussi en panne ?

La crise judiciaire actuelle paraît pourtant assez spectaculaire pour que les femmes et les hommes les plus directement concernés par le droit et la justice, avocats, magistrats, universitaires, en appellent publiquement au président de la République, garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, et fassent valoir que le souci du crédit de la justice aux yeux de la nation requiert des mesures aussi urgentes que celle du crédit des hommes politiques, qu'une prochaine loi sur le financement des partis va renforcer.

Il ne reste que peu de temps pour prendre des initiatives en ce sens, car une fois la normalisation venue il sera trop tard.

MICHEL ALBERT.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Télex MONDPAR 65072 F  
Téléphones : (1) 45-23-06-81  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.  
Rédacteur en chef : Daniel Verdet.  
Correspondant en chef : Claude Salas.

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL  
36-15 - Taped LEMONDE, code d'accès ABO  
365 jours par an. 24 heures sur 24

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 280 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F

ÉTRANGER (par messagerie)  
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 386 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Taped LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0395 - 2037

## Au Courrier du Monde

#### BAISSE DU DOLLAR

##### Bon sens et contresens

Le sommaire du Monde du vendredi 18 décembre 1987, rubrique économie, page 37, porte le premier paragraphe suivant : « Le dollar restera orienté à la baisse après les déclarations du ministre allemand des finances. Les indicateurs économiques américains sont pourtant encore favorables. »

En apparence, rien à redire à ce texte. Chacun comprend en effet que, si les indicateurs économiques sont favorables, le dollar devrait passer de baisser : les économies saines ne font-elles pas les monnaies fortes ?

JACQUES PÉNAUD (Alsace-Provence).

#### Hélas, le bon sens équivaut ici à un contresens.

##### « A vouloir trop prouver »

Vous n'avez pas cru devoir commenter sur le champ la mise au point, d'ailleurs pas mal embrouillée de M. Yves Rocco sur « le Monde » du 23 décembre. Je vous en félicite.

Vous avez sans doute pensé, vous aussi, que ce texte se passait de commentaire ; il est certes plus accablant pour M. Droit que pour d'autres, sinon pour M. Rocco lui-même.

Dans l'ignorance du dossier lui-même, le principal reproche qu'en

#### Bon sens et contresens

##### « A vouloir trop prouver »

Vous n'avez pas cru devoir commenter sur le champ la mise au point, d'ailleurs pas mal embrouillée de M. Yves Rocco sur « le Monde » du 23 décembre. Je vous en félicite.

Vous avez sans doute pensé, vous aussi, que ce texte se passait de commentaire ; il est certes plus accablant pour M. Droit que pour d'autres, sinon pour M. Rocco lui-même.

Dans l'ignorance du dossier lui-même, le principal reproche qu'en

**AUX TROIS QUARTIERS**

BOULEVARD DE LA MADELEINE, PARIS

**SOLDES**

A PARTIR DE JEUDI 24 DÉCEMBRE

**AUX TROIS QUARTIERS**

BOULEVARD DE LA MADELEINE, PARIS



# Etranger

### Les ambiguïtés du sommet de Ryad

## Les pays du Golfe et l'Iran : la main tendue ou la menace

exporter d'étranges idées dans la société musulmane et arabe.

Le monarque, qui, après Cheikh Zayed, présidera cette année le CCG, avait commenté son discours par un vibrant appel à la résistance palestinienne dans les territoires occupés. « en souhaitant à ces combattants de la liberté un plein succès ». Parmi les conflits de la région, le souverain avait aussi mentionné « la juste cause des résistants algériens, qui combattent pour libérer leur terre », et la crise libanaise, en affirmant que « les chances d'une solution venant de l'extérieur étaient très minces ».

### L'application de la résolution

Les travaux du CCG se déroulant à huis clos, il est difficile d'en connaître le contenu. Mais tout laisse à penser que les positions entre les pays du Golfe et l'Iran sont en train de se rapprocher. Le CCG a dit dimanche à Téhéran qu'il n'a pas le droit de se rendre demain à Téhéran s'il a le CCG derrière lui, sous peine de se voir retirer son statut de délégation - et ceux qui, comme le Koweït, veulent une grande fermeté ne se sont pas rapprochés.

L'Arabie saoudite, qui pencherait plutôt vers les positions koweïtistes, veut avant tout préserver l'unité du CCG. C'est sans doute aussi une raison de la modération du discours inaugural du roi Fahd. En fait, chacun est conscient que l'Iran est un voisin avec lequel il faut et il faut compter et vivre. Le CCG sait d'autre part qu'il n'a pas les moyens à lui seul de faire cesser la guerre.

Dans une conférence de presse qu'il a tenue dimanche soir, le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a souligné sur ce point très clair en déclarant : « Le CCG demande l'application de la résolution 598 selon les termes de l'accord conclu (c'est-à-dire, comme le veut l'Irak : cessez-le-feu, retrait des troupes aux frontières, échange de prisonniers, puis seulement ouverture d'une enquête sur les responsabilités du conflit). L'exécution de l'application de cette résolution sera de la responsabilité du Conseil de sécurité de l'ONU, et c'est à lui de trouver les moyens nécessaires pour la faire appliquer ».

En réponse à une question sur la position soviétique concernant des

sanctions éventuelles contre l'Iran, le prince a déclaré : « Nous espérons que l'unanimité qui s'est manifestée pour le vote de la résolution 598 se maintiendra pour l'application de celle-ci. Il semble qu'il y ait une certaine évolution dans l'attitude soviétique. J'espère qu'elle est réelle. Le ministre a souligné à cet égard « la responsabilité particulière des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale ».

Sollicité à deux reprises, le prince Saoud Al Fayçal n'a pas donné de détails sur le contenu du message verbal adressé samedi par son ministre des affaires étrangères, M. Farouk Chalhoub, au roi Fahd. Il a estimé que le message était en rapport avec les efforts actuels pour une réconciliation inter-arabe, c'est-à-dire entre la Syrie d'une part, l'Irak et l'Égypte de l'autre.

Mais le ministre syrien, qui s'était rendu mercredi à Téhéran pour la première fois depuis l'appui de Damas aux résolutions du sommet arabe condamnant les agressions iraniennes, a sans doute donné quelques informations sur l'état d'esprit actuel des dirigeants iraniens.

Refusant de préciser notamment si le ministre syrien avait fait part d'un changement d'attitude de Téhéran face aux Etats du CCG, le prince a ajouté : « Nous espérons que l'Iran fera preuve de réciprocité envers les pays du Golfe qui souhaitent des relations de bon voisinage fondées sur la non-ingérence dans les affaires intérieures, et le respect mutuel. Malheureusement il existe une certaine distance entre nos sentiments et l'attitude de l'Iran ».

Les travaux du CCG, qui se sont poursuivis lundi, donnent lieu en tout cas à d'intenses consultations bilatérales dans le très beau palais des conférences de Ryad où sont logées toutes les délégations. Mais il faudra sans doute attendre la publication des relations des Etats du Golfe qui, pour l'instant, présentent une unité de façade plus qu'une réelle solidarité face au danger iranien, qu'ils ne perçoivent pas tous de la même façon dans la mesure où ils ne sont pas, en fait, traités parallèlement par Téhéran.

FRANÇOISE CHIPAUX.

### La colère des Palestiniens de Gaza

## « En finir avec l'occupation »

GAZA de notre envoyé spécial

Le ton est celui de la colère. Et qu'il s'agit de la manifestation de l'émotion occasionnée par le passage du journaliste étranger de passage, les Palestiniens ont été très nombreux à se rendre dans la ville de Gaza, dans le camp de réfugiés de Bourje, le dimanche 27 décembre, n'ayant pas moins de la rumeur et du ressentiment accumulés. Ici, les enfants vont sucrés dans la boue, et les herbes acriques que quelques mille Palestiniens ont été obligés de bidouiller; ici, il n'y a qu'un pitoyable terrain de jeux pour une population majoritairement adolescente, les égouts sont à ciel ouvert et les « routes » détrempées par la pluie sont à peine praticables.

Le tableau est misérabiliste à souhait, mais il reflète la condition de nombre de réfugiés de Gaza (650 000 habitants), le plus peuplé des territoires occupés par Israël, et celui qui fut le théâtre des plus violents affrontements en cours de ces deux dernières semaines.

### Convois

Ce dimanche, la tension était vive à Bourje, alors que plusieurs centaines de résidents de Gaza viennent d'être arrêtés. On y sent des propos de défi et de détermination. Dans la pièce qui tient lieu de « salon », quelques nappes, une armoire à glace, un poêle à pétrole, un père de sept enfants, dont l'un a été blessé par balles, affirme qu'il n'est pas question d'empêcher les jeunes d'aller manifester. « C'est le combat de tous le monde », dit-il, « nous devons tous y participer ». Un jeune homme arbore fièrement un bras en écharpe, avec l'œil administratif de la famille et des voisins. Il dit qu'il vient de passer trois jours à la prison d'Anza-2, où il a été « humilié, insulté et torturé ».

Autres détenus, mêmes récits. Cette jeune femme, Sobhiya, relate que « des soldats sont venus arrêter son mari à 2 heures du matin, sans explications ». Cette grand-mère, fielle blanc sur le visage, rapporte que l'armée a saisi, une grande lacrymogène à l'intérieur de sa maison... Et cette autre jeune femme raconte que des parents et amis « ont été embarqués » eux aussi en pleine nuit, « en pyjama ».

Il y a eu un manifestant tué et plusieurs autres blessés à Bourje lors de ces quinze derniers jours. Depuis, la plupart des acrobates du camp ont été clos avec des murs de sable; seule, une entrée reste en service, contrôlée jour et nuit par l'armée.

Mais c'est à Jabaliya, autre camp au nord de Gaza, hébergeant plus de soixante mille réfugiés, que les affrontements furent les plus durs. C'est d'ici qu'est partie la récente tourmente dans les territoires occupés. Les premières manifestations commencèrent le 9 décembre lorsque les jeunes du camp descendirent dans la rue à la suite d'un accident de la route qui tua quatre Palestiniens et en blessa dix-huit. Un camion venant d'être tué lors d'une collision avec un camion israélien. Le chauffeur fut inculpé, immédiatement, mais la rumeur de Jabaliya disait que l'accident avait été provoqué pour « venger » la mort d'un homme d'affaires israélien assassiné la veille à Gaza. L'incident était en tout cas révélateur du climat ambiant.

Depuis mercredi, le camp est bouclé par l'armée; impossible d'y entrer ou d'en sortir. Les allées et venues sont strictement contrôlées et cette cité entourée d'orangeades et de cités est entourée de barrières militaires. Selon le directeur de l'UNRWA (1), M. Bernard Mills, un couvre-feu très strict a été imposé, autorisant les habitants à sortir de chez eux qu'une heure par jour. « Depuis jeudi, poursuit-il, nos programmes d'aide humanitaire ont été arrêtés. En dépit d'un accord conclu avec l'Etat-major, les soldats présents sur le terrain ne laissent pas le personnel de l'UNRWA distribuer les rations alimentaires, collecter les ordures et faire fonctionner les pompes à eau à plein temps ». M. Mills voit « une punition collective » destinée « à briser la volonté des habitants de Jabaliya ».

### Deux mille colons

Bourje, Jabaliya : deux lieux qui résument Gaza, cette bande de terrain sablonneux, d'environ 50 kilomètres de long sur 10 de large, ébrasés à la frontière sud de l'Etat hébreu et que les Israéliens occupent depuis 1967. A l'issue du mandat britannique sur la Palestine, elle fut occupée en 1948 à 1967, sous la tutelle de l'Égypte, qui n'y laisse pas que des bons souvenirs. Durant ces

vingt années, elle devint une place forte des fedayins et le point de départ d'infiltrations vers Israël. Il n'y a « que » deux mille colons israéliens à Gaza (moins de 0,4 % de la population), mais ils disposent de près de 10 % des terres, dans un territoire où la densité démographique est une des plus élevées au monde. Il n'existe pas d'attachement sentimental religieux ou historique pour Gaza de la part d'Israël (comme ce peut être le cas pour la Cisjordanie, l'autre territoire occupé depuis 1967). Mais que faire de cet immense camp de réfugiés dont ne veulent ni l'Égypte ni la Jordanie sans dans le cadre d'un règlement d'ensemble de la question palestinienne ?

« Les Israéliens le savent, il y aura en l'an 2000 un million d'habitants à Gaza ; que vont-ils en faire ? ». Poings serrés sur le bureau de bois noir, silhouettes altières et profil aquilin, Rachad Shawa (soixante-deux ans), maire des deux camps de Gaza, est d'humeur sombre. « S'ils avaient un peu d'intelligence, les Israéliens, dit-il, ouvriraient les yeux : la nouvelle génération, celle des jeunes, qui constitue plus de 60 % de la population, est totalement désespérée, elle vit dans l'humiliation quotidienne et elle n'a plus peur de l'armée. » Croyez-moi, ces émeutes ont été spontanées, pas plus organisées par l'OLP que par le Jihad islamique », et, pour M. Shawa, « la question n'est pas de savoir si elles vont reprendre, mais quand ? ». Puis il dénonce l'absence de toute perspective politique et l'indifférence « du monde occidental ».

Les jeunes de Bourje et de Jabaliya s'interrogent pas sur « la coopération internationale », encore moins sur les conflits qui paralysent le gouvernement israélien. La plupart des témoignages rapportent que leur révolte, largement soutenue par la population, fut une révolte sans slogans. Ou plutôt, il n'y en avait aucun, qui résumait la colère des gens de Gaza : « En finir avec l'occupation ».

ALAIN FRACHON.

(1) UNRWA : « Office of secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine », créé en décembre 1949 par l'ONU afin de venir en aide aux réfugiés palestiniens, à l'issue du conflit israélo-arabe de 1948.

### Prochaine libération ou poursuite de leur « interrogatoire » ?

## Mystère sur le sort des otages français et belges d'Abou Nidal

Le Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR d'Abou Nidal) a annoncé dimanche 27 décembre qu'il poursuivait l'interrogatoire des huit passagers du bateau de plaisance Silco, dont il s'est emparé en novembre au large d'Israël, et a annoncé que l'équipage du bateau était lié aux services de renseignements israéliens. Dans un communiqué distribué à Beyrouth-ouest, le Fatah-CR n'a fait aucune allusion à une libération prochaine des deux enfants qui se trouvent parmi ses huit prisonniers, belges et français, comme l'avait annoncé samedi à Paris le président de l'Association de solidarité franco-arabe, M. Lucien Bitterlin.

Dans ce communiqué, M. Walid Khalaf, fait état de « la poursuite de l'interrogatoire de ce groupe qui relève du Mossad en France et en Belgique », et indique qu'il donnera « les éclaircissements nécessaires au fur et à mesure, afin de ne pas détourner l'attention de notre révolution en Palestine ».

M. Bitterlin avait affirmé avoir été informé par le Fatah-CR de la libération « dans les prochaines semaines et sous contrainte » des deux filles, Marie-Laure (six ans) et Virginie (quatre ans) de Mme Jacqueline Valente, de nationalité française. Selon M. Bitterlin, les autorités françaises ont également été informées de cette décision. Le Fatah-CR avait d'autre part annoncé vendredi à Beyrouth que Mme Valente avait mis au monde une fille (le Monde daté 27-28 décembre).

Le Fatah-CR avait déclaré le 8 novembre avoir arraisonné le Silco au large de la bande de Gaza, précisant que les huit passagers de ce vieux sardinier avaient la double nationalité israélo-belge ou israélo-française. Il s'agissait de Mme Valente, de nationalité israélienne et de religion juive. Il s'agit de M.M. Fernand et Emmanuel Houdekias, deux frères belges, de

Mme Godolieve Kets, épouse d'Emmanuel Houdekias, et de leurs deux enfants, Laurent et Valérie, ainsi que de M. Jacques Valente, compagnon de Fernand Houdekias, et de ses deux filles, Marie-Laure et Virginie.

Le 4 décembre, le Fatah-CR avait indiqué que l'interrogatoire de ses prisonniers touchait à sa fin et que la Croix-Rouge serait bientôt autorisée à les rencontrer. Le jour de Noël, il annonçait que Mme Valente avait mis au monde un bébé prématuré de sept mois. Dans son communiqué de dimanche, le Fatah-CR fait également état d'enquêtes « des services sionistes, américain et de Yasser Arafat en personne » pour retrouver le lieu de détention des huit prisonniers.

D'autre part, l'envoyé de l'archevêque de Canterbury au Liban, M. Terry Waite, et plusieurs autres otages occidentaux ont été déplacés par leurs ravisseurs à la faveur de Noël et conduits dans la prison de Bassa, à Beyrouth-Ouest, a affirmé dimanche l'hebdomadaire britannique Sunday Express.

Quant un responsable non identifié de l'Agence de sécurité nationale américaine, le journal indique que ce transfert dans Beyrouth a pu être observé par le satellite espion américain Lacrosse, stationné en permanence au-dessus du Liban. Ce satellite, écrit le Sunday Express, est équipé de magnétophones et de caméras ultra-sophistiquées capables d'enregistrer une conversation par walkie-talkie au sol et d'identifier des visages « à travers d'épais nuages ou même de nuit ».

Toujours selon l'hebdomadaire britannique, les tempêtes qui ont touché la capitale libanaise peu avant Noël ont créé « les conditions idéales permettant aux extrémistes du Hezbollah de transférer leurs otages ».

A Washington, un porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé à tout commentaire sur cette affaire. (AFP.)

### Vague de procès après les émeutes dans les territoires occupés

JÉRUSALEM de notre correspondant

Les tribunaux militaires de Cisjordanie ont commencé, le dimanche 27 décembre, à juger des dizaines de jeunes Palestiniens - exclusivement des hommes - arrêtés au cours des émeutes de ces deux dernières semaines. Des peines de quelques mois de prison ont été prononcées à l'issue de certains de ces procès, l'annonce de l'audition publique qui doivent se poursuivre dans les jours à venir. Des avocats assistent les jeunes gens, qui peuvent faire appel devant la Cour suprême. Aucune mesure d'expulsion n'a encore été annoncée, et il semble que les Etats-Unis aient vivement incité Israël à ne pas avoir recours à cette sanction de façon massive.

### Manifestation dans les rues de Jérusalem

Les tribunaux ont entamé ces procès alors que toutes les écoles de Cisjordanie rouvraient leurs portes pour la première fois depuis une dizaine de jours. Les écoles furent souvent au premier rang des manifestations, et parmi les Palestiniens tués (vingt) ou blessés par l'armée (au moins cent cinquante), au cours des émeutes, on compte beaucoup d'adolescents. Si cette « rentrée » s'est effectuée dans le calme en Cisjordanie, elle n'était pas à l'ordre du jour à Gaza, où la tension reste grande, les écoles étant fermées pour une semaine encore. Selon des sources palestiniennes locales, citées

par le Jérusalem-Post, 85 % des cinq cents à six cents jeunes Palestiniens arrêtés à Gaza sont âgés de quatorze à dix-sept ans.

Samedi, quelque deux mille Israéliens membres du mouvement de gauche La Paix maintenant avaient manifesté dans les rues de Jérusalem avant d'être dispersés à coups de grenades lacrymogènes devant la résidence du premier ministre. Ils entendaient dénoncer la politique du gouvernement des territoires occupés et la félicité des mesures de maintien de l'ordre décidées pour répondre à la « question nationale palestinienne ». Les slogans affirmaient : « La sionisme, ce n'est pas l'occupation », « Non à l'apartheid israélien », « Nous avons quitté le Liban, nous quitterons Hébron ».

Dans la nuit de vendredi à samedi, un commando de trois Palestiniens - appartenant au Front de libération de la Palestine de M. Abul Abbas - a été intercepté dans la vallée du Jourdain alors qu'il venait de franchir la frontière orientale d'Israël avec la Jordanie. Son point de départ avait sans doute été l'Irak, où est installé le quartier général de M. Abbas. Les infiltrations dans ce secteur sont particulièrement rares. A en croire des sources militaires palestiniennes, le commando avait l'intention de mener une spectaculaire opération à l'occasion de la « journée du Fatah », célébrée le 1<sup>er</sup> janvier pour marquer l'anniversaire de la création de ce mouvement nationaliste palestinien.

AL. FR.

**MAX GALLO**  
La route Napoléon

Max Gallo, l'écrivain qui sait donner sa force et son prestige au vrai roman populaire...

Noël Loriot, L'EXPRESS

**ROBERT LAFFONT**

solitaire

du Monde

AUX TROIS QUARTERS

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE



سكزا في الابل

# Diplomatie

## Le Danemark et la Pologne échangeront des informations en cas d'accident nucléaire

COPENHAGUE  
de notre correspondants

Le Danemark a signé le 23 décembre avec la Pologne un accord bilatéral par lequel les deux pays s'engagent à se communiquer les informations les plus rapides et les plus complètes possible au cas où un accident nucléaire se produirait chez eux ou s'ils venaient à détecter sur leur territoire respectif une augmentation de la radio-activité dans l'air.

Le gouvernement de Copenhague avait conclu ou complété ces derniers mois des arrangements identiques avec ses plus proches voisins : la Suède, la Norvège, la Grande-Bretagne, la Finlande et l'URSS.

Depuis plusieurs années déjà, les Danois disposent d'une convention de ce type avec les Suédois, dont l'une des quatre centrales atomiques avait été bâtie, au début des années 70, de l'autre côté du détroit du Sund, juste en face de Copenhague, et ce en dépit des protestations répétées des écologistes des deux bords. La catastrophe de Tchernobyl devait montrer que cette convention présentait des lacunes graves et que le Danemark était très mal préparé à ce genre de mauvaise surprise. Les Suédois avaient mis en effet plusieurs heures à les alerter après avoir constaté, au nord de Stockholm, une forte hausse de la radio-activité de l'air. Ces événements avaient amené aussitôt les dirigeants danois, soucieux de tranquilliser une population inquiète, à revoir fondamentalement leur système de

contrôle et d'alerte, afin de le rendre plus efficace.

Le Parlement danois (Folketing) vient parallèlement de voter 30 millions de couronnes (25 millions de FF) de crédits pour l'acquisition d'équipements perfectionnés qui permettront, dès le début de 1988, de mettre en place un réseau de surveillance de la pollution nucléaire. Ces sommes devraient également permettre de mieux préparer la police et la défense civile à toute éventualité.

Le Danemark, comme la Norvège, n'a aucune centrale atomique sur son territoire. Il dispose seulement d'un petit réacteur pour des expériences scientifiques. L'avarie de Tchernobyl a porté le coup de grâce aux plans de ceux qui auraient souhaité développer un programme électronucléaire national.

Par ailleurs, le premier ministre, M. Poul Schlüter, suivant les recommandations répétées du Parlement, a, à plusieurs reprises, demandé officiellement au gouvernement suédois de fermer au plus vite la fameuse centrale de Barsebäck, jugée dangereuse pour l'agglomération de Copenhague. Mais, très prudents, les Suédois n'ont voulu faire jusqu'ici aucune promesse. Le référendum organisé en 1980, en Suède, sur l'avenir du nucléaire prévoit le démantèlement des quatre centrales avant 2010. Toutefois, le gouvernement de M. Carlsson n'a pas encore fixé de date précise pour le déclenchement de l'opération de fermeture des deux réacteurs actuellement en service.

CAMILLE OLSEN.

## L'URSS affirme que ses stocks d'armes chimiques « ne dépassent pas 50 000 tonnes »

Moscou (AFP). - Les réserves en armes chimiques de l'URSS « ne dépassent pas 50 000 tonnes de substances toxiques », a affirmé, le samedi 26 décembre, le ministre soviétique des affaires étrangères (MID).

Un responsable de l'armée rouge, le général Vladimir Pitkalov, brisant un silence absolu des autorités soviétiques dans ce domaine, avait laissé entendre, le 10 novembre dernier, que les stocks soviétiques en armes chimiques ne seraient que d'environ 30 000 tonnes, alors qu'il est généralement évalués, de sources occidentales, à plusieurs centaines de milliers de tonnes.

L'évaluation du MID est contenue dans un document dénonçant la décision des Etats-Unis, annoncée le 16 décembre, de produire des composants binaires, une nouvelle génération d'armes chimiques. « Le ministre des affaires étrangères de l'URSS a été autorisé à annoncer que les stocks d'armes chimiques en URSS n'excèdent pas 50 000 tonnes en termes de substances toxiques. Selon les estimations des experts soviétiques, ceci correspond aux réserves d'armes chimiques des Etats-Unis. De plus, les stocks d'armes chimiques soviétiques sont situés sur le territoire soviétique », souligne la déclaration du MID.

L'Union soviétique, dans ce texte, accuse les Etats-Unis de se livrer, avec la production d'armes binaires, à « une action militariste », à une nouvelle incitation à la course aux armes chimiques et à un encouragement « à la prolifération » des armes de ce type, en « donnant un mauvais exemple aux pays qui ne les produisent pas jusqu'à présent ».

« L'Union soviétique dénonce cette action des Etats-Unis et considère qu'elle crée une situation nouvelle dans le domaine des armes chimiques qui peut requérir l'adoption de mesures de réciprocité », poursuit cette déclaration qui, toutefois, note en conclusion : « Dans le même temps, l'URSS continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les pourparlers de Genève ne soient pas dénutriés. »

● Essai nucléaire. - L'URSS a procédé, le dimanche 27 décembre, à un nouvel essai nucléaire souterrain « pour perfectionner sa technologie militaire » sur son polygone de tir de Semipalatinsk, au Kazakhstan (Asie centrale), a-t-on annoncé de source officielle. Il s'agit du quatrième essai nucléaire soviétique à des fins militaires depuis que l'URSS a mis fin, le 26 février dernier à son moratoire unilatéral de dix-neuf mois sur les tests atomiques. La dernière expérience avait eu lieu le 13 décembre. - (AFP.)

## Une étude de l'Union interparlementaire Les femmes restent très minoritaires dans tous les Parlements du monde

GENÈVE  
de notre correspondants

Une étude sur les femmes dans les assemblées législatives a été réalisée par l'Union interparlementaire, organisation où sont représentées les Parlements de la quasi-totalité des pays du monde. Cette étude porte sur cent huit assemblées parlementaires. On y constate que, dans les cas les plus favorables à la représentation féminine, celle-ci dépasse à peine le tiers de l'ensemble des députés ou des sénateurs du pays : 34,3 % en Norvège et en Roumanie ; 33,9 % à Cuba.

Dans six pays (Djibouti, Emirats arabes unis, Jordanie, Liban, Maroc, Yémen du Sud), aucune femme ne siège au Parlement, encore que, au Maroc, en Jordanie et au Yémen du Sud, les femmes soient, en principe, électrices et éligibles. Pour ce qui est de ces deux derniers pays, de toute façon, les « parlemen-

taires » du sexe masculin sont normés par le pouvoir exécutif.

La France, pour sa part, occupe une place des plus modestes quant aux progrès du féminisme au sein de ses assemblées. Les premières élections législatives d'après guerre (octobre 1945), auxquelles les femmes votèrent pour la première fois, ont porté à l'Assemblée nationale 443 hommes et 33 femmes seulement (soit 6,9 % du total des 476 sièges). En mars 1986, cette proportion, qui n'a jamais augmenté entre-temps, est tombée à 6,4 %, soit 37 femmes pour - ou faut-il dire contre ? - 540 hommes.

Faudrait-il, pour renverser, ne serait-ce que légèrement, la vapeur, prévoir dans les assemblées parlementaires un contingent obligatoire réservé au sexe féminin ? C'est ce qui se fait en Tanzanie, où 15 sièges (sur 244) de l'Assemblée nationale sont occupés de plein droit par des femmes.

L.V.

# Europe

## Les débats de fin d'année en RFA

### Querelles d'Allemands à la veillee

(Suite de la première page.)

Les thèmes mis en avant par les mouvements de protestation du début des années 80 ont été repris par la quasi-totalité des forces politiques du pays. Ces thèmes ne divisent plus. Ils rassemblent, et on ne se bat pas sur des nuances.

En revanche, d'autres mots sont devenus explosifs pour les calmes foyers d'ouest-allemands. On fera trembler les guirlandes des sapins de Noël en évoquant la « parole d'honneur » du défunt Uwe Barschel, le ministre-président déchu du Schleswig-Holstein, le « Vermummungsverbot » l'interdiction de se masquer, que M. Franz Josef Strauss veut imposer à tous les manifestants, - et cette fameuse « Ladenschlussgesetz », cette loi d'airain de la fermeture des magasins que certains voudraient bien voir assouplie.

« Parole d'honneur ! » : Qui oserait encore aujourd'hui, en République fédérale, faire usage de cet argument de dernier ressort pour convaincre un interlocuteur de sa bonne foi ? La Belgique n'est pas la Méditerranée, et jusqu'à ce fameux 18 septembre où Uwe Barschel donna devant l'Allemagne tout entière sa « parole d'honneur » qu'il n'était mêlé en rien aux agissements de son ancien attaché de presse contre son concurrent social-démocrate Bjorn Engholm, on faisait un usage rarissime et solennel de cette formule. Trois mois plus tard, il ne reste rien de l'honneur d'un homme qui s'est enfui dans la mort dans une chambre d'hôtel de Genève. La commission d'enquête parlementaire mise en place à Kiel a révisé chaque jour un peu plus des turpitudes d'un politicien affolé par l'idée de perdre le pouvoir.

#### Frax serments

L'incroyable s'est révélé parfaitement exact : libéré par la mort de leur « patron », les proches d'Uwe Barschel ont confirmé l'implication directe de ce dernier dans la plus sale campagne électorale qu'aient connue l'Allemagne de l'Ouest : non content de faire dénoncer anonymement M. Engholm pour fraude fiscale, il lui avait fait téléphoner par son collaborateur Reiner Pfeiffer - l'homme qui fit ensuite éclater le scandale - pour lui apprendre, en se faisant passer pour un médecin, qu'une personne ayant eu des relations intimes avec lui était atteinte du SIDA.

Mais le fond était atteint lorsqu'il apparut qu'Uwe Barschel, accusé, avait entraîné son « petit personnel » dans le mensonge en lui faisant signer des déclarations sous serment l'innocentant. Son chauffeur, ses deux secrétaires, sont venus en larmes, devant la commission d'enquête, raconter comment Uwe Barschel avait fait pression sur eux pour

qu'ils signent des témoignages rédigés par avance. Plus que d'avoir porté atteinte à la crédibilité des hommes politiques dans leur ensemble, l'opinion publique ouest-allemande reproche, *post mortem*, à Uwe Barschel d'avoir démasqué pour longtemps l'usage de cette « parole d'honneur » par laquelle l'homme fait alliance avec la vérité.

Si personne, aujourd'hui, ne prend plus la défense du défunt, le débat n'est pas clos pour autant : on reproche encore à la CDU du Schleswig-Holstein et à son président, M. Gerhard Stoltenberg, de mettre une certaine mauvaise volonté à nettoyer les

« casseurs » dans les manifestations de rue. Le ministre, qui est membre de la CSU de M. Franz-Josef Strauss, a particulièrement dans son collimateur le « bloc noir » masqué, porteur de passe-montagne ou de casque de moto du type « intégral », qui profite des défilés populaires pour s'adonner à la violence.

Jusqu'ici, le Parti libéral s'était refusé à criminaliser le simple fait de dissimuler son visage. Le meurtre de deux policiers, le 2 novembre dernier, lors d'une manifestation contre l'extension de l'aéroport de Francfort, a eu raison de cette résistance. Si le Parti social-démocrate et les Verts, ainsi

ment, les boutiques baissent leur rideau. Les commerçants obtiennent ainsi à une loi édictée sous Bismarck et jamais modifiée depuis. De plus, du samedi 14 heures jusqu'au lundi matin, il est impossible d'acheter quoi que ce soit. Cet état de choses doit sa persistance à l'alliance des organisations syndicales des employés de commerce et des associations de patrons du petit commerce.

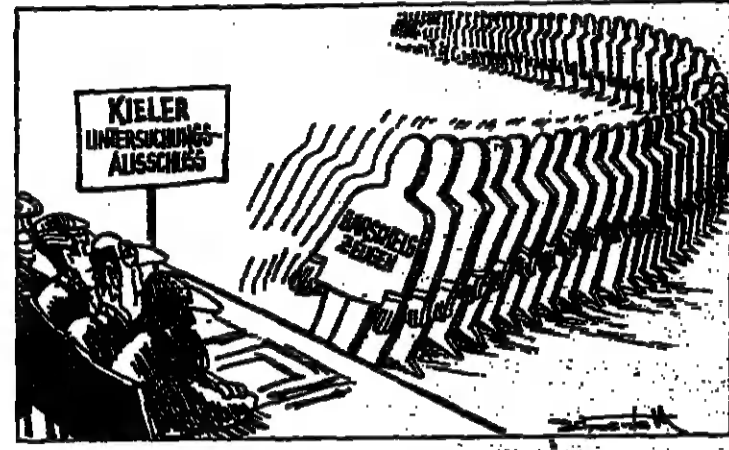
#### Plaidoyer pour l'ouverture

Les uns craignent que la dérégulation ne contrainne les vendeurs à travailler plus longtemps, les autres qu'elle ne favorise les grandes surfaces. Mais les Allemands de l'Ouest, qui sont de grands voyageurs, ont goûté dans les pays voisins, notamment en France, aux délices des croissants chauds du dimanche, et ne supportent plus trop les rues du samedi dans les grands magasins, où l'on voit des consommateurs aux yeux hagards s'empêcher de remplir les caddies avant l'heure fatidique. Cette rigidité a été jusqu'au secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, qui voit là un des obstacles à la relance de l'économie ouest-allemande. A quoi sert-il en effet d'être riche si l'on n'a pas le temps de dépenser son argent ?

Premier pas sur la voie de la dérégulation : en proposant leur plan de relance, le ministre de l'économie et celui des finances ont annoncé qu'ils allaient soumettre au Parlement l'institution d'un « soir de services » par semaine, où les boutiques pourraient être ouvertes jusqu'à 21 heures. Cette loi devra passer, un débat de l'an prochain, l'épreuve du Bundestag, et va faire d'ici là l'objet d'un vaste débat dans le pays. Aux lobbies corporatistes et syndicaux s'opposent les patrons - qui en ont assez de voir leurs secrétaires s'éloigner pendant les heures de travail pour aller faire leurs courses ; - allié aux firmes, qui se désolent devant le spectacle des centres des villes déserts du samedi après-midi au lundi.

Si, enfin, ces sujets n'ont pas épuisé l'ardeur à discuter dans les foyers, il reste la croisade d'une ancienne pastorière féminine reconverte dans la pudibonderie : Alice Schwarzer, directrice du mensuel *Emma*, propose une interdiction totale de la pornographie, industrie florissante ouest-allemande, au nom du respect de l'image de la femme. La prochaine introduction dans la loi de « viol conjugal » est aussi de nature à éveiller des controverses, car « *quereilles d'Allemands* », sur le droit et la loi dont on ne saurait sourire sans venir les héritiers de Kant et de Hegel.

LUC ROSENZWEIG.



Conspiration de foyers devant la commission d'enquête chargée de l'affaire Barschel. (Dessin paru dans le Hamburger Abendblatt.)

écuries d'Augias de Kiel. La presse est également sur la sellette : faut-il, comme l'a fait l'hebdomadaire *Stern*, aller jusqu'à s'introduire dans une chambre d'hôtel pour dénicher le « scoop » d'Uwe Barschel mort dans sa baignoire ? Le *Spiegel* était-il fondé à divulguer l'affaire en ne s'appuyant que sur les déclarations d'un témoin plutôt louché ? L'éternel débat sur l'éthique de l'information et les devoirs du journalisme d'investigation est à nouveau à l'ordre du jour.

Les électeurs du Schleswig-Holstein auront, le 8 mai prochain, leur mot à dire. M. Bjorn Engholm tentera à nouveau de faire basculer ce Land dans le giron social-démocrate. Il a de bonnes chances d'y parvenir, face à un parti chrétien-démocrate local que l'« affaire » a laissé complètement désespéré.

#### Bas les masques !

Malgré les rigueurs de l'hiver, il est déconseillé de se protéger des frimas avec un passe-montagne. Cette pièce d'habillement risquera bientôt de valoir à son porteur les foudres de la loi. Le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, à force d'obstination, a réussi à faire passer son projet de renforcement de la législation contre

qu'une partie de la hiérarchie policière, estimant suffisant l'arsenal des lois réglementant le droit de manifestation. L'émotion créée par le drame de Francfort a engendré un climat favorable pour les partisans d'une répression accrue. Quelques centaines d'autonomes, armés de lance-pierres et de cocktails molotov, que l'on trouve dans les grandes villes comme Berlin, Hambourg ou Munich, seront bientôt contraints de jeter bas les masques. Cela suffira-t-il à mettre fin aux activités des *Freiwillige* de la contestation violente ? Beaucoup en doutent, et estiment que cette fameuse « *Vermummungsverbot* », dont le ministre-président de Bavière émaille ses philippiques stigmatisant la « mollesse » de Bonn, n'est qu'une mesure démagogique destinée à rassurer les petits bourgeois effrayés, sans effet sur la réalité du maintien de l'ordre.

Si les libéraux de MM. Genscher et Bengemann sont obligés de se soumettre à la volonté de leurs partenaires de la coalition sur cette affaire, ils pourront se consoler en constatant que la question des horaires d'ouverture des magasins, dont ils réclament l'extension, est en train d'évoluer. La situation dans ce domaine touche à l'aboutissement. Une fois leur travail terminé, les citoyens de la RFA sont saisis par l'angoisse de procéder à leurs achats avant 18 h 30, heure à laquelle, impitoyable-

## POLLINI, L'INFAILLIBLE

HI-FI. En quelques années, les fabricants d'enceintes acoustiques ont su améliorer spectaculairement les performances de leurs mini-enceintes acoustiques. Le Monde de la Musique a sélectionné des modèles particulièrement performants.

MYTHE. En quinze ans, Maurizio Pollini s'est imposé comme l'un des grands pianistes de notre temps. Il vient jouer en février les cinq concertos de Beethoven avec la Philharmonie de Vienne et Abbado. Le Monde de la Musique fait le point sur la carrière d'un pianiste infatigable.

DRAMATURGIE. Après un « Pelléas et Mélisande » révolutionnaire à Lyon en 1985, Pierre Strasser a réuni « Didon et Enée » de Purcell. Il en a fait un huit-clos raciné qui sera créé en janvier au théâtre de la Bastille.

RENAISSANCE. Le plus grand musicien du XVI<sup>e</sup> siècle était aussi un écrivain qui semblait avoir trempé sa plume dans l'encrier de Rabelais. De savoureux extraits de sa correspondance.

ANNIVERSAIRE. Stéphane Grappelli fête ses 80 ans. Le pape du violon-jazz est toujours l'idole des jeunes. Un portrait en forme d'itinéraire.

Les programmes de concert. La critique des disques du mois. La chronique « Ciné-son » de Michel Chion. Sapho et Peter Serkin passés à la question, etc.



Le Monde de la Musique  
25 F. Chez votre marchand de journaux

## Cinq millions de visites d'Allemands de l'Est en 1987

Les Allemands de l'Est ont effectué cette année des millions de visites en RFA, a annoncé le samedi 28 décembre, le service de presse du gouvernement de Bonn sur la foi d'informations communiquées par la RDA.

Sur ce total, 1,2 million de visites ont été le fait de personnes d'un âge inférieur à celui de la retraite. Jusqu'en 1985, la RDA, qui compte 15,6 millions d'habitants, n'accordait chaque année que de 40 000 à 60 000 autorisations pour se rendre en RFA à ses ressortissants non résidents, puis les communités.

En revanche, selon le service des relations diplomatiques de Bonn, le nombre d'Allemands de l'Est autorisés à venir à l'étranger en Allemagne fédérale, décroît régulièrement : 115 000 en 1987, contre 20 000 en 1986 et 35 000 en 1984.

Le service des relations diplomatiques de Bonn a dit, après en 1987, être des visites ouest-allemandes et que ces dernières sont en augmentation. Il a précisé que plus de 100 000 Allemands de l'Est ont effectué des visites en RFA en 1987. - (AFP.)



# Amériques

## HAÏTI : privée d'aide économique internationale

### La junte militaire doit faire ses comptes

PORT-AU-PRINCE  
correspondance

Tristes fêtes de fin d'année en Haïti. La peur et la morosité l'ont emporté sur le désir d'oublier, ne serait-ce que quelques jours, le cauchemar de la dictature recommencée. Même les commerçants semblaient avoir renoncé aux guirlandes et aux lampions de Noël, tandis que des rumeurs de pénurie d'essence parcouraient la capitale. Un mois après les massacres qui ont anéanti l'espoir de changements démocratiques, la population s'attend au pire, dès les premiers jours de janvier.

annoncé publiquement. Le « bilan d'insécurité et le découragement des experts » expliquent un ralentissement des projets », explique un responsable du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui prévoyait de débours 5,2 millions de dollars en 1987, et n'en donnera que 4 millions.

« Au total, c'est plus de 70 millions de dollars, en devises, qui disparaissent des recettes du budget de l'Etat », calcule M. Bernard Hadjadj, chef de la Mission de coopération française. Un trou considérable quand on sait que les dépenses publiques courantes prévues pour l'exercice 1987 s'élevaient à 190 millions de dollars.

Pour pallier cela, la réduction de 15 % à 20 % des traitements des fonctionnaires, à l'étude au ministère des finances, paraît bien insuffisante. Enfin, l'échec de la réforme fiscale, lancée en septembre 1986, a entraîné une baisse des recettes de l'Etat, accélérée par la généralisation de la contrebande, qui a permis à certains militaires de bâtir de rapides fortunes. Elle a également pour effet de transformer Haïti en dépôt de produits périmés ou de qualité douteuse. « Beaucoup de constructions financées sur crédits internationaux risquent de s'effondrer d'ici quelques années, car on a utilisé du « ciment mort » acheté en contrebande », révèle un banquier étranger.

#### Désastre

Pour la grande majorité des experts, le gouvernement va être contraint à la fuite en avant. Déjà la gourde, la monnaie haïtienne, est échangée dans la rue avec une décote de 22 % par rapport au dollar. Un record dans ce pays, qui connaît depuis soixante-dix ans un taux de change fixe avec le billet vert, à raison de 5 gourdes pour 1 dollar. Très ouverte sur l'étranger, notamment depuis l'explosion de la contrebande, l'économie haïtienne est très vulnérable au réchauffement des importations dû à la dépréciation de la gourde. « Le marché haïtien s'est complètement transformé depuis quelques années, au détriment des produits locaux et

au bénéfice des importations », constate M. Charles Ciernont, un jeune économiste haïtien. Incapable de nourrir le pays, l'agriculture génère de moins en moins de devises à l'exportation. Pour la plupart, l'abandon aujourd'hui, les plantations de café fournissaient près de la moitié des recettes extérieures du pays au début des années 70.

Les industries d'assemblage tournées vers l'exportation ne se portent guère mieux. Ces usines, qui employaient plus de 50 000 salariés il y a deux ans, ont perdu au moins dix mille emplois, et les fermetures s'accroissent, dans le textile et les articles de sport. Les entreprises d'électronique bas de gamme, qui résistaient plutôt mieux, ont depuis plusieurs semaines des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées et de livraison. Plusieurs syndicats de dockers de la côte est des Etats-Unis boycottent en effet les cargaisons à destination ou en provenance d'Haïti. Quant aux perspectives touristiques, elles apparaissent à ce point compromises que le Club Méditerranée cherche un acquiescement pour son village haïtien.

Les espoirs de transition démocratique après la chute de Jean-Claude Duvalier avaient considérablement grossi le flux d'aide internationale vers Haïti. En moins de deux ans, 350 millions de dollars ont été déboursés. « A quel a servi tout cet argent ? s'interroge un journaliste haïtien. Les conditions de vie de la population ont empiré, les routes se sont dégradées, aucun des grands travaux promis par le gouvernement militaire n'a été engagé. »

JEAN-MICHEL CAROT.

CANADA : défi à l'hiver

### Dans les rues de Montréal une armada contre la neige

MONTREAL  
de notre correspondant

« L'hiver est un défi à l'hiver », dit René Morancy, un homme d'action. Economiste de ses mots, il livre ses passions en rafales inattendues. Les grandes tournantes plourent bien content de saupoudrer 2,5 mètres de neige chaque hiver sur la métropole québécoise. Cet homme-clé, directeur du service des travaux publics de la ville de Montréal, n'en a cure, il sait qu'il en viendra à bout.

Au moindre flocon qui s'annonce, dans les lieux montréalais, quatre-vingt-quatre sautoires entrent en scène de jour comme de nuit, tandis qu'une centaine de petits engins sur chenilles déposent à toute allure leurs grains de sel sur les trottoirs. Si l'accumulation dépasse 2,5 centimètres, cent trente camions chasse-neige et cent quatre-vingts engins à niveleurs arrivent à la rescousse. Souvent à deux ou trois de front, ils repoussent l'ennemi le long des trottoirs... ou des véhicules stationnés, jusqu'à ce que la tempête s'assouisse.

L'artillerie lourde entreprend alors ses manœuvres. C'est le clou du spectacle, qui tire les enfants de leur sommeil et les amène aux fenêtres, le nez collé aux vitres. Les dépanneuses ouvrent le bal avec leurs aéroscieurs pour éveiller l'attention des citadins distraits. La veille ou le matin même, ils ont été invités par des signaux lumineux à ne pas ranger leurs voitures sur l'un ou l'autre des côtés de la rue. Pour ceux qui persistent, les dépanneuses ne font pas de quartier : elles déplacent le véhicule gênant. Son propriétaire devra téléphoner au poste de police pour savoir dans

quelle rue voisins le retrouver, à charge pour lui de payer une amende de 50 dollars (environ 225 F).

L'impressionnant convoi qui s'annonce ne souffre en effet d'aucun obstacle. Repoussée vers la chaussée, la neige des trottoirs est littéralement aspirée par une « souffeuse ». Cet engin dangereux équipé d'une vis hélicoïdale broie la neige, la propulse dans un tuyau recouvert et le déverse dans la benne d'un camion qui avance en parallèle. Dès qu'il est plein, le suivant prend le relais et le caravane poursuit sa lente avancée.

#### Travail de Sisyphe

Ces opérations de débâlement, confiées pour moitié aux entreprises privées, s'effectuent simultanément dans les artères principales, puis dans les rues secondaires. D'après les normes en vigueur, elles doivent être terminées dans les trois jours qui suivent la tempête s'il est tombé moins de 20 centimètres. Les services de la ville se donnent un délai d'une journée supplémentaire lorsque ce seuil est dépassé.

Le pari est souvent tenu. Sur les 3 100 kilomètres de trottoirs et les 1 840 kilomètres de chaussées de Montréal, il ne reste plus que de vagues traînées blanches. Les dépanneuses caillottes parviennent tout juste à paralyser la ville une journée. Mais il faut constamment recommencer.

Ce long travail de Sisyphe mobilise pendant les six mois d'hiver environ trois mille employés qui gardent tous en mémoire les lieux « tempêtes du siècle ». Le 4 mars 1971, 50 centimètres de neige s'abattaient en vingt-quatre heures sur la métropole, balayée par des vents de plus de 100 kilomètres à l'heure.

Seuls les fondeurs et les motoneiges parviennent à circuler en ville. Le record du 29 décembre 1989 n'avait toutefois pas été battu : il était tombé 70 centimètres en trois jours.

« Nulle part ailleurs vous ne trouverez système plus efficace », assure René Morancy. Les services de débâlement coûtent cette année aux Montréalais 47 millions de dollars (plus de 211 millions de francs ou encore 846 000 francs par centimètre de neige tombé), mais personne ne songerait sérieusement à réaliser des coupes dans ce budget. Souvent situés au bord des routes, les services économiques nord-américains pour obtenir droit de cité.

Montréal est la seule ville d'Amérique du Nord qui transporte sa neige sur une si vaste échelle. Les quelque 9 millions de mètres cubes enlevés chaque hiver aux chaussées sont pour un tiers déversés dans la baie Saint-Laurent, solution la moins onéreuse, dont l'impact sur la faune aquatique n'a pas été clairement mesuré. Le reste est déposé dans une carrière désaffectée ou dans les « collecteurs d'égoûts ».

Si les hommes de la ville ont presque vaincu la neige, ils restent encore partiellement impuissants devant les verges. Lorsque la métropole se transforme en une dangereuse patinoire, que les arbres centenaires de Montréal, figés dans des gaines de glace, se fracturent les une après les autres parce que le vent s'est levé, René Morancy bouillonne. « Un cauchemar, une calamité, un désastre qui faut des années pour réparer », dit-il. C'est le seul caprice des lieux susceptible de déclencher chez lui... une tempête.

MARTINE JACOT.

# Le chauffage de l'an 2000 existe depuis 10 ans en Hlm.



Si le chauffage au gaz naturel a 10 ans d'avance, on le doit en particulier à la relation étroite que les Hlm ont établie avec le Gaz de France.

En 1978 à Moulins, on mettait en service le premier chauffage à condensation de France.

Cette technique consiste à récupérer la chaleur de la vapeur d'eau contenue dans les produits de combustion du gaz naturel. Elle permet de réduire les charges des propriétaires et des locataires. Le Label Haute Performance Energétique, décerné à un très grand nombre de maisons et d'immeubles neufs, en fait foi.

Depuis, le chauffage à condensation a si bien fait ses preuves que la proportion de logements neufs Hlm ainsi équipés ne fait que croître. D'un quart en juin 1982, elle est passée aujourd'hui à un tiers.

Avec résolution, les Hlm mènent le combat du mieux-vivre. Pour améliorer la vie quotidienne des habitants, il leur fallait de solides alliés, de fidèles partenaires comme le Gaz de France, capables de signer avec eux les grandes réalisations de l'habitat social.



**Hlm Aujourd'hui**  
OBJETIF : LE MEUX VIVRE



# Asie

## La guerre en Afghanistan et le huitième anniversaire de l'invasion soviétique Kaboul affirme — mais la résistance dément — que le siège de la ville de Khost a été rompu

Radio-Kaboul a annoncé, le dimanche 27 décembre, que le siège de Khost par la résistance avait été levé. Cette information a aussitôt été démentie par la résistance. Entre-temps, des manifestations d'hostilité à la présence militaire soviétique ont marqué, dans plusieurs pays, le huitième anniversaire de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. A cette occasion, plusieurs capitales occidentales ont de nouveau invité Moscou à rapatrier ses troupes.

Si l'on en croit Kaboul, la colonne soviéto-afghane qui tentait, depuis plusieurs jours, de rouvrir la route Gardez-Khost aurait réussi à rallier la garnison assiégée depuis huit ans par la résistance. M. Ali Looq, ministre afghan des affaires tribales et des nationalités, a en effet annoncé, dimanche, que cette route longue de 125 kilomètres avait été rouverte, et que l'armée de Kaboul en assurait le contrôle. Il a ajouté que le cas échéant, la chute de Khost aurait fait tomber toute la région, frontalière du Pakistan, entre les mains d'un « pays étranger ».

Cette information, qui a fait l'objet d'un long bulletin sur les ondes de Radio-Kaboul, a toutefois aussitôt été démentie par des résistants. Ces derniers ont affirmé que les forces soviéto-afghanes demeureraient bloquées, dimanche matin, dans l'étroite vallée de Zadrân, à une soixantaine de kilomètres de Khost, soit pratiquement à mi-chemin entre Gardez et la ville assiégée, où seraient bloqués quarante mille habitants.

Aucune source indépendante n'avait encore, lundi matin, confirmé ou infirmé les informations données par Radio-Kaboul. En revanche, l'après-midi, un communiqué de la résistance, daté de trois semaines sur cette route de montagne, ne fait aucun doute. Le commandement soviétique aurait engagé dix mille hommes dans cette opération, ainsi que des chars, des bombardiers et du matériel lourd, aux côtés des forces de Kaboul. A plusieurs reprises, la résistance a annoncé l'envoi de renforts sur place. Selon *The Observer*, de

Londres, jusqu'à deux cent cinquante soldats soviétiques seraient étés tués en trois semaines. Cette offensive, apparemment l'une des plus importantes et des plus sanglantes du conflit, aurait eu pour objet de prévenir la perte de la province de Paktia, qui affaiblirait la position déjà fragile de Kaboul dans de futures négociations. C'est pour cette raison que M. Najibullah, le numéro un afghan, aurait pressé, dès novembre, les Soviétiques de l'aider à empêcher la chute de Khost, encerclée depuis le début du conflit.

De toute façon, les forces soviéto-afghanes auront, le cas échéant, beaucoup de mal à maintenir ouverte la route Gardez-Khost. Le relief joue, en effet, en faveur d'une guérilla qui se trouve, dans cette région, à proximité de ses bases arrière situées sur la frontière pakistanaise.

Entre-temps, à l'occasion du huitième anniversaire de l'intervention soviétique, le président Reagan a exprimé l'espoir que 1988 serait « l'année de l'action, l'année qui verra l'Union soviétique mettre fin une fois pour toutes à son occupation violente de l'Afghanistan ». « Nous nous sommes réjouis des déclarations récentes des Soviétiques indiquant leur intention de se retirer. Malheureusement, leurs actes n'ont pas encore été à la hauteur de leurs paroles », a ajouté le chef de la Maison Blanche. Bonn, Londres et Tokyo ont également lancé des appels dans le même sens.

L'URSS a de nouveau fait savoir, de son côté, qu'elle « était prête à faire tout ce qui dépend d'elle pour assurer un règlement équitable et rapide du problème afghan », selon la formule employée par M. Nikolai Rjykov, chef du gouvernement soviétique, dans un entretien accordé à un journal suédois et cité longuement, samedi soir, par l'agence Tass. M. Rjykov a ajouté que « ce règlement n'est pas une perspective éloignée, mais une possibilité de l'avenir immédiat », tout en ajoutant que « le règlement peut devenir effectif si un terme est mis à l'ingérence étrangère dans les affaires de l'Afghanistan ».

De nombreuses manifestations ont marqué, dimanche, le huitième anniversaire de l'intervention soviétique.

Des dizaines de milliers de réfugiés afghans ont manifesté dans plusieurs villes du Pakistan, notamment à Peshawar et à Islamabad, la capitale, où trois voitures piégées ont explosé samedi soir, dans deux supermarchés, faisant un mort et une quarantaine de blessés, dont cinq enfants. Les manifestants ont brûlé des drapeaux soviétiques et les effigies de M. Gorbatchev et Najibullah.

A Ispahan, des Afghans ont attaqué le consulat soviétique, et l'intervention des forces de l'ordre iraniennes aurait fait plusieurs blessés. Moscou a élevé « une vigoureuse protestation » à la suite de cet incident. A Dacca, des musulmans ont jeté des pierres sur le centre culturel soviétique. Des cortèges antisoviétiques ont également été organisés à Téhéran, à New-Delhi, ainsi que dans plusieurs grandes villes d'Europe de l'Ouest. A Paris, quatre parobutistes aux couleurs des comités Solidarité Afghanistan et Solidarité Alain Guillo (du nom du journaliste français emprisonné à Kaboul) ont fait une démonstration de volonte aérienne au-dessus du bois de Boulogne.

A Moscou et à Leningrad, la police a procédé à l'interpellation de plusieurs douze personnes — qui protestent contre la présence de troupes soviétiques en Afghanistan. M. Andreï Krivov, membre du mouvement dissident Groupe de confiance Est-Ouest, a indiqué que deux manifestants avaient été « cruellement battus » et que l'un d'entre eux avait dû être hospitalisé après avoir perdu connaissance.

Enfin, une polémique s'est ouverte entre Bonn et Kaboul à propos de l'arrestation, annoncée dimanche par l'agence officielle de presse afghane, d'un « espion » allemand dans la région de Kandahar. Bonn a opposé un démenti catégorique à cette information. Selon Kaboul, des résistants locaux ont remis aux autorités afghanes un ressortissant d'Allemagne fédérale nommé Osman Demir, d'origine turque. Kaboul a également affirmé qu'un « conseiller américain » avait été tué dans la région de Khost, Washington a toujours démenti la suite envoyée des conseillers dans la région.

J.-C. POMONTI.

### PÉKIN de notre correspondant

Pékin a usé d'un vocabulaire particulièrement vif pour dénoncer, le samedi 26 décembre, un amendement conjoint adopté par les deux Chambres du Congrès américain les 15 et 16 décembre condamnant la Chine pour son rôle au Tibet. Deux comités de l'Assemblée nationale populaire ont été désignés pour signer cette attaque en règle qui montre que l'indignation officielle s'est accrue par rapport aux précédentes déclarations de Pékin sur le sujet.

Le texte, qui émerge de l'administration américaine, reprend toutes les critiques déjà formulées par la Chine à l'encontre des proclamations des membres du Congrès concernant des violations des droits de l'homme au Tibet. « Nous soulignons avec fermeté que ces gens que toute tentative en vue de séparer le Tibet de la Chine [...] se heurtent à une forte opposition du peuple chinois », dit le symbolique Parlement de Pékin, après s'en être pris aux « objectifs infâmes » des auteurs de l'amendement. Tout en résumant les thèses des congressistes, sensibles aux arguments du délégué chinois, le texte chinois apporte une précision inédite sur les origines de la tension au Tibet : les victimes de deux meurtres tibétains dont la condamnation à mort avait mis le feu aux poudres, fin septembre à Lhasa, étaient toutes deux tibétaines, selon cette version officielle chinoise. Entre les lignes, se lit l'argument suivant : la justice chinoise n'a fait qu'exécuter deux assassins de droit commun, et l'exécution qui s'est ensuivie n'est pas le fruit d'une crise politique, mais le résultat d'une manipulation extérieure.

Un tel argument est typique de la logique de Pékin face à ses minorités ethniques. Si inopérant soit-il sur des congressistes américains — surtout lorsque ceux-ci se voient enjoindre, par le même texte, sur le fond de l'adoptionnisme paternaliste, de « revenir sur leurs erreurs » —

les dirigeants chinois ne semblent pas parvenir à aborder la problématique sous un angle autre que celui de la bonne conscience injustement mise en cause. La Chine considère qu'elle a fait œuvre de civilisation dans une société tibétaine tout juste médiévale.

Aucune information substantielle n'a été fournie par les autorités sur la situation au Tibet depuis l'adoption du 1<sup>er</sup> octobre. L'Institut supérieur des études tibétaines, ouvert en grande pompe à Pékin le 1<sup>er</sup> septembre, comme geste symbolique de l'ouverture officielle de la Chine envers la région himalayenne, refuse obstinément de répondre aux questions des journalistes.

### « Tout, ici, est secret »

Mieux, cet Institut a été installé dans un temple lamaïste de Pékin, symbolisant à lui seul l'allégeance d'une partie de la hiérarchie religieuse tibétaine à l'empire chinois. C'est là, dans le Temple jaune de l'Ouest, qui repose certaines reliques ayant appartenu à un sixième panchen-lama, le numéro deux, dans le pouvoir temporel et spirituel au Tibet, après le dalaï-lama, et souvent son rival dans l'histoire. Ce sixième panchen est célébré pour s'être formellement placé sous l'autorité du trône manchoue en 1780.

Ces et probablement occupé par l'armée du temps de Mao Zedong, comme nombre d'autres lieux historiques de Pékin, le temple a été rénové récemment. Mais une garnison militaire confinée de camper dans les bâtiments s'élevaient, et ses gardes interdisent au passant étranger de prendre la moindre photo qui montrerait l'empreinte de la « grande muraille » chinoise sur les lieux. « Tout, ici, est secret », nous a dit un soldat, avant de nous intimer l'ordre de passer notre chemin. Devant la porte, quelques tibétains en costume traditionnel se moquent, en feignant de ne rien comprendre, incapables de comprendre toute langue étrangère, y compris le chinois.

La polémique sino-américaine sur le Tibet peut-elle s'aggraver ? Sans doute. Pékin n'est pas prêt à admettre aucune remontrance extérieure sur cette question ; mais le ton des réparties chinoises peut diriger le lobby pro-tibétain de Congrès. Peut-elle déléguer sa crise ? C'est plus douteux. L'ensemble des enjeux des relations entre la Chine et les Etats-Unis ne le permet guère. Une bonne part des déclarations de Pékin s'adresse au moins autant à la population chinoise — y compris celle des minorités ethniques — qui écoute la Voix de l'Amérique, qu'aux parlementaires de Washington.

Il n'est pas exclu, jamais, depuis leur normalisation diplomatique de 1979, les deux pays n'aient eu en tant que motifs concomitants de se faire des reproches : outre le Tibet et l'affaire annexe des dissidents chinois établis aux Etats-Unis, les sujets de désaccord vont de la question des ventes d'armes chinoises à l'Irak à un certain nombre de dossiers commerciaux.

FRANCIS DÉRON.

Le sort de M<sup>me</sup> Jiang Qing. — Le ministère chinois de la Justice a déclaré, le lundi 28 décembre, l'information publiée par le Far Eastern Economic Review de Hongkong selon laquelle M<sup>me</sup> Jiang Qing, la veuve de Mao Zedong, avait été libérée et vivait dans une villa de la banlieue de Pékin. M<sup>me</sup> Jiang, comme les trois autres membres de la « bande des quatre », avait été arrêtée un mois après la mort de Mao, en octobre 1976, et condamnée à mort en 1981 ; sa peine avait été commuée en détention à perpétuité en 1983.

Agée de soixante-quatorze ans, M<sup>me</sup> Jiang Qing est, en mauvaise santé depuis un certain temps. Selon certaines informations, elle est détenue dans une villa proche de Pékin. Une libération, associée de mise en résidence surveillée, ne changerait pas grand-chose à son statut. Il est peu probable en effet qu'elle soit autorisée à avoir une activité publique.

### A TRAVERS LE MONDE

## Afrique

### RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

#### Les violences entre Noirs ont fait 14 morts au Natal depuis Noël

Huit Noirs ont été tués et dix ont été blessés, le samedi 26 décembre, au cours de plusieurs incidents dans les ghettos de la province de Natal (sud-est du pays), théâtre depuis plusieurs mois d'une guerre sans merci entre les deux plus importants mouvements noirs légaux d'Afrique du Sud, le Front démocratique uni (UDF) et l'Organisation zouloue conservatrice Inkatha (au moins 250 morts en 1987).

Dans son rapport quotidien sur les incidents d'origine politique dans le pays, la police sud-africaine a également annoncé dimanche l'arrestation de quarante-trois Noirs au cours de ces incidents. Le plus grave s'est produit à Molenburg, près de la cité balnéaire de Durban, au bord de l'océan Indien, où, affirme la police, une bataille rangée a opposé les parents et amis d'un homme récemment assassiné à ses meurtriers présumés. Deux hommes ont été tués et sept personnes blessées.

A Kwamashu, autre ghetto proche de Durban, un policier noir attaqué chez lui par un groupe d'individus armés de pierres a fait usage

de son fusil et tué l'un des assaillants. Deux hommes ont péri au cours d'un affrontement entre deux bandes à Taylor's Hall, près de Pietermaritzburg (capitale de Natal), un troisième a été brûlé vif à Mkwanyani, autre cité noire de la région, et deux cadavres ont été découverts à Mpumalanga et Taylor's Hall. Ces morts portent à quatre le nombre de tués au Natal depuis la veille de Noël.

En revanche, les plages de la région — ouvertes à toutes les races en 1986 — qui avaient défrayé la chronique l'an dernier, à l'époque de Noël, en raison de multiples incidents raciaux, se distinguent cette année par la coexistence bon enfant et pacifique qui y règne, pour l'instant. La police de Durban a fait état du « Noël le plus paisible en quatre ans », comme le prouvent les scènes de baigneurs blancs et noirs faisant trempe côte à côte sans aucune animosité. Les autorités sont toutefois sur leurs gardes, ainsi qu'en atteste une présence importante de la police près des plages nouvellement multiraciales. — (AFP).

### TUNISIE : le retour de la veuve d'un ancien rival de M. Habib Bourguiba M<sup>me</sup> Ben Youssef réclame la réhabilitation de son mari, assassiné en 1961

TUNIS de notre correspondant

Rentrée le 22 décembre en Tunisie après trente-deux ans d'exil (le Monde du 24 décembre), M<sup>me</sup> Soufia Ben Youssef, veuve de Salah Ben Youssef, l'ancien président Bourguiba, assassiné à Francfort en 1961, s'efforce non sans difficulté d'obtenir l'autorisation de rapatrier le corps de son mari.

Dans une lettre ouverte distribuée le samedi 26 décembre à la presse, M<sup>me</sup> Ben Youssef considère que ce rapatriement doit s'effectuer « avec tous les honneurs » dus à son mari « afin qu'il repose aux côtés de ses frères martyrs morts pour la patrie ». Elle demande aussi « la réhabilitation de la mémoire du militant » qu'il était « et la reconnaissance officielle de l'œuvre accomplie au service de la patrie », ainsi qu'une « révision de l'histoire

du mouvement avec les corrections et les modifications qui s'imposent ».

La rivalité qui opposait depuis de longues années Habib Bourguiba à Salah Ben Youssef au sein du Parti destourien se polarisa à partir de 1954 sur la proclamation par le Français du droit à l'autonomie interne de la Tunisie. Le premier l'acceptait comme une étape vers l'indépendance, le second la rejetait et exigeait une reconnaissance immédiate et totale de la souveraineté tunisienne. En 1955, les deux hommes se retrouvèrent en Tunisie, et le pays faillit alors basculer dans une guerre civile. Trois mois avant l'indépendance, le 20 mars 1956, Salah Ben Youssef parvint à s'enfuir pour rejoindre Le Caire. Personne ne doute en Tunisie que ce sont les « envoyés » de M. Bourguiba qui l'assassinèrent cinq ans plus tard à Francfort.

MICHEL DEURÉ.

### Etats-Unis

#### M. Gorbatchev « homme de l'année » pour le magazine « Time »

Le « grand communicateur », ainsi que la presse américaine a surnommé M. Ronald Reagan, en raison de ses succès sur le petit — à défaut du grand-écran, vient d'être battu sur son propre terrain. En effet, l'hebdomadaire *Time* a désigné, le samedi 26 décembre, comme « homme de l'année », le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. *Time* estime que, depuis son arrivée au pouvoir à la mort de M. Andropov en 1984, M. Gorbatchev a réinventé l'idée même du dirigeant soviétique, et qu'il se présente « comme le symbole de l'espoir [...] plus concerné par le bien-être de ses concitoyens et moins attaché à l'expansion de son idéologie au-delà des frontières ».

Pour avoir son portrait en couverture de novembre, M. Gorbatchev a dû triompher de deux autres candidats, le lieutenant-colonel Oliver North, vedette américaine du scandale de l'« Irangate » et le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, prix Nobel de la paix pour son plan de règlement du conflit en Amérique centrale. M. Gorbatchev ne sera cependant pas le premier Soviétique à être l'homme de l'année aux Etats-Unis, avant lui, il y avait eu Youri Andropov (qui partageait cet honneur avec le président Reagan), Nikita Khrouchchev et même à deux reprises, en 1939 et 1942..., Joseph Staline.

### Irlande du Nord

#### Cinq mille personnes aux obsèques de John McMichael

Cinq mille personnes ont assisté, le samedi 26 décembre, à Lisburn (nord-est de l'Ulster), aux obsèques de John McMichael, le vice-président de l'Association pour la défense de l'Ulster (UDA), le plus important organisme paramilitaire protestant d'Irlande du Nord, assassiné, mardi dernier, par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Les obsèques de John McMichael, auxquelles étaient présents les deux principaux dirigeants protestants d'Ulster, M. James Moynihan, du

### Malaisie

#### Dix-huit opposants maintenus en détention sans jugement

Kuala-Lumpur. — La détention sans jugement du chef de l'opposition parlementaire malaisienne, M. Lim Kit Siang, secrétaire général du DAP (Parti d'action démocratique), et de M. Karpal Singh, vice-président du même parti, a été prolongée pour une durée de deux ans, a confirmé, le dimanche 27 décembre, le premier ministre malaisien, M. Mahathir. Cette décision a été prise à l'issue des soixante jours de détention des deux dirigeants arrêtés à l'automne, conformément aux dispositions de la loi sur la sécurité intérieure, a précisé le premier ministre.

Un groupe de défense des libertés avait annoncé précédemment que le gouvernement malaisien avait ordonné le maintien en détention sans jugement, pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans, de dix-huit activistes et hommes politiques, dont M. Lim Kit Siang, et de son fils, Lim Guan Eng, également député (*le Monde* daté 27-28 décembre). Parmi ces suspects figurent, selon le groupe de défense, sept membres du DAP qui avaient été arrêtés à la fin du mois d'octobre en vertu de la loi sur la sécurité intérieure. Les autres personnes sont des universitaires et des travailleurs sociaux ou employés dans des organisations religieuses.

### Philippines

#### Reprise des combats après la trêve de Noël : neuf morts

Manille. — Neuf personnes ont été tuées en quarante-huit heures dans des combats entre les forces gouvernementales philippines et la guérilla communiste, après une trêve de Noël généralement respectée, ont indiqué, le dimanche 27 décembre, des porte-parole militaires. Lors d'une attaque, dimanche, menée par une centaine de militants de la Nouvelle Armée du peuple (NAP), bras armé du Parti communiste interdit contre un détachement militaire dans le province méridionale d'Agulayan, deux soldats ont été tués, a indiqué un porte-parole militaire. Un militaire et une femme ont été blessés.

Samedi, cinq membres de la NAP ont été tués par une patrouille des forces de sécurité dans la province d'Albay (est) et cinq militaires blessés, lors d'un incident dans la province septentrionale de Cagayan, selon un autre porte-parole de l'armée. Par ailleurs, un candidat du pouvoir aux élections municipales du 18 janvier et un de ses partisans ont été assassinés par des inconnus, vendredi, pendant un rassemblement électoral à Maligo, dans le sud des Philippines, a annoncé, dimanche, un ami politique des victimes. Au moins vingt-quatre autres candidats ou militants politiques ont déjà été tués depuis le début de la campagne pour les élections provinciales et municipales, selon des chiffres officiels.

● INDE : Les violences de Rameshchandra. — Les morts à la suite du décès de Rameshchandra, acteur et politicien de Tamil Nadu (*le Monde* daté 27-28 décembre), ont fait 63 morts, a rapporté, le dimanche 27 décembre, la police de Madras. 31 personnes se sont donné la mort, 10 autres ont été tuées par la police et 22 sont mortes à cause d'affrontements entre groupes rivaux.

### Yémen du Sud

#### Orze peines de mort confirmées

Le Parlement sud-yéménite a annoncé, le dimanche 27 décembre, onze peines capitales, y compris celle visant l'ancien président Ali Nasser Mohamed, prononcées le 12 décembre dernier par la Cour suprême du pays. Le Conseil suprême du peuple (Parlement) a commué vingt-quatre autres condamnations à mort, prononcées lors du même procès, en peines de quinze ans de prison.

Le Cour suprême sud-yéménite avait condamné l'ancien président, qui se trouve actuellement au Yémen du Nord, ainsi que vingt-quatre de ses partisans, dont dix-neuf par contumace, à la peine capitale. La Cour avait également condamné soixante-sept autres partisans de M. Ali Nasser, dont vingt par contumace ; à différentes peines d'emprisonnement variant entre cinq et quinze ans de prison. L'ancien président et ses partisans avaient été rendus responsables des affrontements de janvier 1986 entre factions rivales du Parti socialiste yéménite (PSY), qui avaient fait plus de quatre mille morts, selon un bilan officiel, et provoqué le départ de trente mille Sud-Yéménites hors du pays.

Plusieurs chefs d'Etat, ainsi que M. Yasser Arafat, Amnesty International, M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand, avaient lancé des appels à la clémence en faveur des condamnés à mort. — (AFP).

Picard  
supprime la dé  
Parade  
La semaine internationale sans dé

Le comité pour la suppression de la peine de mort a organisé une semaine internationale sans décapitation du 22 au 28 décembre.

Le comité pour la suppression de la peine de mort a organisé une semaine internationale sans décapitation du 22 au 28 décembre.

Le comité pour la suppression de la peine de mort a organisé une semaine internationale sans décapitation du 22 au 28 décembre.

Le comité pour la suppression de la peine de mort a organisé une semaine internationale sans décapitation du 22 au 28 décembre.

Le comité pour la suppression de la peine de mort a organisé une semaine internationale sans décapitation du 22 au 28 décembre.

L'ARCHITECTE  
RURAL  
FRANÇAIS  
LE DE  
FR  
ORLÉAN  
23,30cm - 25  
Un outil p  
Édité  
Berger-L



صحة من الاجل

# Politique

## L'élection présidentielle

### Dominique Jamet presse M. Chirac de céder la place à M. Balladur...

Licencié du *Quotidien de Paris* pour être ouvertement prononcé pour la réélection de M. François Mitterrand, le journaliste Dominique Jamet publie, dans le *Matin* du lundi 28 décembre, une lettre ouverte à M. Jacques Chirac, le suppléant de M. Edouard Balladur défendant à sa place les candidats du RPR à l'élection présidentielle.

« Monsieur le premier ministre, depuis plus d'un an que vous le gouvernez, non plus en sous-ordre humilié, comme entre 1974 et 1976, mais réellement installé aux commandes, à votre poste de capitaine et dans une large mesure, à vos ordres... »

« Débordement de la fâcheuse image de « facho » que vous avez si longtemps et si abjectement tenue, vous êtes généralement tenu pour compétent, expérimenté, sympathique, un bon, un brave garçon, un parfait numéro deux. On s'accorde tout aussi généralement à vous refuser la solidité, l'envergure, les qualités qui font les chefs d'Etat... »

« Pourquoi la défaite vertueuse que vous avez présentée à l'Elysée serait-elle cette fois-ci, pour vous, un désastre ? C'est que, pour vous, en jeu votre titre actuel et qu'on vous refuse celui de champion toutes catégories, avec la légitimité que vous a conférée l'élection législative, en mars 1986, désolée... »

« Si vous êtes persuadé, en dépit de l'exemple coran, qu'il n'est pas bon que la majorité présente un candidat unique, commencez par jeter dans les jambes du gros Raymond le petit Léotard. Il est connu que les souris épouvantent les éléphants... »

« Et puis, vous avez pris de vous, rassurant, positif, bien-disant, auréolé de quelques succès que n'a pas estompés la panique boursoière, l'un de ces hommes vers lesquels se tourne naturellement tout ce qui en France fait primer la raison sur la passion... »

« Assuré de recueillir les voix chiraquiennes, M. Balladur présentait en outre l'avantage de mordre sur l'électorat de M. Barre, dont il a la voix, le style, la force tranquille, les qualités, et jusqu'aux défauts... »

« Et puis, regardez-le, il en meurt d'envie... »

### Le numéro deux du FLNKS a été remis en liberté

(Suite de la première page.)

« Ces mesures, poursuit M. Tjibaou, ne sont pas susceptibles d'arrêter le mouvement vers l'indépendance. Au contraire, elles vont l'accélérer. Mon pays est occupé. La justice, comme l'armée, comme l'Eglise catholique, sont des institutions qui soutiennent - ici le colonialisme. L'Eglise catholique, par exemple, en ne dénonçant pas les injustices, en ne soutenant pas le combat des Canaques pour leur dignité, en affirmant qu'elle est apolitique. Mais l'apolitisme, dans les situations criantes d'injustice, revient à soutenir cette situation-là... »

« Evoquant enfin ses conditions de détention, le vice-président du FLNKS a affirmé qu'il avait été maintenu dans un isolement quasi total. « En enfermant nos militants, on en fait de bons nationalistes. C'est là que se forge la carte d'identité de Kamaly », a-t-il déclaré.

Plusieurs manifestations se sont déroulées lundi sur le territoire à l'appel du FLNKS. Deux cents personnes ont été dispersées devant le palais de justice de Nouméa par les forces de l'ordre, qui ont fait usage de grenades lacrymogènes.

« La majorité dans le Val-de-Marne : bonne conduite. Les responsables RPR et UDF du Val-de-Marne viennent de constituer un comité départemental pour la victoire à l'élection présidentielle ayant pour mission « de veiller de façon la plus concrète à ce que l'esprit d'entente et la volonté de battre le candidat de la gauche prévalent en toutes circonstances ». A l'origine de ce comité, les huit parlementaires du département : les sénateurs MM. Alain Poirer et Jean Clouet (UDF), Michel Girard (RPR), et les députés, MM. Alain Grottessey et Jean-Jacques Jégou (UDF), M<sup>me</sup> Christiane Papon, MM. Robert André Vivien et Roland Margesier (RPR). Ce « code de bonne conduite » connaît déjà un premier succès. L'UDF souhaiterait aboutir à un accord pour les prochaines élections cantonales et municipales, ce que refuse le RPR, partisan de repousser ces débats au lendemain de l'élection présidentielle.

**L'ARCHITECTURE RURALE FRANÇAISE ILE DE FRANCE-ORLÉANAIS**  
23 x 30 cm - 256 p. - 340 F  
Un outil précieux un livre de référence  
Editions Berger-Levrault

## POINT DE VUE

### Après le vote des socialistes en Champagne-Ardenne

### Un seul choix : le PS

par Jean-François Trans  
pseudonyme des animateurs au sein du PS du groupe des transouarzas.

NOUS nous réjouissons de l'attitude des socialistes Champagne-Ardenne et nous croyons, comme M. Bernard Stasi, qu'elle est la marque d'un comportement responsable.

Cela dit, et fait, qu'il nous épargne le leçon de morale ! Les socialistes n'ont pas à recevoir et, si nous partageons les opinions exprimées sur cette question par Lionel Joseph, Michel Rocard et Pierre Béréjgovsky, nous défions quiconque de prouver l'immoralité politique de Jean-Pierre Chevènement en matière de combat contre le Front national.

Au PS comme ailleurs, la conviction peut dégrader en intransigence et en péripéties politiciennes, opaques, voire tribales, obscurs des enjeux autrement plus importants.

Dans ce sens, ne pas voter contre M. Stasi n'est pas synonyme d'un vote à droite même si - sa carrière et son engagement actuel derrière Raymond Barre le confirment - il est un homme de droite ; mais, à l'égard du Front national, ses valeurs sont les nôtres.

### Savez votre âme !

Il n'existe pas de bulletins de naissance socialistes. Entre une secte officiant dans les catacombes et un grand parti, il y a longtemps que nous avons opté.

Car, les Bernard Stasi, Simone Veil et autres Michel Noir, de grâce : pas de leçon de cohérence ! Ou : vous vous donnez à dire à messieurs Lecœur, Gaudin et Blanc qui gouvernent leur région avec le Front national, appuyés sur des coalitions explicites-implicites antisocialistes ? Ou en pensez-vous, Bernard Stasi, qui ne devez la prérogative de votre gestion qu'à votre choix éthique et à notre respect pour vous ?

C'est au nom de ces valeurs partagées, notre honneur commun, que nous croyons pusillanime - que dire d'autre ? - de nier à Châlons-sur-Marne ce qui est conchu à Marseille et de tolérer des comportements aussi antipolitiques au sein de la même UDF. A quelle sauce serons-nous mangés si Raymond Barre était élu ? A la sauce Blanc ou à la crème Stasi ? Il s'agit d'être absurde et de voter contre M. Stasi. Mais il n'est pas légitime de douter de sa capacité d'entraînement au sein de sa propre coalition.

Aussi, nous invitons les électeurs pris dans le fameux dilemme si bien posé par Michel Noir - « gagner les élections ou perdre son âme » - à présélectionner leur âme tout en gagnant les élections, en votant pour les... socialistes !

C'est un choix moral, transparent et qui a l'incalculable avantage de n'être pas douloureux. C'est le bon !

## PROPOS ET DÉBATS

### Mgr Decourtray

### « Ça vole très bas ! »

Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale de France, affirme, dans un entretien publié par le *Journal du dimanche* du 27 décembre, à propos des débats politiques en France : « J'ai quelquefois l'impression (...) que les enjeux ne sont pas à la hauteur de l'homme, ne sont pas à la hauteur de notre pays (...). On pourrait éviter que n'éclatent trop d'affaires électorales. Ce mois qui précède une élection, ce serait une bonne chose pour la justice (...) pour la vérité aussi qu'on ne saurait pas rechercher en premier lieu. Il semble qu'on recherche d'abord le discrédit des uns ou des autres. C'est l'engrenage de la dénonciation et du mensonge. Ça vole très bas, trop bas ! »

Mgr Decourtray se déclare, par ailleurs, « étonné » de ce que se passe en Nouvelle-Calédonie, qui se passe en Nouvelle-Calédonie, « il faut à tout prix, souligne-t-il, le faire ou reprendre le dialogue. Il faut que l'on se parle, autrement qu'avec des fusils. Il faut que les responsables puissent se rencontrer. Je ressens le dialogue en Nouvelle-Calédonie comme (...) l'urgence des urgences (...) Je ferai tout à ma place pour que le dialogue puisse se renouer (...) En Nouvelle-Calédonie, tout le monde aspire à la paix et à la bonne entente. Personne n'en prend le chemin (...). Il faut que la justice soit impartiale. Il faut que le victoire commune de justice pour que la paix soit possible. »

### M. Santini

### soutien à M. Barre.

Sans attendre le mois de janvier, M. André Santini, ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti social démocrate (PSD), composante de l'UDF, a annoncé, le dimanche 27 décembre, au « Grand oral » de Pacific FM-1, que son parti soutiendrait la candidature de M. Raymond Barre à la présidence de la République.

Malgré les réticences du président de ce parti, M. Max Lajeune, cette décision a été prise en considération des réponses à un questionnaire écrit adressé aux militants.

### M. Baudis

### une fois pour toutes

Dans une lettre adressée aux rédactions, destinée à rejeter « toutes les allégations sur se prétendue alliance avec le Front national » au sein du conseil régional de Midi-Pyrénées, qu'il préside, M. Dominique Baudis, émet ses craintes qu'« à trop parler de M. Le Pen, on le renforce singulièrement ».

« Il faut, explique-t-il, savoir prendre position une fois pour toutes (...) ne pas y revenir tous les matins (...) l'estime plus important de travailler à la résolution des problèmes quotidiens rencontrés dans nos communautés : cohabitation entre les communautés, échec scolaire, sécurité, chômage... Je pense travailler ainsi davantage à l'éradication des thèmes développés par l'extrême droite qu'en multipliant les déclarations et en enflammant les passions. »

Le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

**POURQUOI UN SECTEUR PUBLIC ?**

Avec notamment des articles de : P. BÉREGOVY - M. CHARZAT - L. LE FLOCH-PRIGENT - C. PERRIER

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économies), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

**Le Monde**

PUBLICITÉ

TOURISME-GASTRONOMIE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4344

## BIBLIOGRAPHIE

### De Konrad Adenauer à Edmond Michelet Politiques et chrétiens

Quelle signification peut avoir, dans les sociétés occidentales contemporaines, marquées par la séparation du religieux et du politique, l'inspiration chrétienne dans l'engagement d'un homme d'Etat ?

Une première tendance, qui serait celle (dominante aujourd'hui) d'un certain christianisme libéral, concerne la conscience individuelle, du privé, et tient à l'écart du politique (si ce n'est au niveau de la déontologie). Une autre, qui s'enracine dans le catholicisme social, fonde dans le christianisme une éthique sociale sans laquelle il n'y a pas d'engagement politique, personnel et collectif, voire de projet qui vaille.

Chaque d'elle a suscité une pluralité d'options et de démarches durant ce siècle : preuve, s'il en fut, qu'il n'existe pas de « modèles », mais autant d'exemples politiques chrétiens, qu'une même foi dans le Christ a conduits à des attitudes très diverses.

Les ouvrages que Joseph Rovani et Jean Charbonnel consacrent respectivement à Konrad Adenauer et Edmond Michelet, dans la nouvelle collection des Editions Beauchesne, « Politiques et chrétiens », nous offrent un premier aperçu de cette diversité : l'homme d'Etat rhénan et l'ancien compagnon du général de Gaulle appartiennent bien à la même génération formée au début

du siècle et à la même tradition démocrate-chrétienne, faite de christianisme social dans la doctrine et de laïcité tranquille dans la démarche, mais leurs convergences s'arrêtent là.

Joseph Rovani souligne combien le premier chancelier de l'Allemagne fédérale, conservateur et pragmatique de tempérament, est imprégné par la mission qu'il s'assigne de reconstruire l'Etat allemand : un Etat où les catholiques trouveraient enfin leur juste place mais où l'unité avec le protestantisme serait étroite (il est de ceux qui défendent une CDU multiconfessionnelle), où l'engagement chrétien conforterait le choix occidental contre les dangers qui menacent à l'Est. Catholique bourgeois et conformiste qui voit dans la richesse économique et la paix sociale les piliers de l'Allemagne moderne, Konrad Adenauer est aussi celui qui impose la coopération dans les entreprises et qui fait preuve d'intégrité pour tenter avec d'autres démocrates-chrétiens nationalistes comme lui de l'Europe chrétienne médiévale la construction d'une communauté fédérale.

Edmond Michelet, dont Jean Charbonnel retrace, dans une biographie vivante et fidèle, l'aventure spirituelle et politique, s'enracine lui aussi dans la plus profonde tradition du catholicisme français : militant chrétien d'abord (formé par l'Action catholique, suivant l'itiné-

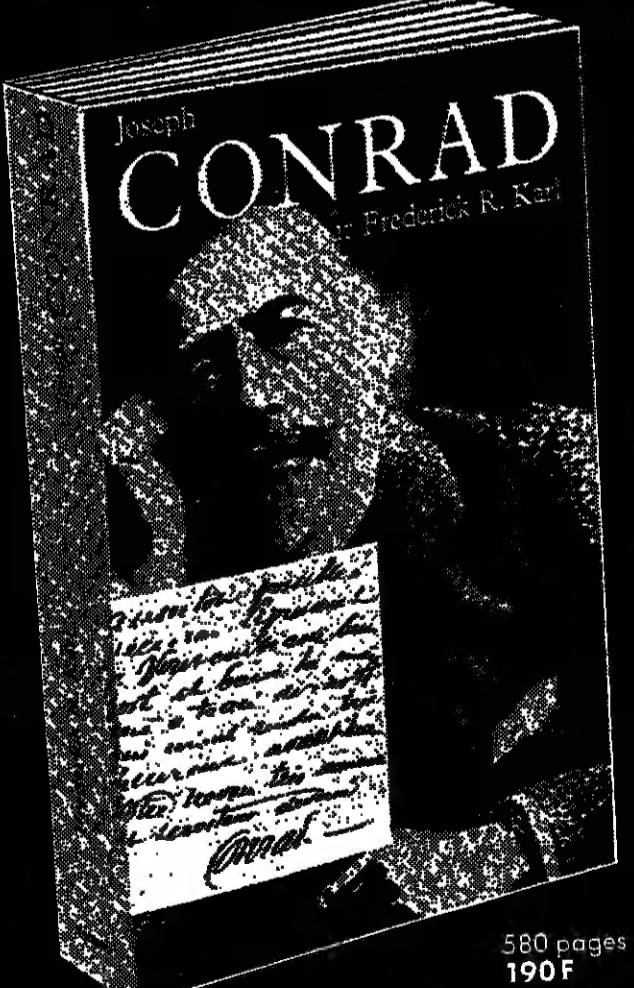
naire romain de Jacques Maritain, marqué par l'influence de Régny, Sangnier ou Bernanos), il vient à la politique par la Résistance (un des tout premiers, ce qui le conduira jusqu'à Dachau) qui le confirme dans sa conception héroïque de l'engagement.

Jean Charbonnel explique parfaitement pourquoi son identité démocrate-chrétienne et sa fidélité au général de Gaulle (qui entraînera la rupture avec le MRP) ne sont pas contradictoires : le gaullisme ne lui paraît pas mieux armé que les autres face à l'inévitable passage de la mystique à la politique ? Homme politique chrétien intégral, tantôt en permanence, de la Résistance à la guerre d'Algérie, d'être à la hauteur des exigences évangéliques et de celles du politique, Edmond Michelet déconstruit les bien-penseurs de gauche ou de droite, étrangers à son non-conformisme.

Deux beaux portraits d'hommes profondément chrétiens et authentiquement politiques, qui montrent qu'en face du machiavélisme et l'utopie, le christianisme a été capable d'inspirer de fortes vocations politiques, mais surtout de leur donner leur noblesse.

### HUGUES PORTELLI

\* Edmond Michelet, par Jean Charbonnel, 294 p., 120 F. Beauchesne éditeur. Konrad Adenauer, par Joseph Rovani, 182 p., 96 F. Beauchesne éditeur.



580 pages 190 F

Sa biographie est un modèle d'intelligence et de pertinence. Elle nous révèle un écrivain à cœur ouvert. Un marin perdu puis retrouvé, un monsieur d'énergie créatrice dont les élans, les jaillissements, gerbes d'écume et de mots jetés au vent, nous font encore aujourd'hui frémir. Joseph Conrad a connu trois vies : il fut polonais, marin et romancier. Il n'en a désormais plus qu'une seule. Bernard Genès, *Le Nouvel Observateur*

Cette biographie, somme de toutes les connaissances de l'Université, propose une analyse fouillée, minutieuse et sensible de l'immense destin d'un aventurier des lettres. Dominique Bona, *Le Figaro*

**MAZARINE**



سكنا من الاموال

# Société

## Arrestation en France d'un des chefs présumés de PETA militaire

La police de Madrid est convaincue qu'Ignacio Pujana Alberdi, l'un des deux Basques espagnols arrêtés, le mercredi 23 décembre à Angoulême, est le nouveau chef militaire de l'organisation séparatiste ETA. Il aurait remplacé Santiago Arzapalo, dit Santi Petros, arrêté le 30 décembre à Bayonne.

Les policiers français ont cependant accueilli cette information avec prudence car ce n'est pas la première fois que l'arrestation d'un responsable ETA est annoncée, et la direction de l'Organisation indépendante est d'abord connue pour sa collégialité. L'Espagne, après l'arrestation d'Ignacio Pujana Alberdi, a précisé que ce militant présumé pourrait être l'organisateur de l'attentat meurtrier de Saragosse, le 11 décembre.

Ignacio Pujana Alberdi, âgé de vingt-six ans, a été interpellé mercredi en compagnie d'un autre militant basque lors d'un banal contrôle d'identité par trois gardiens de la paix. Leur véhicule, immatriculé dans les Deux-Sèvres, était mal garé dans une rue d'Angoulême. Les policiers s'étaient approchés alors que les deux hommes s'apprêtaient à repartir, après une courte halte. Roberto Martinez Olasagure, âgé de trente ans et marié à une Française résidant à Bayonne, s'est laissé appréhender sans difficulté, mais Alberdi a tenté de s'enfuir. Rattrapé alors qu'il possédait un pistolet de calibre 9 mm contre sa tempe, il a été maîtrisé.

Sur les deux hommes, les policiers ont trouvé des sommes d'argent fran-

çais, espagnol, belge et néerlandais. Selon certaines informations, ils auraient pu se rendre en Belgique pour acheter des armes. Ignacio Pujana Alberdi, longtemps assigné à résidence dans les Charentes, était entré dans la clandestinité en France après qu'un arrêté d'extradition aient été délivré contre lui en 1986; la police espagnole, déjà, le soupçonnait d'avoir commis deux attentats en 1983 dans la province d'Alava.

Transféré à Paris, écroué, il a été inculpé par M. Gilles Rivière, juge d'instruction chargé des dossiers antiterroristes, de « tentative d'homicide » - pour avoir un instant menacé un gardien de la paix de son arme - d'« association de malfaiteurs, d'infraction à la législation sur les armes » et de « faux papiers ». Son compagnon, Roberto Martinez, a été inculpé, lui, d'« association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les armes ».

### Les attentats à Paris

## Les avocats de Mouhadjer soulignent l'absence totale de charges à l'encontre de leur client

Deux jours après la demande déposée par les avocats de Fouad Ali Saleh et visant à désaisir le juge Gilles Bouloque du dossier concernant leur client (*le Monde* du 26 décembre), les avocats de Mohamed Mouhadjer, un des principaux inculpés après le démantèlement, à Paris en mars et avril 1987, de deux réseaux pro-iraniens soupçonnés d'avoir joué un rôle dans les attentats terroristes de 1986 (huit morts, près de deux cents blessés) ont souligné, le samedi 26 décembre, l'absence totale de charges sérieuses à l'encontre de leur client.

Dans un communiqué, M<sup>me</sup> Françoise Morette et Etienne Tarride déclarent : « Nous ne pouvons que regretter qu'il soit impossible de publier le dossier tout entier. Ainsi apparaît, en effet, la réalité la plus claire : l'absence totale de charges sérieuses à l'encontre de Mohamed Mouhadjer, pourtant détenu depuis de longs mois. »

### TÉMOIGNAGE

## Expulsions et contre-vérités

M. Gérard Bourras, maître de conférence à l'université de Paris-Sud, nous a fait parvenir son témoignage sur les conditions de l'expulsion au Gabon d'Alfanzeh Yoseffi, avec treize autres citoyens iraniens.

Lundi 7 décembre à 7 heures, un violent coup de sonnette nous réveille : la police - plusieurs personnes en civil - vient signifier l'expulsion d'Alfanzeh Yoseffi, l'étudiante iranienne qui garde nos enfants l'après-midi. Je demande à voir l'ordre d'expulsion. Il fait une page complète mais ne contient aucun fait précis. Absurdi, je leur indique l'adresse de sa chambre. En fait, une autre équipe y est déjà et l'interroge. Appréciant, les policiers avaient longuement interrogé les

personnes en rétention ont été transférées ailleurs. Il me faudra attendre jusqu'à 10 heures pour savoir que lesdites personnes ont été expulsées par un avion militaire parti d'Evreux. L'avion n'a sans doute pas encore décollé car les formalités sont longues (passages à la préfecture puis aux domiciles des détenus pour qu'ils puissent prendre leurs effets). En fait, à part l'expulsion en vertu de l'urgence absolue, tout est faux : les expulsés n'ont pu repasser chez eux comme je l'apprendrai plus tard. Donc, encore une nouvelle contre-vérité, toujours destinée au même but : convaincre les personnes de bonne volonté que tout se passera normalement avec le maximum de garanties. Inutile de s'inquiéter, on peut faire confiance à la justice de son pays.

### «Initiation à notre civilisation»

En fin de matinée, je contacte M<sup>me</sup> Irène Terrel, qui accepte de défendre Alfanzeh et me demande d'accomplir un certain nombre de formalités (visite en particulier). Simultanément, mon épouse alerte Amnesty International et la Ligue des droits de l'homme. Il faut faire vite car la loi ne laisse que six jours (durée de la rétention) pour présenter un recours. Contacté par Amnesty, le ministre de l'Intérieur indique ne pas être au courant d'arrestations systématiques d'Iraniens. C'était le début d'une longue série de contre-vérités. Un coup de téléphone au député de la préfecture me confirme que sans problème, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, je pourrais rendre visite à Alfanzeh. Arrivé en milieu d'après-midi à la préfecture, j'apprends qu'elle n'est pas là. Un inspecteur très courtois m'indique qu'elle est en rétention à l'Ecole nationale de police (ENPP à Vincennes). Là-bas, les visites ne sont autorisées que jusqu'à 17 heures. Donc pour aujourd'hui, c'est trop tard, mais pour le lendemain 9 heures, aucun problème. Il m'assure qu'elle bénéficiera, bien entendu, de toutes les garanties de la loi française. Nouvelle contre-vérité.

Le mardi matin, j'arrive à 9 heures à l'ENPP, on me reçoit très courtoisement. Malheureusement,

Dans la soirée, M<sup>me</sup> Terrel m'indique qu'un certain M. Vidal, à l'ambassade de France à Libreville, est chargé des contacts avec les avocats et les familles. Le mercredi matin, je réussis à joindre M. Vidal, qui est absolument charmant (je commence à avoir l'habitude des gens charmants). Il me donne une indication exacte : les expulsés sont à l'hôtel Mont de Cristal. Malheureusement, à chaque fois que je téléphone à cet hôtel, on me répond qu'il n'y a pas d'Iraniens. Je joins le Haut Commissariat aux réfugiés où mon interlocutrice n'a pas l'air spécialement surprise de mon récit. Elle me cite d'autres cas invraisemblables. Vendredi 11 décembre, nous recevons finalement des nouvelles indirectes : Alfanzeh est extrêmement abattue et faible.

Ces jours-ci, les étudiants qui suivent avec elle les cours de civilisation française au centre universitaire Censier et qui viennent de pays très divers (Etats-Unis, pays scandinaves, Italie, etc.) ont appris la nouvelle. Ils ne comprennent pas. Ils se demandent ce qu'ils peuvent faire pour l'aider. Le ministre de l'Intérieur s'est chargé de compléter leur initiation à notre civilisation de bien triste manière.

### FAITS DIVERS

## Vingt-neuf personnes tuées dans un accident de la route en Algérie

Vingt-neuf personnes ont été tuées et vingt autres blessées à la suite d'une collision entre un autobus et deux camions, survenue au cœur de la nuit de samedi 26 à dimanche 27 décembre dans la région de Stif (est algérien).

Un poids lourd, voulant doubler un autre camion stationné dans un emplacement interdit, a percuté de plein fouet un autobus venant en sens inverse. L'autocar assurait la liaison entre Souk Ahras (localité proche de la frontière tunisienne) et Alger. Plusieurs blessés sont dans un état critique, a précisé l'agence algérienne APS.

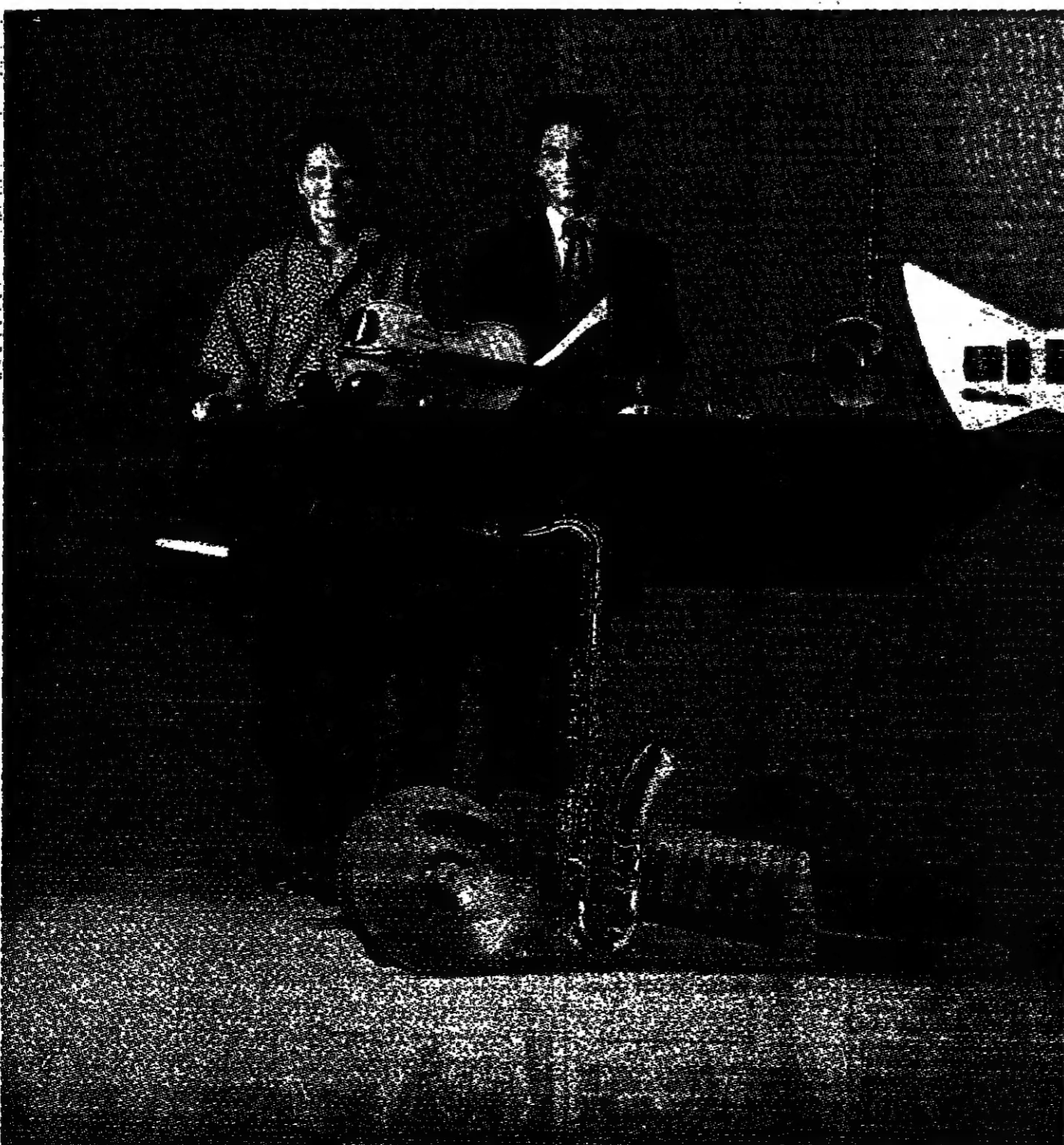
Dimanche en fin de matinée, les secouristes n'avaient toujours pas retrouvé le corps du chauffeur du poids lourd dont la cabine a été projetée loin du lieu de l'accident. - (AFP)

Les suites de l'accident du RER. - Le trafic a été rétabli, lundi 28 décembre, sur la ligne C du RER après la collision entre deux trains, jeudi 8, les trains-Moulineux près de Paris, au cours de laquelle une personne a été tuée, et quinze autres blessées dont deux très gravement.

Le conducteur du train de voyageurs, M. Théophile Laborgne, trente-quatre ans, hospitalisé à l'hôpital Foch de Suresnes était sorti du coma dimanche, mais se trouvait toujours en réanimation. Une femme d'une cinquantaine d'années, victime d'un traumatisme thoracique important, et dont l'identité n'a pas été communiquée, était, elle, aussi toujours en réanimation à l'hôpital Marie-Lannelongue de Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). L'état des autres voyageurs toujours hospitalisés, sera jugé prochainement.

Alors que l'enquête de la police judiciaire et celle de l'inspection générale de sécurité de la SNCF continuent, on ignorait encore, lundi, les causes exactes de l'accident.

LA PUISSANCE NE DOIT PAS SERVIR QU'À FAIRE DU BRUIT... ELLE DOIT PRODUIRE DE L'HARMONIE.



ET, POUR NOUS, L'HARMONIE PASSE PAR LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DE TOUTES LES DONNÉES DE COMMUNICATION DANS L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE MÉDIA-ACHAT PAR L'OPTIMISATION PERMANENTE DES PLANS. PAR LA MAÎTRISE DES OUTILS LES PLUS PERFORMANTS, PAR L'EXPLOITATION DES MEILLEURES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ. CETTE APPROCHE NOUS A PERMIS D'ATTEINDRE, EN TROIS ANS, 2,5 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE DEVENIR LA DEUXIÈME PUISSANCE DU MARCHÉ.

**CONCRETO**  
APPREZ DANIELE BERTIN  
OU JEAN-FRANÇOIS  
LANCIEUX 47.22.27.27

MEDICINE  
Le docteur  
VINCENNES  
Mort de...  
Jean-Jacques  
PATRIMOINE  
Un gros c...



Société

Un entretien avec le grand rabbin de France

RELIGIONS

(Suite de la première page.)

« Mais c'est un travail de fond... »

« Si l'on veut occuper des enfants... »

« Ma priorité sera donc la création... »

« Un paradoxe permanent »

« Dans cet appel à la renaissance... »

« Je réponds qu'à la fois on naît... »

« Dans ses tensions actuelles... »

« C'est là que se pose la question... »

« Et quelle sera votre attitude... »

« Il faudrait être naïf pour ne... »

« J'ose espérer que la grande... »

mon bilan, c'est le résultat dont je... danger est à chaque niveau... « Peinez-vous que le temps soit... »

« La société a besoin de l'éclairage... »

« Quant aux images de la répression... »

« Les incidents répétés de nature... »

« Vous avez raison, et ce problème... »

« Il est impossible de nier cette... »

« Vous n'avez vous-même... »

« Je n'en ai jamais abusé non... »

« Quel que soit le prochain président... »

« Et quelle sera votre attitude... »

« Il faudrait être naïf pour ne... »

« J'ose espérer que la grande... »

« Le deuxième souffle du sionisme »

« On perçoit une double désaffection... »

« Il est impossible de nier cette... »

« Vous n'avez vous-même... »

« Je n'en ai jamais abusé non... »

« Quel que soit le prochain président... »

« Et quelle sera votre attitude... »

« Il faudrait être naïf pour ne... »

« J'ose espérer que la grande... »

Jésus a-t-il marché sur le « toit du monde » ?

NEW-DELHI de notre correspondant en Asie du Sud

C'était donc ça ! A l'époque, en 1894, lorsque M. Nicolas Notovitch, journaliste russe, avait affirmé, personne ne l'avait cru.

« Qui sait en effet où était le Christ... »

« J'ose espérer que la grande... »

Depuis, la théorie de M. Notovitch n'avait guère retenu l'attention de l'Eglise de Rome... « La Washington Times (journal... »

« Qui sait en effet où était le Christ... »

« J'ose espérer que la grande... »

« Et quelle sera votre attitude... »

MEDECINE

La crise à l'hôpital catholique Bon-Secours

Le docteur Michel Chartier a démissionné

Le docteur Michel Chartier, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Notre-Dame de Bon-Secours, à Paris, ainsi que le docteur Raymond Daffos, responsable du département de diagnostic... « Je ne suis pas un homme qui se laisse... »

Celui-ci avait interdit toute nouvelle pratique de fécondation artificielle dans cet hôpital catholique... « Je ne suis pas un homme qui se laisse... »

Dans une interview à Témoignage chrétien du 28 décembre, le docteur François Forestier, chef de service de biologie au centre de diagnostic prénatal, a déclaré que « ce qui se passe tient uniquement à la pression... »

1987, toute forme de procréation médicalement assistée. Or, plus d'une dizaine de naissances in vitro ont eu lieu depuis dix-huit mois à Bon-Secours... « Je ne suis pas un homme qui se laisse... »

Il est représenté dans le conseil d'administration de l'hôpital Bon-Secours, l'archevêché de Paris... « Je ne suis pas un homme qui se laisse... »

« PRÉCISION. — M. Béry nous demande de préciser que, contrairement à ce qui figure dans le rapport établi par le docteur Bernard Serrou à la suite de l'enquête de l'inspection générale des affaires sociales... »

SCIENCES

Mort du physicien Jean-Jacques Trillat

Le physicien Jean-Jacques Trillat, membre de l'Académie des sciences, est mort le jeudi 24 décembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Versailles (Yvelines), où il résidait.

Ancien président de l'Académie des sciences et de l'Institut de France, Jean-Jacques Trillat a travaillé entre les deux guerres avec M. Louis de Broglie et son frère, Gabriel. Cet homme de sciences passionné a déclaré que « ce qui se passe tient uniquement à la pression... »

DNÉ le 8 juillet 1959 à Paris, Jean-Jacques Trillat a fait ses études à l'École supérieure de physique et de chimie de Paris et à la faculté des sciences de la capitale. Après avoir travaillé avec le duo de Broglie et son frère, il est devenu professeur de 1925 à 1933, il est devenu professeur à la faculté de Besançon, puis à celle de Paris. Après la guerre, il est nommé directeur du laboratoire de rayons X et d'électronique du Centre national de la recherche scientifique. En 1959 il est élu à l'Académie des sciences au Institut de France. Spécialiste de la structure des métaux et alliages, Jean-Jacques Trillat a été conseiller scientifique de nombreuses sociétés industrielles. Grand officier de la Légion d'honneur, il était aussi un passionné de photographie dont il présidait la Société française.

PATRIMOINE

Un gros cadeau

Les Français sont généreux. Ils l'ont prouvé récemment encore avec les engagements pris dans la lutte contre la myopathie. Mais le don n'est pas toujours simple. Encore faut-il quelque un pour le recueillir. L'aventureur Alfred Sauvy est symptomatique. Il possède une bibliothèque... « Je ne suis pas un homme qui se laisse... »

Cette collection, sans égale dans le monde, pourrait être vendue dès demain par son propriétaire à des Japonais ou à des universités américaines, et Alfred Sauvy a éconduit également un libraire français prêt à acheter « très cher », parce qu'il voudrait que cet ensemble soit mis à la disposition d'une bibliothèque plus ou moins spécialisée. Mais ce cadeau... coûte, paraît-il, trop cher. Il faut environ 50 mètres de rayons et une ou deux personnes pour la consultation et la mise à la disposition des lecteurs. L'Institut national d'études démographiques (INED) a renoncé, faute de moyens, ainsi que l'Académie des sciences morales et politiques. Qui parle en France de sauvegarde du patrimoine ? P.D.

Un musée à Tchernobyl

L'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl aura une conséquence bien attendue : vingt mois après l'explosion, les autorités de la région ont, en effet, décidé de créer un musée, rassemblant des objets de valeurs abandonnés dans les maisons dévastées au sein d'un rayon de 30 kilomètres autour de Tchernobyl, les villages désertés et protégés par des poussières radioactives par des murs de béton.

Dans un rayon de 30 kilomètres autour de Tchernobyl, les villages désertés et protégés par des poussières radioactives par des murs de béton. On y a retrouvé des objets en métal du seizième siècle, des souvenirs, des chandeliers, un très rare recueil de psaumes, imprimé en 1777, des robes, des costumes nationaux vieux de plus d'un siècle. Autant de « chefs-d'œuvre » qui, une fois décontaminés, grâce à des « produits spéciaux », seront exposés au public. Selon l'agence Tass, les propriétaires de ces objets seraient refusés, pour leur part, de récupérer par crainte de la contamination. — (A.F.P.)

« POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE : Une brochure distribuée à 300 000 foyers... »

« Pollution atmosphérique » sera prochainement diffusée aux 300 000 foyers du Haut-Rhin par la préfecture. Financée par les industriels de la chimie du département, cette brochure de quatre pages, rédigée en français et en allemand, indique la marche à suivre en cas de pollution. Au déclenchement de l'alerte — notamment d'une alerte transfrontalière, dont un code a été établi avec les autorités suisses et allemandes — il est notamment recommandé aux Haut-Rhinois de rester chez eux ou sur leur lieu de travail, de ne sortir dans une pièce bien isolée, de respirer lentement à travers un linge mouillé en cas d'odeur anormale. La population est aussi invitée à démenter les rumeurs de Radio-France et FR3 Alsace et à éviter de trop téléphoner pour ne pas surcharger les lignes.

« Inondations meurtrières aux Etats-Unis. — Mauvais temps aux Etats-Unis : après les tornades, de fortes pluies suivies d'inondations ont fait trois morts... »

Le Monde sur minitel MINI JOURNAL

Le Tour du Monde en 10 écrans

3615 TAPÉZ LEMONDE

Calixthe Beyala C'est le soleil qui m'a brûlée roman / Stock



سكزا من الاجل

Le Carnet du Monde

Décès

- Pélouse, Montpellier, Barcelone, Paris, Athènes.

Enio Anastasi, son mari, Nicolas et Renée Boviatzis, ses parents, Alexandre Boviatzis, son frère, Ariane Boviatzis, sa sœur, Nicolas Villodre, son beau-frère, Toute la famille. Et tous ses amis, ont l'immense douleur d'annoncer la mort, survenue à Pérouse (Italie), le 17 décembre 1987, de

Marietta BOVIATZIS-ANASTASI, docteur en sciences politiques, enseignante à l'université de Sienne, âgée de quarante ans.

- Michel et Mireille Dauphin, ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 23 décembre 1987, de leur grand-mère

Jeanne MASSIER.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

19, rue Victor-Hugo, 92240 Malakoff.

- M<sup>me</sup> Jean Parizel, M. et M<sup>me</sup> Patrice Henault-Parizel, M<sup>me</sup> Dominique Henault-Parizel, M. et M<sup>me</sup> Pierre Parizel, Et toute la famille, vous font part du décès accidentel de

M. Jean PARIZEL,

leur époux, père, frère et parent, survenu le 13 décembre 1987, à l'âge de soixante ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mardi 29 décembre 1987, en l'église Notre-Dame-des-Ortages, 81, rue Haxo, 75020 Paris, où l'on se réunira à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thiais-Parisien, dans le caveau de famille. 9, rue Irénée-Blanc, 75020 Paris.

- Gerry Pons, son épouse, Mario-Christine Pons, Jean-Diédier et Annie Pons, ses enfants, Stéphanie Pons, sa petite-fille, Et toute la famille, vous prient d'assister aux obsèques de

Victor PONS,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur le 26 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 décembre, à 9 h 30, en l'église de Saint-Rémy de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Selon sa volonté, vos offrandes seront transmises au mouvement ATD-Quart-Monde.

Ni fleurs ni couronnes.

58, rue de Paris, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

- Le président-directeur général, La direction Et l'ensemble du personnel de la Société des produits du lait, font part du décès de leur ancien collaborateur

Victor PONS.

CARNET DU MONDE. Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal. 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 08. Tél. MONPAR 850 572 F. Télécopieur: 45-22-06-81. Renseignem. Tél. 42-47-95-03. Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques ..... 88 F Abrégés (avec justificatif) ..... 60 F Communications diverses ..... 72 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

- Nous apprenons le décès de François SAULIEU de la CHOMONERIE, survenu le 25 décembre 1987.

(Né le 19 février 1907, à Lugey-la-Libre (Belle), France de Sauleu - de son nom de plume - a partagé son existence entre la diffusion des conducteurs de poids lourds et des activités de presse. Secrétaire de la Confédération des chauffeurs-routiers et des salariés de France, et président de l'Union internationale des chauffeurs-routiers, il dirigeait le mensuel Les Routiers et dirigeait le Conseil supérieur des transports depuis 1973.)

- On nous prie d'annoncer le décès de

Hélène SPITZER

rappelée à Dieu dans sa centième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 30 décembre 1987, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Ivry (médecin Mairie d'Ivry).

11, rue Raspail, 94200 Ivry-sur-Seine.

Anniversaires

- Louise ERUIMY, il y a un an, quittait les siens.

Son merveilleux souvenir restera toujours présent.

- Il y a un an nous quittait Jacques LANDAULT.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

- Pour le premier anniversaire de la mort de Henri LEVI, ingénieur civil des Mines, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

78290 Croissy-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de textes une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel des vendredi 25 et samedi 26 décembre 1987:

DES DÉCRETS

• N° 87-1032 du 21 décembre 1987 portant publication de l'échange de notes des 11 février 1986 et 8 avril 1987 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume d'Espagne complétant les accords sous forme d'échanges de notes des 25 août 1969 et 25 juin 1971 relatifs à la création d'un bureau à contrôle nationaux juxtaposés en gare de Carrière.

• N° 87-1033 du 21 décembre 1987 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada relatif à la navigabilité aérienne.

• Du 21 décembre 1987 portant classement parmi les sites du département du Finistère du site formé par la pointe du Raz sur les communes de Plogoff et de Clédren-Cap Sizun.

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 27 décembre:

DES DÉCRETS

• N° 87-1034 du 22 décembre 1987 portant publication de la convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, faite à Vienne le 11 avril 1980.

• N° 87-1036 du 24 décembre 1987 modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux offices publics d'aménagement et de construction.

• N° 87-1037 du 22 décembre 1987 modifiant le décret n° 86-571 du 14 mars 1986 fixant les modalités d'ouverture et de clôture de la chasse.

UN ARRÊTÉ

• Du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapie, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien.

UNE CIRCULAIRE

• Du 12 octobre 1987 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (application de la directive communautaire CEE n° 86-280 du 12 juin 1986 relative aux rejets de tétrachlore de carbone, de DDT et de pentachlorophénol).

Communication

Polémiques autour de « Questions à domicile »

« L'Humanité » accuse TF 1 d'avoir « censuré » un témoignage de résistant

L'Humanité des 26 et 28 décembre a lancé une polémique contre l'émission de TF 1 « Questions à domicile », reprochant à TF 1 d'avoir « censuré » une interview de Roger Le Hyaric, ancien chef des FTP du Morbihan, qui assuraient que Jean-Marie Le Pen n'avait jamais été résistant. L'Humanité fait le même reproche au Monde, qui avait publié dans ses éditions du 17 décembre un portrait du chef de file de l'extrême droite et n'avait pas donné la parole au commandant des FTP du Morbihan. « Qui a pris la décision d'éliminer le témoignage de Roger Le Hyaric? A la demande de qui et pourquoi? », s'insurge Gilles Seneffe, tandis que Claude Cabanes, rédacteur en chef de l'Humanité, assure dans son éditorial que le fait que Jean-Marie Le Pen soit passé deux fois, depuis la création de cette émission, à « Questions à domicile » relève d'une entreprise de pilotage programmée au plus haut niveau de l'Etat. Anne Sinclair a précisé de son côté que Roger Le Hyaric avait été sollicité comme beaucoup d'autres pour la réalisation d'un portrait et que cette interview-là, comme beaucoup d'autres, n'a pas été utilisée.

Claude Cabanes livre lui-même, dans son éditorial, le texte de son assemblée générale de l'Humanité. Une fois de plus, il s'agit de démontrer que... le PS vive à droite: « Le Pen est allé au Parti socialiste, écrit-il. Il fait usage de sa notoriété pour son opération d'alignement avec le droite dite résistante, comme on l'a vu récemment en Champagne-Ardenne et en Ile-de-France. » - J.M.C.]

M. Robert Maxwell envisage l'achat du New York Post. M. Robert Maxwell, président de Maxwell Communication Corporation, vient de déclarer qu'il envisageait d'acheter le quotidien le New York Post, actuellement contrôlé par le patron de presse australo-américain M. Rupert Murdoch. Les deux géants de la communication se sont rencontrés à ce sujet. M. Maxwell a indiqué que ce « rachat se ferait si le prix était juste »; le groupe du magnat britannique, qui dispose de 5 milliards de francs directement mobilisables, « a besoin d'une acquisition majeure sur l'Est-Unité », a déclaré M. Maxwell. Il a précisé en outre que le territoire américain lui semblait idéal pour lancer « un tabloïd couleur de meilleure qualité que USA Today », qu'il voulait concurrencer. Mais il a ajouté que la décision concernant ces deux projets exigeait du temps.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Transports

La remontée des chantiers navals finlandais De super-ferries

STOCKHOLM de notre correspondant

De plus en plus grands, de plus en plus spacieux, de plus en plus luxueux, véritables palaces flottants, brillant de tous leurs feux dans le silence de la nuit de la Baltique, adaptés à un trafic sans cesse croissant entre la Finlande et la Suède, les plus grands car-ferries du monde et leurs ancêtres scandinaves de la fin des années 50 sortent presque tous des chantiers navals finlandais de Wärtsilä, qui « fait du brise-glace à la porcelaine ».

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquiescent du France, rebaptisé Norway) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glaces) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient: la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordstjärnan d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glaces se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre: deux pays liés par une longue histoire commune que séparé, à l'extrême, 80 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique: Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont trans-

misé des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFRO, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde: 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro





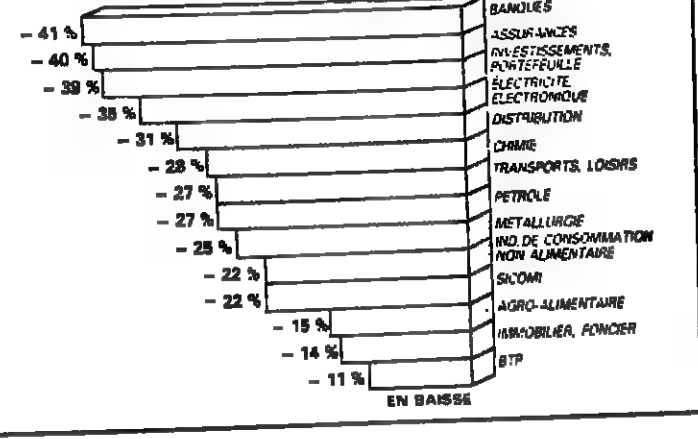


صكزا من الاصل

ECONOMIE

LE MARCHÉ DE PARIS EN 1987

L'évolution par secteur



INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Un carnage

Les sociétés de portefeuilles... les holdings... les sociétés d'assurance... les valeurs... les sociétés de portefeuille...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists various companies like Chargeurs SA, CGIP, etc.

(1) Attribution gratuite: 1 pour 10. Cours du droit: 120 F. (2) Division à 100 F. Cours du droit: 103,55 F. (3) Division au titre par 10.

ASSURANCE

La fin de l'euphorie

Après quatre années... l'économie préférant mettre d'abord sur le marché l'UAP... les assurances... les valeurs... les sociétés d'assurance...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like AGF, AGP SA, etc.

(1) Attribution gratuite (1 pour 10) à 150 F. (2) Division par 5. (3) Division par 5.

VALEURS A REVENU FIXE

Un repli limité

A tout seigneur... l'année 1987... les obligations... les valeurs... les sociétés d'assurance...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists interest rates for various periods.

BANQUE

L'effondrement

Les valeurs bancaires... les champions de la baisse... les valeurs bancaires... les sociétés bancaires...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists banks like BNP, Cetelem, etc.

(1) Emission: (1 pour 5) à 370 F. Cours du droit: 13,50 F. attribution gratuite (1 pour 10). Cours du droit: 92 F. (2) Attribution gratuite (1 pour 5). (3) Emission (1 pour 6) à 100 F. attribution gratuite (1 pour 2) du droit: 156 F. (4) Attribution gratuite: 1 certificat d'investissement pour 10 actions. Cours du droit: 25,50 F. (5) Attribution gratuite: 11 actions nouvelles au nominal de 80 F pour 10 actions au nominal de 100 F. (6) Attribution gratuite: 1 certificat d'investissement pour 10 actions.

PETROLE

Grâce au brut

Les valeurs pétrolières... le replongé en 1987... les valeurs pétrolières... les sociétés pétrolières...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists oil companies like Elf, Total, etc.

PRIVATISEES

De l'enthousiasme à la désillusion

Pas moins de... les entrées en Bourse... les valeurs industrielles... les sociétés privatisées...

Table with columns: VALEURS, PRIX OPV, PREMIER JOUR de cotation, PREMIER cours, COURS le plus haut, COURS le plus bas, FIN 1987. Lists privatized companies like Sain-Gobain, etc.

(1) Augmentation de capital. Cours de base de souscription: 15 F.

BATIMENT

Le mieux placé

Le cyclone n'a pas épargné... le bâtiment... les valeurs du bâtiment... les sociétés de bâtiment...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists construction companies like Bouygues, etc.

(1) Emission à 1 000 F (pour 4). Droit: 80 F. (2) Emission à 520 F (1 pour 7). Droit: 80 F. (3) Emission à 50 F (1 pour 1). Droit: 15 F. (4) Division du nominal par quatre (1 ancienne pour 4 nouvelles). Attribution: 1 pour 10. Droit: 230 F.

AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTS

Le temps des fusions

Dans ce compartiment... les fusions... les valeurs de l'automobile... les sociétés d'équipement...

Table with columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists automotive companies like Peugeot, etc.

(1) Emission à 1 700 F de 1 691 500 actions à base de souscription d'actions. Ces bons donnent droit à la souscription de 1,2 action nouvelle pour un ancien. Attribution (1 pour 5). Droit: 300 F.

l'année, une hausse de 10,4 % des immatriculations... les fusions... les valeurs de l'automobile... les sociétés d'équipement...

Concentrat

AGRO-AL

Les pa

1987



ÉCONOMIE

LE MARCHÉ DE PARIS EN 1987

Concentration malgré tout

LES valeurs de la distribution se sont dégradées en 1987... beaucoup plus vite que les autres...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists various companies like Alcatel, Bouygues, etc.

(1) Division du titre par 10. Attribution gratuite (1 pour 10). (2) Augmentation en numéraire (1 pour 4)...

L'ombre de Moulinex...

APRÈS la sévérité, la rigueur. Au piquet l'année dernière, le matériel électrique a été littéralement mis au régime sec...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Alcatel, Bouygues, etc.

(1) Division du titre par deux.

Affectés par le krach

CE compartiment hétéroclite où se côtoient l'hôtellerie, la distribution d'eau, la restauration et depuis cette année la télévision...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Accor, BSN, etc.

(1) Prix de l'offre de vente proposée et son fin 86. (2) Attribution gratuite (1 pour 10)...

Les parades anti-OPA

TOUT comme en 1986, le secteur agro-alimentaire a vécu au rythme des rumeurs d'OPA. Pour s'en prémunir, de nombreux groupes ont pris les devants...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Beghin-Say, etc.

(1) Émission (1 pour 10) à 3 500 F. Cours du droit: 105 F. (2) Attribution gratuite (1 pour 2)...

Morosité

DANS ce secteur la morosité persiste. L'aéronautique s'est d'abord enfoncée dans la crise affectant l'ensemble des firmes de ce secteur...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Av. M. Dassault, etc.

(1) Attribution gratuite (1 pour 1). (2) Réduction du capital par échange de 2 actions anciennes pour 1 nouvelle.

En attendant Rhône-Poulenc

S'IL est un secteur où la conjoncture a été bonne, c'est la chimie. Ce compartiment n'en a pas moins souffert...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Arjomat, etc.

(1) Attribution gratuite (1 pour 1). (2) Réduction du capital par échange de 2 actions anciennes pour 1 nouvelle.

Une année agitée

CE secteur fourre-tout a connu une année boursière extrêmement agitée. Une OPE (offre publique d'échange), une augmentation de capital reportée et l'entrée sur le second marché de plusieurs sociétés...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Agache, etc.

(1) Émission (1 pour 5) à 3 500 F. Cours du droit: 680 F. (2) Division (4 pour 1)...

Conforama et Arnault et Associés les 8 septembre et 10 octobre derniers. Si la firme d'ameublement, tout comme le Bon Marché, est une filiale de la Financière Agache...

Table with 5 columns: Valeurs, Fin 1986, Plus haut, Plus bas, Fin 1987. Lists companies like Agache, etc.

(1) Émission (1 pour 5) à 3 500 F. Cours du droit: 680 F. (2) Division (4 pour 1)...

Le mieux placé

Le temps des fusio

Illusion



LES BOURSES ÉTRANGÈRES EN 1987

NEW-YORK

La hantise de 1929

COMMENCÉE sur fond de scandale, l'année 1987 se termine ébranlée par le krach du 19 octobre. Au premier trimestre, les retombées de l'affaire Boesky éclaboussaient d'autres financiers. La SEC interpellait plusieurs personnes pour des informations confidentielles. Ces péripéties s'empêchaient même la Bourse américaine d'afficher une éclatante santé. L'indice Dow Jones volait alors à un record qui culminait à 2 722,42 le 11 août. Quelques jours auparavant, Wall Street avait enregistré une hausse de 243 points. À cette époque, les investisseurs se rappelaient qu'entre 1929 et 1932 les cours avaient monté puis interrompu pendant cinq ans, trois mois, il débouchait sur le grand krach de 1929, qui débuta le jeudi 24 octobre (le Monde du 14 août). Mercredi 14 octobre 1987, le déficit du commerce

Table with 3 columns: Valeurs, Cours fin 1986, Cours fin 1987. Lists various stocks like Alcoa, Adgeis, ATT, Boeing, etc.

extérieur États-Unis pour le mois d'août (15,7 milliards de dollars), considéré comme catastrophique, s'affichait sur les écrans de milliers de terminaux dans le monde entier. Immédiatement, le dollar s'effondrait de même que l'ensemble des valeurs cotées. Le New-York, l'indice Dow Jones enregistrait alors une baisse de 95 points (-3,8%). Ce n'était qu'un début. Le vendredi 16, la chute du Dow Jones s'accélérait. L'indice perdait 100 points. Ce n'était rien par rapport au « lundi noir » qui allait suivre. Le coup de grâce fut donné avant et pendant le week-end par des petites phrases incendiaires du secrétaire au Trésor, M. James Baker, menaçant l'Allemagne, coupable de relever ses défenses, de représailles immédiates, de mesures supplémentaires du dollar... Instantanément, les propos provoquèrent la crainte et la méfiance. L'ouverture, le 19 octobre, Wall Street était saisie par la panique. Le Dow Jones perdait 100 points pour finir à 1 738,42. Cet effondrement (-22,4% des cours) fut le plus du double celui enregistré

FRANCFORT

L'année du « diable »

Dans les marchés internationaux, Francfort est de ceux qui ont le plus trinqué en 1987. Comme l'année précédente, la cause du krach, la place allemande s'est classée bonne dernière dans le peloton. Mais vraiment surprenant ? Cette année, qui restera dans les « annales du diable », l'on dit que l'été, avait déjà mal commencé pour les valeurs allemandes. L'activité économique avait eu du mal à redémarrer outre-Rhin. En outre, la baisse du dollar avait sérieusement ébranlé les perspectives de croissance des entreprises à l'étranger. A la fin du premier trimestre, Francfort en recul de 18%. Néanmoins, la sous-évaluation des actions allemandes, leur rende-

Table with 3 columns: Valeurs, Cours fin 1986, Cours fin 1987. Lists stocks like AEG, BASF, Bayer, etc.

ment nécessairement élevé, également les résultats, meilleurs qu'il n'était prévu, affichés par les grands groupes industriels, pour être déjà touchés en partie par la dépréciation du billet vert, allaient favoriser une reprise de printemps (+11% environ). Pour le premier semestre, les Bourses allemandes battirent leurs records de transactions, près de 1 000 milliards de deutschemarks titres échangés.

LONDRES

Un anniversaire détonant

TOUT comme les autres places internationales, la Bourse de Londres a connu un premier particulièrement stimulant. Le Stock Exchange progressa ainsi de plus de 45% depuis le début de l'année, lorsqu'il a atteint son plus haut niveau le 19 juillet. L'indice FT affichait 1 226,2. La tendance s'inversa au début d'octobre et le 19 ce mois, le marché perdait 10%. Le 20 fut ensuite d'une ampleur considérable. La chute de valeurs a été encore plus rapide qu'à Wall-Street. L'indice FT sur le mois de novembre, Wall Street réagissant à différentes phases de négociations avec le président Reagan et le Congrès pour réduire le déficit budgétaire américain. Le 26 octobre, New-York a droit à son deuxième « lundi noir ». L'indice Dow Jones perdait 157 points (-4%), effaçant totalement la reprise des jours précédents. Après une accalmie suivie d'une fragile reprise, la Bourse s'effondrait au début du mois de novembre. Cependant, le lundi 23 novembre, Wall Street accueillait avec scepticisme l'accord enfin intervenu au Congrès et la Maison Blanche. Après une médiocre semaine de réflexion et d'hésitation à propos de cet accord, la journée du 30 novembre ne faisait que confirmer la méfiance des opérateurs financiers à l'égard du pouvoir politique. À l'issue d'une séance de débats de soir, le Dow Jones se dépréciait de près de 77 points. Cette chute de 4,4% était encore l'une des plus dures de son histoire. Le jeudi 3 décembre, après deux journées plus calmes, un nouveau recul de 72 points était enregistré. Le baromètre retrouvait ainsi à 1 738,42, touché le 19 octobre.

Le krach a été intervenu dans la City s'apparentait à fêter le premier

Table with 3 columns: Valeurs, Cours fin 1986, Cours fin 1987. Lists stocks like Broomhan, Bowater, Brit. Petroleum, etc.

anniversaire du « big bang » le 27 octobre, cette dégringolade de l'indice avait fait de nombreuses victimes. Beaucoup d'établissements financiers ont préféré jeter l'éponge et se retirer après

D'UNE PLACE A L'AUTRE

Table with 6 columns: Places, Fin 1986, Fin 1987, %, Plus haut, Plus bas. Lists Tokyo, Londres, New-York, Hongkong, Bruxelles, Milan, Zurich, Amsterdam, Francfort.

(1) Nouvel indice : base 100 déc. 1985.

HONGKONG

L'échec de la fermeture

L'ANNÉE a été particulièrement mouvementée à la Bourse de Hongkong, deux secousses entourant une hausse de plus de 56% de l'indice Hang Seng : la fermeture pendant quatre jours du marché et la nomination d'un nouveau président. A la mi-janvier, cette place perdait brutalement 3,7% à l'annonce de la mort du gouverneur. Hongkong et surtout son limonadier et secrétaire général du Parti communiste. Le départ de M. Hu Yaobang pouvait craindre un arrêt de la politique d'ouverture économique de la Chine. Les craintes se dissipèrent progressivement après l'intervention des autorités de Pékin assurant que le système capitaliste serait maintenu à Hongkong conformément à l'accord sino-britannique de 1984. Les cours s'envolaient alors stimulés par une arrivée massive des investisseurs étrangers. L'indice Hang Seng atteignait son plus haut niveau à 3 949,73 points (+36%) le 1er octobre. Le krach mondial du 19 octobre se traduisit par une chute spectaculaire de 11% de l'indice. Craignant un effondrement total de la place, les autorités ont décidé de fermer le marché pour le reste de la semaine. Hélas, le jour de sa réouverture, le 26 octobre, la Bourse perdit 33% entraînant dans sa chute l'ensemble des places internationales. Sur cette place hyperspéculative, la crise a été amplifiée par la fragilité du marché à terme qui en mai 1986 et qui, basé sur l'indice Hang Seng, permet de réduire les risques à long terme encourus par les investisseurs. Chaque mois en y traite 27 000 contrats d'un montant de 5 milliards de dollars de Hongkong plaçant un marché au deuxième rang après celui des États-Unis.

L'onde de choc se poursuivait jusqu'au 7 décembre, jour où la Bourse de Hongkong a connu son plus bas de l'année (1 894,94). Depuis, elle passe ses journées à se relever.

PARIS

Si j'ai eu exécrable (-12%), juillet se termina sur une note un peu plus gaie (+4,5%). Ce fut le plus sans mal. « Un fardé la Bourse pour les grandes vacances », entendait-on. Pendant le long week-end du 14 juillet, la Bourse prit sa retraite et, à la fin du mois, les premiers mariages entre les banques et les assurances se changeaient en un mariage de convenance. La BNP et le BNP paribas, la Société générale et Delahaye-Ripault. Sir James Goldsmith défraya également l'actualité en se retirant, à surprise, des affaires. Était-ce un signe prémoniteur ?

Début août, les événements sanglants de La Mecque mirent le marché en émoi et des rumeurs de remaniements ministériels dans le SMF alourdissent encore une atmosphère déjà tendue par la hausse des taux. Pourtant Wall Street pulvérisait régulièrement ses records. Malgré un MATIF revenu pitoyablement à deux chiffres, Paris se relevait par la hausse. Le

TOKYO

Le civisme récompensé

Le civisme a payé. Le Kabuto-Cho peut se vanter d'avoir remarquablement résisté à la dépression de 1987 (+1%). Tokyo Exchange (TSE), le dernier paradis boursier ? N'exagérons rien. Certes, à l'exemple de New-York, l'année avait débuté en fanfare. Malgré de multiples difficultés, à commencer par le problème monétaire et l'absence d'un yen dont l'appréciation incessante vis-à-vis du dollar rendait l'exportation, le marché nippon s'offrait le luxe de jusqu'à un parcours parfait jusqu'au seuil de l'été, avec 30% de hausse.

Le marché pétrolier ne fut pas épargné par cette vague de convulsions. Notamment BP. Cette firme, qui fut la plus grande des privatisations du programme de Margaret Thatcher, d'un montant de 7,5 milliards de livres, fut d'abord un succès. Les banques arrivèrent à vendre les titres au public, et certaines entreprises d'activités financières. Sur les 2,1 milliards d'actions proposées correspondant à 31,5% du capital encore détenu par l'État et une augmentation de capital de 1,5 milliard de livres n'ont été souscrites que 3,5% de l'offre. Au total 70,7 millions de titres ont été achetés par 270 000 petits souscripteurs. L'opération intervint au plein creux boursier et conduisit les pouvoirs publics à faire acheter par la Banque d'Angleterre un certain niveau pour éviter l'effondrement du marché. Ce fil de sécurité ne sera prolongé au-delà du 6 janvier. Depuis le retour au privé de la Kowloon Railway régulièrement des fonds. Sa part dépassait à la fin de l'année les 10%.

Qui ne serait pas tenté de tenter ? Les étrangers ne s'en sont pas obolés à la puissance financière japonaise. Jusqu'aux institutions japonaises elles-mêmes, dont on sait qu'elles avaient sur leurs portefeuilles d'obligations et de titres du Trésor américain des moins-values, qui, à 35 milliards de dollars, ont été livrées dans leur propre marché. C'était pour compenser les effets de la baisse du dollar. Au pays du Soleil-Levant, ça s'appelle le « rachat ». Les entreprises japonaises ont été les premières à se livrer à un petit jeu. Tamei Chemical s'y est brûlé les ailes. L'effet conjugué de tous ces achats allait permettre au Kabuto-Cho de franchir la grande étape de l'indépendance. Le 10% de baisse du facteur technique rencontré un début juillet étaient début octobre.

Le 10 du mois, la Bourse de Tokyo battait ses records d'altitude. Le Nikkei au niveau sans précédent de 26 646,43 (+42% depuis le début de l'année). Logiquement,

le cyclone boursier aurait dû dévaster le Kabuto-Cho. Singulièrement, il a été heuré un véritable mur de béton.

Au Japon, la solidarité n'est un vain mot. Devant le péril, les maisons de titres, les institutions, les ministères des finances, se sont serrés les coudes pour surmonter un désastre. Jusqu'aux particuliers, qui ont emprunté de l'argent pour racheter des titres. Résultat : Tokyo, plus que le séisme, ne lâcha que 16% de sa substance. Et encore, c'est la faute aux étrangers, les ordres de vente en octobre ont dépassé 2 000 milliards de yens pour couvrir les pertes des États-Unis et en Europe. Même l'archaïsme du TSE a constitué également un sérieux rempart. Le marché a été récompensé. Il est que le retour des « Gaïjin »

Table with 3 columns: Valeurs, Cours fin 1986, Cours fin 1987. Lists stocks like Aida, Bridgestone, Canon, etc.

(soûlignés désignent les étrangers au Japon) ne s'en sont pas obolés à la puissance financière japonaise. Jusqu'aux institutions japonaises elles-mêmes, dont on sait qu'elles avaient sur leurs portefeuilles d'obligations et de titres du Trésor américain des moins-values, qui, à 35 milliards de dollars, ont été livrées dans leur propre marché. C'était pour compenser les effets de la baisse du dollar. Au pays du Soleil-Levant, ça s'appelle le « rachat ». Les entreprises japonaises ont été les premières à se livrer à un petit jeu. Tamei Chemical s'y est brûlé les ailes. L'effet conjugué de tous ces achats allait permettre au Kabuto-Cho de franchir la grande étape de l'indépendance. Le 10% de baisse du facteur technique rencontré un début juillet étaient début octobre.

Le 10 du mois, la Bourse de Tokyo battait ses records d'altitude. Le Nikkei au niveau sans précédent de 26 646,43 (+42% depuis le début de l'année). Logiquement,

La cassure

« s'amplifia en fin de mois avec la décision inattendue prise par M. Balladur d'abaisser de 33,3% la TVA sur les véhicules automobiles. La Bourse jeta ses derniers feux le 4 septembre, mais sans parvenir à reprendre ses hauts niveaux (435,9 à l'indice CAC).

A partir du lundi 7 septembre, le marché se plongea dans une longue retraite, qui allait durer jusqu'à la fin de l'année. Le 10 septembre, le marché se produisit en septembre. Le marché se voyait voguer au gré des nouvelles de l'économie domestique, toujours peu encourageantes, surtout s'agissant du commerce extérieur. Quand l'autonomie du yen, le Dollar et l'impact d'un instant une heure d'attente en jugeant que « Paris peut jouer un rôle important parmi les places de deuxième division en Europe avec Francfort et Amsterdam ». Mais le syndrome des taux d'intérêt étouffa vite toute velléité de hausse, tandis qu'à Wall Street la première grande vague de ventes informatiques déferlait en faisant craquer le marché américain. « Si tout le monde va se retirer », lançait un agent de change. Il se croyait pas si bête dire. La Bourse de Paris se relevait à bien qu'elle sombra. L'annonce aux États-Unis d'un déficit commercial colossal pour août mit le feu aux poudres.

Le lundi 19 octobre, le tocsin se fit entendre. Le marché s'effondra littéralement (-10%), entraînant toutes les places, grandes ou petites. La nuit suivante, Wall Street fut terrassé. Partout les décomptes s'accumulèrent vite. La liquidation d'octobre fut sanglante (-22%). Mais il y eut deux jours de « terribles », le 26 et 28 octobre, avec, chacune, 9% de baisse. Le

soir du neuvième jour, qui suivit l'éclatement de la crise, les valeurs françaises avaient fondu de 27%. De jamais vu. Le séisme eut de nombreuses répliques.

En novembre, le marché parisien boucla sa première semaine de baisse avant de voir apparaître la première reprise. Constitué rue de Rivoli dans le plus grand secret, l'État-major de crise intime l'ordre aux « zinzins » de tenir le marché à tout prix jusqu'au 31 décembre. Ils s'exécutèrent en rachetant à chaque jour, à carnet, les valeurs qui avaient vu la clôture du marché en continu, les valeurs qui avaient vu l'indicateur. Les professionnels, du moins, l'affirmèrent. Le syndic, lui, se berna à démentir qu'il y ait eu action « systématique ». N'importe ? Rien n'y fit vraiment.

Mais novembre les crises, elles non plus, ne sont pas éternelles, petit à petit le marché revint. Les apaisements vinrent de New-York, mais aussi du front monétaire avec une baisse généralisée des taux d'intérêt. Quelques mois mauvaises nouvelles domestiques, comme la forte réduction du déficit commercial pour novembre, détendirent l'atmosphère.

La liquidation de décembre fit jeu presque égal (-1%). La trêve de Noël fut respectée. Mais nul ne se hasarda maintenant au jeu des pronostics. Tous tablèrent sur l'abondance des liquidités début 88 (70 milliards de francs dont 30 milliards au moins proviendront du remboursement de l'emprunt 7% 1973 le 16 janvier) pour fertiliser la Bourse. Tout dépendra de l'aptitude des pays industrialisés à trouver un mois avant l'ouverture économique, financière et monétaire. La Bourse s'en est-elle encore un avenir ? La question se posait sérieusement en fin d'année.







## CINÉMA

« Les Innocents », d'André Téchiné

### Celle qui venait d'ailleurs

Comme dans la plupart de ses films, André Téchiné raconte comment, quand on ne connaît pas les règles du jeu, on provoque le malheur.

Jeanne (Sandrine Bonnaire) arrive dans une ville portuaire du Midi... la France pour assister au mariage de son frère Alain (Stéphane Audrey)...

La plupart des films d'André Téchiné, écrits avec Olivier Assayas... Pascal Bonitzer, l'histoire d'un être d'ailleurs...

Mehdi Charef achève « Camomille », son troisième long métrage

### L'homme qui marche

Après le Thè harem d'Archimède et Miss Mona, deux regards sombres sur la marginalité de la France d'aujourd'hui, Mehdi Charef achève Camomille.

Paris, porte d'Italie, treizième arrondissement. Depuis vingt ans, l'armée des ombres d'immenses tours...



Philippe Levy-Bonheur, Patrick Besson et Mehdi Charef (de gauche à droite)

ne cesse de recruter. Là où s'élevaient les longs murs à briques rouges, les toits en verrière, les hautes cheminées des usines...

De la belle époque seuls demeurent deux ou trois ruelles, une école, quelques bistrot et un atelier... par une artiste-peintre dont le phylaxaire ont remplacé les clés d'acier du regrettable...

Restent les images de Camomille, le troisième film de Mehdi Charef, dont le tournage vient d'être achevé. Dans un quartier populaire de Paris vit un jeune homme...

Mehdi Charef, écrivain et cinéaste né au Maroc, est marié à Marius, Algérien, venu rejoindre son père en France en 1963. Il écrit Camomille en huit jours, après y avoir pensé pendant plus de deux ans...

J'étais bloqué, lâche. Avec un film, j'essaie de me rattraper. Camomille est l'histoire d'un homme qui ne peut pas ce qu'il veut le désir et d'une fille qui ne veut plus son amour...

Après le Thè harem d'Archimède et Miss Mona, deux films assez noirs sur l'exclusion de la société contemporaine...

Après le Thè harem d'Archimède et Miss Mona, deux films assez noirs sur l'exclusion de la société contemporaine, un récit moral de Mehdi Charef...

« Jusqu'à présent, j'ai gardé une certaine émotion, une sensibilité différente. Je ne pourrais pas dire que j'ai fini par penser et voir... L'œil, l'oreille s'habituent. Je ne veux pas qu'ils s'habituent. La caméra doit poursuivre foule, j'ai envie d'aller partout en Allemagne, en Australie. Je n'ai pas peur d'être étranger, c'est plutôt une force ».

Des histoires pleines d'images Ce voyage pourrait bien commencer par l'Algérie. « J'ai envie de raconter mon enfance là-bas, pendant la guerre, quand mon père racontait, pour se rassurer et nous faire dormir, de longues histoires pleines d'images. Dans la culture arabe, tout est image. Les films, les photos, les bouquins dans lesquels il faut absolument que je fasse un film là-dessus... c'est comme Miss Mona, c'est un monde que j'avais sur le dos. Je n'aurais pas pu partir sans l'avoir fait. L'échec commercial de son deuxième film n'a pas empêché le

avance dans un univers réel, elle n'accepte pas forcément les coups de hasard. Elle se déplace dans une atmosphère onirique, elle est partagée entre Stéphane et Saliq, elle ne se contente pas physiquement de Stéphane Depardieu et son double Barocco, n'en ont pas moins une fonction semblable.

Chaque fois que la mise en scène épouse le point de vue de Jeanne parcourant le labyrinthe d'un monde inconnu, le style flamboyant de Barocco nous entraîne aux profondeurs de l'amour, du désir, de la jalousie, de la vengeance.

Lorsque le narration se veut seulement objective (la description politique, les tensions communautaires), le film se banalise en mettant les points sur les i. On aime ce qui sollicite l'imagination, le cœur violent des sentiments, la folie dont font preuve, jusqu'à s'y briser, les personnages. Voilà le monde de Téchiné, ce qui inspire la composition de ses plans, le jeu de caméra, les éclairages. Et Bonnaire formidable parce qu'elle devient le médium de cet univers à la fois affective et politique. Voilà le monde de Téchiné, ce qui inspire la composition de ses plans, le jeu de caméra, les éclairages. Et Bonnaire formidable parce qu'elle devient le médium de cet univers à la fois affective et politique.

JACQUES SCHLIER.

## MUSIQUE

Sur Jean Barraqué

### Dans les ruines du génie

Janvier marquera la sixième anniversaire de Jean Barraqué, de la revue Entretiens nous retrace l'opportunité d'un numéro spécial de ce compositeur, qui est sans doute, avec Pierre Boulez, le plus grand des sériels français.

Francis Nicolas, la musique de Barraqué, quinze ans après sa mort (en 1973), peut-être d'être mal joué, peut-être d'être mal joué, peut-être d'être mal joué...

Les spécialistes ne manqueraient pas d'être tentés par ce jeu de mots qui réserve une large place aux études techniques de Bill Hopkins (Barraqué ou l'Art de la Sérénité), Henri Loeferle (Le Temps restitué), François Nicolas (Le Sonnet de développement), Joel-François Durand (analyse de la Sonate).

Il est en fait un grand spécialiste qui ferait rayonner le nom de Barraqué, dont la personnalité humaine mériterait d'être plus largement connue. Entretiens nous offre au moins une bonne chronologie de sa vie et de son œuvre par Jean-Marie Lantier, qui figurent des lettres et des écrits profanes. Une étude de Patrick Ozard-Low met en rapport la recherche de Barraqué, consacrant les dix-huit dernières années de sa vie à la Mort de Virgile, de Hermann Broch, avec la philosophie de Heidegger...

C'est à travers les témoignages de ses amis fidèles, André Hodeir et Michel Fano, qu'on commence à découvrir le vrai visage du musicien : « Chez Barraqué, écrit Fano, il y avait un goût de l'austérité musicale dont il ne s'est jamais départi. C'est une singularité, car il était dans la vie ordinaire, un grand joueur. Il était très fine gueule, aimait beaucoup le plaisir, un temps qu'il en a toujours eu peur, il s'est progressivement mis au plaisir sonore, ce qui explique son amour pour Debussy ».

Entre la musique et la littérature apparaît davantage encore à propos de Beethoven : « Le grand maître et moi-même l'idole de sa vie musicale dans l'enfance. La côté dramatique de la vie de Beethoven, il avait un effet de l'écriture dramatique sur sa personnalité, s'il ne l'avait pas, il pourrait nous dire qu'il n'avait pas encore compris nous ».

On trouve dans les lettres de Barraqué ces deux thèmes traités, masqués, qui en font un homme ou un homme, l'intensité de la musique, son

« impudique » fort romantique parfois, mais Barraqué d'un savoir davantage sur la vie intime de Barraqué, ses dernières années et sur cette œuvre de l'histoire qui semble l'avoir hanté :

« La musique, écrivait-il en 1969, c'est le drame, c'est le pathétique, c'est la mort. C'est le jeu complet, le tremblement jusqu'au suicide. Mais dans le même texte, il fait une remarque extravagante : « Si je suis le musicien que vous pensez et que je joue, c'est mon concert, à mon avis, ce n'est pas le concert de Beethoven. Je ne sais pas. Je sais qu'il n'y a de place pour un grand musicien : le reste sera rejeté. Est-ce que je suis celui-là, je ne sais pas. Mais je sais bien qu'il n'y en aura pas deux ».

Quinze ans après

Pourtant, quelques mois plus tard, il écrivait à son ami : « Je suis las et douloureux. Ne m'accablez pas de consolations. Vous ne savez pas ce que me cause une conduite créatrice implacable, surtout quand, dans une souffrance de supplices, on a inventé l'indolence - inachèvement sans cesse ».

Sans doute faut-il lire, dans cette alternance d'idées lasses ou suicidaires, et de désires super-égoïstes, le lourd tribut payé au mythe de la Mort de Virgile, tel que l'analyse finement François Nicolas :

« Le fragment et l'incomplétude sont bien des marques capitales de l'œuvre de Barraqué. Il est symptomatique que sa volonté de compositeur ait surgi à la lumière de la Symphonie inachevée de Beethoven : il est encore plus frappant de constater que la grande œuvre de son existence, la Mort de Virgile, reste parcellaire et incomplète : l'ampleur démesurée du projet indique d'ailleurs bien qu'il n'y a eu nul accident en son inachèvement, qu'il n'allait de l'essence même du projet de Barraqué que son œuvre comporte plus de plans esquissés que de fragments réalisés. A l'évidence, le projet de Barraqué était son œuvre, son œuvre parvenue ainsi en jachère et se présente à nous telle une architecture en ruine ».

Le temps est venu de rassembler, qu'il ne soit trop tard, un maximum de témoignages sur le personnage et son art (comme l'avait fait en 1974 Paul Mafano et le Collectif de Champigny, dans un cahier ronéotypé fort émouvant). Quinze ans après sa mort, recherche du vrai visage, à découvrir, d'un génie, l'impudique ? Elle paraît indispensable pour que chacun puisse prendre l'œuvre que peu de gens semblent vraiment se soucier d'attaquer ou de défendre, et qui restent victimes de l'incompréhension outrancière dénoncée par André Riotte :

« Sa manière d'échapper à la mesure, de se situer au-delà du jugement, de combler l'immensité de son projet par l'habituel à l'entier, on dirait l'irriter à des positions acquises. Et ce n'est évidemment pas un hasard si un silence, par mégarde déshérité, a été écrit sur son œuvre d'une œuvre d'importance au-delà de l'habituel, par la dimension quasi éthique qu'elle donnait à une attitude d'existence radicale, en marge de l'orthodoxie post-sérielle ».

JACQUES LONCHAMPT.

« Sa manière d'échapper à la mesure, de se situer au-delà du jugement, de combler l'immensité de son projet par l'habituel à l'entier, on dirait l'irriter à des positions acquises. Et ce n'est évidemment pas un hasard si un silence, par mégarde déshérité, a été écrit sur son œuvre d'une œuvre d'importance au-delà de l'habituel, par la dimension quasi éthique qu'elle donnait à une attitude d'existence radicale, en marge de l'orthodoxie post-sérielle ».

« Sa manière d'échapper à la mesure, de se situer au-delà du jugement, de combler l'immensité de son projet par l'habituel à l'entier, on dirait l'irriter à des positions acquises. Et ce n'est évidemment pas un hasard si un silence, par mégarde déshérité, a été écrit sur son œuvre d'une œuvre d'importance au-delà de l'habituel, par la dimension quasi éthique qu'elle donnait à une attitude d'existence radicale, en marge de l'orthodoxie post-sérielle ».

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Séquence (1950-1955), Sonnets pour piano (1952), Le Temps restitué (1953-1968), Au-delà du son (1959), Chant après chant (1966) - ces trois derniers partitions sur des textes de la Mort de Virgile de Hermann Broch - Concerto pour clarinette (1968). L'ensemble de ses œuvres écrites ne dépasse pas trois heures et demie.

« Jean Barraqué, numéro spécial de la revue Entretiens, diffusion Jean-Claude Lattès, 140 pages, 80 F. Signalons dans les ouvrages précédents des dossiers sur Lachenmann, Donatoni, Ferneyhough et Carter (42, rue de Montmorency, 75003-Paris).

## La semaine du mélomane

Grâce aux fameuses pilules du docteur Roux, dont il a retrouvé et avalé une boîte périmée, le mélomane a recouvré la santé. Mais c'est le vrai mélomane qui ne va pas fort. Heureusement quelques spectacles ont encore bon pied bon œil :

Ba-ta-clan, d'Offenbach, au Théâtre Déjazet, mis en scène par Guy Courtance, avec Maryse Costato, Vincent Vittoz, Michel Hubert, Bernard Van Nieuwenhove et l'Orchestre Instrumental de Basse-Normandie dirigé par Dominique Debard.

Les Plaisirs de l'Opéra, une danseuse, un jongleur, une scène par Mireille Laroche, à bord de la Péniche-Opéra amarrée sur le canal Saint-Martin face au 200 qui de Jermappes, à 21 h, le dimanche à 17 h, le dimanche à 17 h, le dimanche à 17 h.

Le Pont des soupis, d'Offenbach au Théâtre de Paris, 17 h, le dimanche à 17 h, le dimanche à 17 h.

## La semaine du mélomane

avec Pierre Cetais, Vivaldi, Khorsand, Maurice Steys, Casar, Yves Besson, direction John Buderkin : mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 h, mercredi à 19 h, dimanche à 17 h, dimanche à 17 h.

Les Plaisirs de l'Opéra, une danseuse, un jongleur, une scène par Mireille Laroche, à bord de la Péniche-Opéra amarrée sur le canal Saint-Martin face au 200 qui de Jermappes, à 21 h, le dimanche à 17 h, le dimanche à 17 h.

Le Pont des soupis, d'Offenbach au Théâtre de Paris, 17 h, le dimanche à 17 h, le dimanche à 17 h.

## EXPOSITION

Au musée de Chambéry

### Le retable du général

Le musée de Chambéry accueille la collection italienne de Paul Bourget, plus les œuvres siennoises mises en dépôt par l'Etat, avec le retable de la Trinité.

Le brave général Daillé a bien mérité de sa petite patrie savoyarde. Héritier, par sa femme, de Paul Bourget, grand collectionneur de peinture italienne, il avait souhaité laisser à Chambéry le fonds constitué par l'écrivain. Il est de ce fonds presque centenaire, il avait confié à son neveu, l'amiral Daillé, le soin de mener à leur terme les longues négociations entreprises avec la municipalité par l'intermédiaire des conservateurs successifs du musée des Beaux-Arts. Elles ont abouti à la donation en dépôt à Chambéry trois autres œuvres siennoises et le retable de la Trinité, de Bartolo di Fredi.

Il faut déterminer aussi précisément que possible l'origine du retable, sur lequel les archétypes de Paul Bourget restaient muettes. Des investigations érudites à Sienne aussi bien que de lents et minutieux travaux de restauration des quatre panneaux qui le composent - dégagés de ses repeints, un écrivain mit et à la croisée s'est révélé être saint Dominique aux fleurs de lys, ont permis d'affirmer - qu'il s'agit bien du retable commandé par dame Malavolti pour l'autel des Malavolti dans l'église Saint-Dominique de Sienne. La date de 1397 a été retenue.

Si Bartolo di Fredi n'est pas l'égal des premiers maîtres siennois du Trecento, comme Duccio, Simone Martini ou les Lorenzetti, du moins combine-t-il assez bien, avec quelques traits d'originalité, les influences de ces grands prédecesseurs. Les artistes de la seconde moitié du quatorzième siècle ont reproduit les schémas. On décèle à la fois de la rigidité byzantine et quelque chose de la douceur gothique siennoise dans les quatre panneaux rapportés d'Italie par Paul Bourget et son épouse.

Si le panneau central du Trône de Grâce - la Trinité - qui, dans une hypothèse, de montage apparaît

comme la lunette de couronnement du retable - est encore d'une rudesse des premiers égoes, les autres tableaux ne manquent pas de ce charme propre aux Siennois : la Visitation - la Vierge aux yeux en amande saluant sainte Elisabeth - s'enlève sur l'architecture rose ou bleutée d'une cité-décor. Une sérénité harmonieuse émane de saint Dominique. Il y a, enfin, de la bonhomie et une sorte de réalisme populaire dans le robuste saint Christophe. L'enfant sur les épaules et les pieds dans une onde où frétille les poissons de différentes espèces.

Le prestige du retable doit contribuer à l'éclosion du musée de Chambéry, où le fonds italien et la collection des paysages du dix-neuvième siècle sont loin d'être négligeables. « Ceux des visiteurs que rebutez le hiératique religieux du Trecento connaîtront des plaisirs plus charnels en s'attardant sur les manifestations voluptueuses de l'exnase de sainte Thérèse telle que l'a peinte, dans une belle harmonie de bruns et de gris, le Florentin Sigismond Coccyzani dans la première moitié du dix-septième siècle.

JEAN-JACQUES LERRANT. Des études de Judith de Botton et Denise Boucher de Lapparent font le point sur l'histoire du retable de la Trinité dans le catalogue avant qu'il soit publié par le musée.

OLIVIER SCHMITT.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
Les jours de spectacle sont indiqués entre parenthèses.
YVETTE MARQUENNE CHEZ-CHERIE CATERLINQUE CHAUVET

Les salles à Paris
ANTOINE - BERNARD-BERTRAND (43-00-71)
ARTESCO-ATHLETIC (43-06-02)
ATACTIAN (43-00-12)

MARIGNY (P.E.T.T.) (43-25-74)
MICHEL (43-25-02)
OPERA-COMIQUE - SALLE FAVART
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93)
PALAIS ROYAL (43-07-59-81)
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-52-97)

Lundi 28 décembre

Lumière (43-46-49-07)
LES KEURS (P.) : Forum Arco-Ciel
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A.)
LES LUNETTES D'OR (H.-F.)
MAURICE (Brit. v.o.)

BOYANNE (A. v.o.) : Clichy, 19
SEINS UNOUE (A. v.o.) : Forum Horizon
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A.)
LES LUNETTES D'OR (H.-F.)
MAURICE (Brit. v.o.)

KING KONG II (A. v.o.) : Hollywood
LISZTOMANIA (Brit. v.o.)
MACSMITH (A. v.o.) : Action Christian
MIDNIGHT (A. v.o.) : Action Christian

Le cinématheque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-34-34)
CENTRE GEORGES POMPIDOU (43-78-35-97)
SALLE GARANCE - CENTRE GEORGES POMPIDOU (43-78-37-29)

cinéma

57-57) : UGC Danubio, 19 (43-25-10-30)
UGC Normandie, 19 (43-53-16-10)
LA RAMBA (A. v.o.) : UGC Bretagne, 9

LES FILMS NOUVEAUX

MEDOUX ET LES HENDERSON
LE MONDE (P.) : Forum Arco-Ciel
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A.)
LES LUNETTES D'OR (H.-F.)

LES FILMS NOUVEAUX

83-93) : Parvatis, 13 (43-31-52-80)
Gammont Alesia, 14 (43-52-83-80)
Panthéon-Montparnasse, 14 (43-20-12-06)

PARIS EN VISITES

MARDI 29 DÉCEMBRE
« Une heure au Père Lachaise »
« Une journée au Musée des Inventiones »

MARDI 29 DÉCEMBRE

« Aspects méconnus du Vieux-Montmartre »
« Hôtels et église de l'Île Saint-Louis »

LES FILMS NOUVEAUX

83-93) : Parvatis, 13 (43-31-52-80)
Gammont Alesia, 14 (43-52-83-80)
Panthéon-Montparnasse, 14 (43-20-12-06)

LES FILMS NOUVEAUX

83-93) : Parvatis, 13 (43-31-52-80)
Gammont Alesia, 14 (43-52-83-80)
Panthéon-Montparnasse, 14 (43-20-12-06)



LES 29, 30, 31 DÉCEMBRE

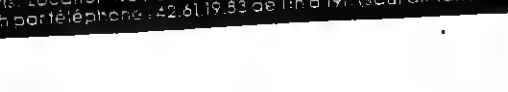
76, rue de la Roquette - 75011 Paris

CHATELET

présente
du 16 décembre 1987 au 24 janvier 1988

A CHORUS LINE

Production MICHAEL BENNETT
mise en scène et adaptation par MICHAEL BENNETT



Informations : 42 33 00 00 Location par carte postale : 2, rue Edouard Belin, 75001 Paris. Localiser aux caisses 14 jours à l'avance, 1 place du Châtelet de 11h à 19h par téléphone : 42 61 19 83 de 11h à 19h (sauf dimanche).











# Economie

## SOMMAIRE

Le dollar de nouveau baissé à Tokyo, atteignant, malgré l'intervention de la banque du Japon, le niveau jamais atteint de 123,55 yens. Après deux jours de fortes baisses, la Bourse de Tokyo s'est stabilisée lundi à la veille de la traditionnelle semaine de fermeture (lire ci-contre).

La consommation française de produits pétroliers restée stable en 1987 par rapport à 1986. En huit ans, elle a baissé de 27 % (lire ci-contre).

La réunion de la commission des comptes de Sécurité sociale a été reportée au 12 janvier. Avec un trou moins élevé que prévu pour la fin 1987, le régime général a meilleure mine, mais les difficultés structurelles, qui expliquent le déficit, demeurent (lire ci-dessous).

## La chute du dollar à Tokyo et en Europe

### Les investisseurs japonais s'inquiètent de la dévalorisation de leurs actifs

La déclaration sept industrialisée, rendue publique le 23 décembre, n'aura eu d'effet sur les marchés que par la baisse supplémentaire du dollar - serait-elle contreproductive - pour la croissance mondiale. Malgré cela, le billet vert, déjà en forte baisse depuis le 25 décembre à Tokyo, a poursuivi inexorablement sa chute, le lundi 28 décembre. Il a chuté à 123,55 yens (contre 125,20 à la fermeture vendredi), son plus bas niveau historique. La Banque du Japon a pourtant intervenu à hauteur d'une centaine de millions de dollars, d'après les cambistes.

En Europe, malgré le soutien des banques centrales (Bundesbank, Banque nationale suisse, Banque de France), le dollar s'est également effondré. A Francfort, il enregistrait un record de baisse, perdant 3,5 pfennigs. Il cotait, à l'ouverture, 1,60 deutschemark (contre 1,63 le 23 décembre) et la trêve de Noël. La devise américaine atteignait ainsi son plus bas niveau historique depuis le début des années 40. A Paris, le cours des premiers échanges entre banques, le dollar perdait 1 centime, à 5,43 francs français (contre 5,51 à la fermeture jeudi dernier).

Les opérateurs doutent de la détermination des Sept, et en particulier des Américains, à défendre le dollar. Y a-t-il un seuil à partir duquel les conséquences de la chute du dollar pourraient être dramatiques pour l'économie mondiale ? C'est la question que l'on se pose sur les marchés.

du dollar entier. Les investisseurs japonais s'inquiètent de la dévalorisation de leurs actifs. Ils ne s'agit pas seulement d'un problème de réévaluation de l'économie japonaise à une nouvelle revalorisation du yen. C'est également le comportement des investisseurs japonais qui est suivi avec attention.

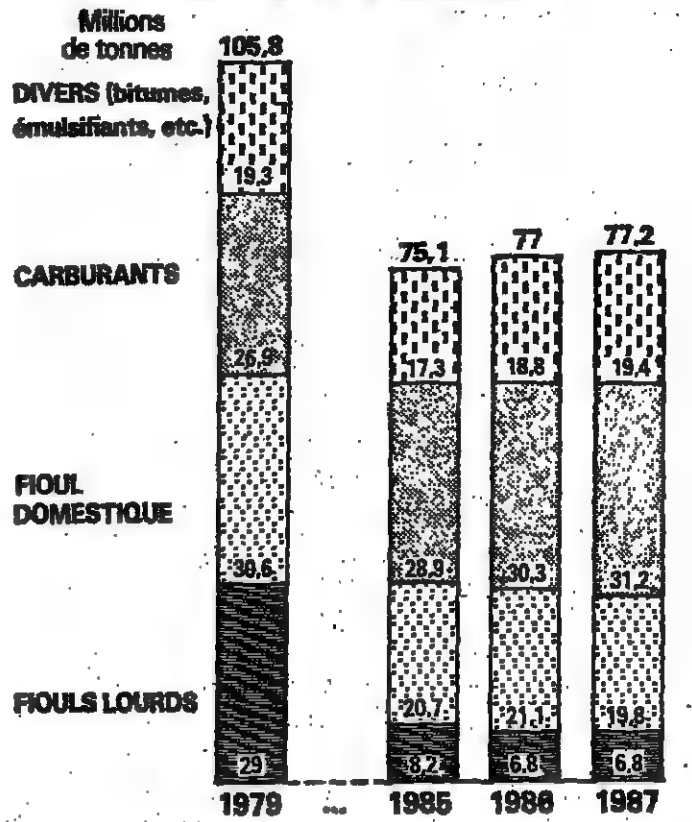
L'économie japonaise a, bien sûr, jusqu'à présent, été forte. Le yen (Le Monde daté 27-28 décembre). Depuis le début 1987, la monnaie japonaise a gagné plus de 27 % par rapport au dollar. Malgré cela, la croissance est restée soutenue. Les entreprises nippones ont réussi à s'adapter à cette nouvelle donne. Le pourcentage des entreprises, si la devise américaine continue à se déprécier, à tomber à 110 yens, voire 100 yens, comme le prédisent - ou le souhaitent - de nombreux économistes américains ?

L'interrogation la plus urgente porte aujourd'hui sur les conséquences de la chute du dollar sur le comportement des investisseurs internationaux. La crise des marchés boursiers a déjà provoqué un repli des investisseurs sur leurs marchés nationaux. La place de Paris, par exemple (voir le bilan annuel sur les marchés financiers, dans le Monde de l'Economie), a particulièrement souffert de désengorgements. Le Japon est, elle aussi, affectée par le départ des investisseurs étrangers. En novembre, les investisseurs étrangers ont investi 3,84 milliards de dollars, après les avoir investis de 13,1 milliards en octobre. L'apprentissage du 27 décembre au ministère japonais.

Avec un dollar en chute libre, les investisseurs japonais continueront-ils à accepter de financer les besoins américains ? En novembre, les achats nets d'actifs étrangers par les investisseurs japonais à l'étranger ont été en forte croissance. Ils s'élevaient à 779 milliards de dollars, contre 2,38 milliards en octobre. Les investisseurs japonais - les plus importants investisseurs étrangers - commencent, pour leur part, à s'inquiéter de la dévalorisation de leurs actifs en dollars. Au début de 1987, le montant des obligations d'entreprises américaines pour un montant estimé à plus de 100 milliards de dollars. A la fin du mois de janvier prochain (fin de l'exercice fiscal au Japon), ils risquent d'avoir enregistré d'importantes pertes sur ces actifs. Dans ces conditions, de nombreux experts se demandent si, malgré les recommandations du gouvernement japonais, les investisseurs nippons accepteront encore d'acheter massivement des actifs en dollars. A Tokyo, les analystes estiment que les assureurs limiteront, en 1988, leurs achats de titres du Trésor américain à cause des risques de pertes de change. Pour rendre plus attractifs leurs produits, les Américains pourraient être amenés à augmenter leurs taux d'intérêt, ce à quoi ils se refusent actuellement. Ils disposent, néanmoins, d'un avantage non négligeable : les investisseurs japonais ne peuvent pas acheter d'autres placements.

ERIK IZRAELEWICZ

## La consommation française de produits pétroliers a baissé de 27 % en huit ans



Source : Comité professionnel du pétrole.

Après avoir atteint son point le plus bas en 1985, la consommation française de produits pétroliers est restée en 1987 quasiment au même niveau que l'année précédente (+ 0,2 %). La baisse des ventes de fioul domestique, due à un chauffage et de plus en plus converti par l'électrique et le gaz, a été en effet compensée par une progression des livraisons de carburants, notamment de gazoil (+ 0,9 %), ainsi que par la hausse des ventes de produits divers (+ 0,6 %), surtout les huiles pétrochimiques. Pour la première fois depuis dix ans, les ventes de fioul lourd destinées à l'industrie et aux centrales électriques n'ont pas régressé, en dépit d'une tension persistante. Le plus intéressant dans ce tableau est surtout le fait que la consommation totale en 1987 a été inférieure de 27 % à celle de 1979, et que la demande de fioul lourd a chuté de trois quarts dans l'intervalle, grâce à la montée en puissance du programme nucléaire, qui a quasiment éliminé le fioul des centrales électriques.

## La situation de la Sécurité sociale

### Le déficit est-il prévisible ?

La surprise de 1987 et les prévisions moins sombres pour 1988 (Le Monde du 22 décembre) peuvent susciter l'incompréhension ou du moins le scepticisme : le régime général était-il si mal en point ? Craignant qu'on veuille leur dorer la pilule en décembre 1985, plusieurs organisations (FO, la FEN, la Fédération nationale de la mutualité française) ont demandé à obtenu que la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, prévue le 21 décembre, soit reportée afin de pouvoir examiner plus attentivement le rapport et disposer d'évaluations plus précises sur certaines survélances (retraite anticipée, médecins, retraite progressive (1), ou même chiffres (le « Statist de la mère de famille »).

La meilleure mine du patient (sans les fards inutiles) doit faire oublier ses durables (les « difficultés structurelles ») que l'on peut voir au prisme du recul en examinant l'évolution au quinze ans (voir Le Monde du 10 juin). Rappelons-les.

C'est d'abord le chômage qui continue de grignoter recettes, après les avoir entamées à coups de 4 milliards de francs par cent mille chômeurs, et un retard de

l'entrée des jeunes dans l'emploi, provoqué par la prolongation de la scolarité.

Côté dépenses, c'est surtout l'assurance-vieillesse qui est la plus touchée par la maturation des régimes de retraite - accentuée par l'effet des lois Boulin de 1971-1972 - les modalités de calcul des pensions, enfin l'avancement de l'âge de cessation d'activité, sanctionné et non suscité par la retraite à taux plein du soixante ans (2). En temps qu'augmente le nombre de retraités qui s'améliore leur pension, la durée de versements s'accroît et l'allongement de la vie humaine. Ces facteurs accroissent pour plusieurs années (cinq ou six ans) le volume des prestations au rythme de 5 % l'an et tirent la branche vers le déficit.

Le vieillissement joue aussi mais de façon plus insensible pour les dépenses d'assurance-maladie par l'extension des maladies chroniques et dégénératives : les plus de soixante ans dépensent en moyenne quatre fois plus pour soigner que les moins de soixante ans. Mais les années 60 et 70, des facteurs internes au système de santé ont permis plus gravement affecter l'assurance-maladie. D'abord le

développement de l'hôpital, dont on a voulu faire le pivot du système de soins : aujourd'hui on essaie de réduire son poids mais la vitesse acquise joue encore. En médecine de ville, le nombre de praticiens est beaucoup augmenté depuis les années 70, répondant ainsi à l'aspiration des Français à être mieux soignés ; la concurrence aiguë entre les médecins a renforcé « l'effet d'offre ».

### De façon moins mécanique

Enfin l'explosion technique a accru le coût de certains soins, en ville comme à l'hôpital, au prix bénéficiaire certains d'une main et situation grâce à des tarifs élevés.

Tous ces facteurs poussent à la hausse mais dans une proportion plus faible que les maux structurels de l'assurance-vieillesse de façon plus mécanique. La « consommation médicale », sensible à la conjoncture, sanitaire (épidémie de grippe par exemple), économique (baisse du pouvoir d'achat des assurés) est de ce fait assez irrégulière. Comme l'est le comportement des médecins eux-mêmes en fonction de l'évolution des tarifs et

de la « nomenclature » des actes médicaux. Sur des sommes considérables (260 milliards de prestations par an pour le régime général), une telle variation peut représenter 1 % par exemple - soit 2,6 milliards - prévisible, représente plusieurs milliards de francs de déficit ou d'excédent.

Aussi les deux branches ne retiennent-elles pas le même intérêt. Pour l'assurance-maladie, une bonne gestion-risque - qui ne peut être que l'assurance-vieillesse - est à dire en termes de répartition des dépenses - et une politique de la consommation médicale qui soit efficace, comme matière hospitalière un certain rigoureux de l'assurance-maladie depuis 1983. Les dépenses des services de la gestion hospitalière et les « groupes homogènes de maladies » et l'évolution des dépenses, dans son propre terme.

Pour l'assurance-vieillesse, on ne peut agir qu'à long terme parce que les réformes n'ont l'effet qu'à un certain point - en matière d'importance de « stock » de retraités présents au futur. Elles progressivement le calcul des pensions et inciter à retarder le

départ à la retraite ne peut éviter d'apporter de nouvelles recettes à l'assurance-vieillesse. D'autant que le chômage amène à avancer l'âge de départ via les différentes formules de préretraite.

C'est là que peut intervenir un effort de financement. Un prélèvement assis sur tous les revenus et en particulier sur les capitaux, avait été évoqué au gouvernement comme dans l'opposition, rendrait le financement du régime général moins sensible au chômage ; mais il peut aussi se justifier par l'importance des avantages - non contributifs - de l'assurance-vieillesse (Le Monde du 22 décembre).

GUY HERZLICH

(1) Ainsi l'effet de la retraite progressive est évalué à 500 millions de francs d'économies de 1988 alors qu'il faudra au minimum six mois pour que les textes adoptés soient publiés ; le même chiffre est donné pour la retraite anticipée des médecins, alors que si le montant des ressources garanties ni le financement de la mesure se sont assurés.

(2) La proportion d'hommes de soixante à soixante-cinq ans encore en activité est tombée de 65,2 % à 33,6 % de 1971 à 1985 ; la retraite à soixante ans a peu abaissé ce chiffre.

## EN BREF

Amélioration des relations URSSAF-usagers. - Pour améliorer les relations URSSAF (chargées de la gestion des cotisations) doivent à la suite du rapport de la commission Thomas (le 10 janvier) leurs contrôles huit jours à l'avance, en communiquer les conclusions, motiver les mises en demeure à payer et examiner rapidement les demandes de sursis à poursuivre. La procédure de demande d'exonération des charges pour les personnes âgées employant du personnel est simplifiée. Des règlements sont venus allonger les délais accordés aux entreprises pour leurs observations et assouplir l'application des majorations de cotisations en cas de pénalités.

Légère baisse du nombre de chômeurs indemnisés en novembre. - L'UNEDIC (assurance-chômage), le nombre de chômeurs indemnisés a baissé de 1,2 en novembre, les données corrigées des variations saisonnières, atteignant 1 791 300 (contre 1 791 300 en octobre). En brut, le nombre de chômeurs indemnisés est de 1 800, soit 4 % de plus qu'en octobre 1986 ; 1 365 900 bénéficient d'allocations du régime d'assurance-chômage, 174 100 de l'allocation d'insertion, 279 000 de la solidarité spécifique à la charge de l'Etat, 4 900 de l'allocation

Le nombre des préretraités en 1987 est de 16,7 en un an. En novembre, 375 000 d'indemnisés ont été déposés (soit 3,1 % de plus qu'en novembre 1986). La hausse saisonnière par rapport à octobre (14 %) est moins forte que les années précédentes.

Augmentation des retraites des cadres. - Le point de départ de l'AGIRC (régime général de l'assurance-vieillesse des cadres) va passer à 1,973 franc le 1<sup>er</sup> janvier 1988, soit une augmentation de 2,33 % par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 1987 et de 3,08 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier, et de 2,71 % en moyenne annuelle par rapport à 1987.

Alignement des retraites complémentaires des rapatriés. - Un accord vient d'intervenir à l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaires, qui regroupe les salariés, pour permettre à 50 000 rapatriés d'Algérie, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988, de bénéficier d'une retraite complémentaire complète au même abatement. Les Français qui avaient été admis en Algérie avant l'indépendance bénéficiaient, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975 d'une retraite rétroactive au même abatement d'accès (par la loi du 23 décembre 1972 généralisant les régimes complémentaires) mais avec un abattement de 10 %.

## L'évolution de l'assurance-maladie

### Les questions d'un succès

Les chiffres précis fournis par le rapport prévisionnel du régime général de sécurité sociale, graphiques à l'appui, confirment les indications publiées dans le Monde du 10 décembre sur l'évolution de l'assurance-maladie en 1987 et en 1988.

Cette année, les remboursements d'honoraires médicaux seraient augmentés de 5 % en francs constants (1,7 % en francs courants) contre 8,7 % en 1986 : ceux d'analyse biologique de 4,5 % au lieu de 12,1 %, ceux d'analyses médicales de 4,2 % au lieu de 14,9 % et ceux de médicaments seraient augmentés de 4,1 % (soit près de 7,5 % en francs constants), alors qu'en 1986, ils avaient augmenté de 10,3 % ! La réduction des taux de cotisations de l'assurance-maladie de 0,5 % à 0,4 % (soit de 10,3 % à 9,8 %) est due à des « effets induits » : la baisse de cotisations et du coût de certains soins et de visites par jour « ouvrés » montrent que la consommation médicale a très faiblement augmenté cette année ; les prescriptions ont suivi : contrairement aux années précédentes, les médecins n'ont pas augmenté leurs prescriptions par acte.

Cela traduit des changements de comportement : on peut en voir la preuve dans la faible augmentation des honoraires dentaires. Aussi des taux de croissance modérés ont été constatés pour l'an prochain : 7,1 % pour les honoraires médicaux, 8,8 % pour les analyses, 5,5 % pour les médicaments. Les experts de la Caisse d'assurance-maladie, pour une fois optimistes, estiment même que les réformes permettraient de réduire le surcoût de la hausse des tarifs médicaux décidée avec les syndicats des praticiens (celle-ci est un « effet-pris » de 4,8 % au lieu des 11,1 % prévus). Néanmoins, les médecins, pour chaque acte, les médicaments, passent-ils, en feront moins.

Les dépenses des hôpitaux publics ont augmenté plus (de 0,5 % soit 1,6 milliard de francs) que ne le prévoient les comptes de juillet. Pour 1988, on a cependant choisi une progression plus modérée de 4,5 % constatée cette année, par suite d'une moindre hausse des cotisations de 500 millions de francs. D'autre part, le fait que le champ du « budget » ne change pas en 1988 laisse moins d'occasions de dérapage. Pour cela, il faudra que l'administration suive les consignes de rigueur données par M. Séguin.

Pour les hôpitaux privés, la suppression de la TVA rapporterait 300 millions de francs l'an prochain. Elle est d'0,5 % en économie, mais les cliniques ont déjà utilisé les fautes de la réglementation pour réduire le montant de TVA qu'elles payaient... sans le répercuter sur l'assurance-maladie. Là encore, l'administration n'a guère défendu les intérêts de la Sécurité sociale...

C'est cette année qui s'est passée cette : année pour les généralistes, le nombre de consultations a augmenté de 0,5 % (et celui des visites a diminué de 5,9 %), mais celui des spécialistes a augmenté de 7,7 %. De plus, on a vu un redémarrage des consultations et

## REPÈRES

### Financement international

1 milliard de dollars des banques pour la Colombie

La Colombie se verra accorder un crédit de 1 milliard de dollars par un groupe de cent quatre banques privées internationales, le 8 janvier à New-York, si-on approuve le dimanche 27 décembre, de source officielle à Bogota, l'accord de ce prêt, dont le premier versement aurait dû avoir lieu à la fin de cette année, a été retardé par certaines banques.

30 milliards de dollars remboursés en cinq ans par le Venezuela

Le Venezuela a versé, entre 1983 et 1987, un total de 30 milliards de dollars à ses créanciers, au titre du remboursement de capital et des intérêts sur ses dettes extérieures, a annoncé, samedi 26 décembre, le Caracas, le ministère des finances. Cette somme est pratiquement égale à la dette externe totale actuelle (publique et privée) du pays, qui est d'environ 31 milliards de dollars. En contrepartie, le Venezuela n'a reçu en argent frais ou nouveaux prêts que 12,75 milliards de dollars. Les chiffres montrent, estime-t-on à Caracas, que malgré la détermination gouvernementale à limiter le service de la dette à 20 % ou 25 % des revenus d'exportation, le pays y a effectivement consacré plus de 25 % de ses revenus et environ la moitié de ses recettes pétrolières.

### Travaux publics

Le Japon pourrait ouvrir ses marchés

Le Japon pourrait ouvrir ses marchés de travaux publics aux entreprises américaines à condition que celles-ci créent des entreprises communes avec des partenaires japonais, a révélé, le dimanche 27 décembre, le quotidien Yomiuri-Shimbun. Le premier ministre, M. Noboru Takeshita, devrait en tout cas faire cette proposition au président américain Ronald Reagan, à l'occasion de sa visite à Washington, en janvier prochain. Cette proposition pourrait mettre fin à un conflit commercial aigu entre les deux grandes puissances. Considérant que les marchés japonais sont fermés à leurs entreprises, les représentants du Congrès américain ont voté, le 22 décembre dernier, dans la loi de finances pour 1988 un amendement qui interdit aux compagnies japonaises de soumissionner sur les projets de travaux publics aux Etats-Unis. (L'U.P.)



سكزا من الاصل

# Économie

## La chronique de Paul Fabra

### Conseil tenu par les rats

**P**OUR cadeau de fin d'année, le groupe des Sept (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon, Italie, Canada) — ministres des finances et gouverneurs des banques centrales s'il vous plaît — s'est mis en frais. Après un long silence, ils ont produit une déclaration. Tout y est. Si j'étais financier, condamné, dit la fable, à peu dormir, je somnolerais encore moins, moi, pourtant, que la rogne des marchés, de Tokyo à Londres, de Londres à New-York, de New-York à Tokyo et Hongkong, dont déjà constamment le soleil. Et si l'étais savant, je chanterais de moins bon cœur, après pourtant avoir déjà perdu mes cent euros. Mais qui est encore éveillé de nos jours ?

Admettez le ton et la substance des premiers paragraphes. Nos gouvernements y réaffirment leur conviction que les principaux objectifs et les priorités politiques économiques convenus dans l'accord de Louvre restent valables. Ces principaux objectifs, de stabilité publique, n'ont pas été atteints, ni ces orientations suivies d'effets.

De deux choses l'une, quand un but a été fixé, qu'il s'agit de le réaliser, ou bien on ne s'est pas donné les moyens de la fin ainsi proclamée, et la réaffirmation de cette dernière n'aurait de sens qu'à la condition de se donner ces moyens qui ont fait si manifestement défaut la première fois, ou bien c'est l'objectif lui-même qui était, vu les circonstances, hors de portée, et il conviendrait d'en rabattre, sinon de l'abandonner pour tenter autre chose de plus praticable. Apparemment, le document rédigé par les ministres et les gouverneurs ignore cette logique simple. A en lire attentivement le dernier paragraphe, qui en constitue le point fort (et porte le numéro 8), on soupçonne qu'il échappe aussi, comme son prédécesseur l'accord

de Louvre, à toute logique économique et financière quelque peu exigeante. Cette parenté dans l'incohérence explicite sans doute pourquoi le nouvel accord, destiné à se substituer à l'ancien, en reprend les thèmes dominants, bien que ceux-ci se soient révélés inopérants. Pour le reste, l'interprétation de la coordination des politiques économiques, malgré le langage technique employé, relève plus des enseignements du fabuliste que de ceux de l'économiste.

En vue de participer à l'action commune visant à la réduction des déséquilibres externes, chacun des signataires a fait connaître ses intentions et précisé ses engagements d'être considérés dans une annexe. Comme, entre-temps, les déséquilibres en question se seraient plutôt aggravés, on aurait pu penser que l'accord aurait fourni l'occasion d'un sérieux réexamen. Le résultat est tout différent. On se serait cru à la conférence à laquelle, selon La Fontaine, Jupiter convoca « tout ce qui respire » pour que chacun pût se joindre à l'avis de son frère l'ours qui a de bons raisons de ne pas être satisfait.

« Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché », dit le singe, aux yeux de qui c'est son frère l'ours qui a de bons raisons de ne pas être satisfait.

L'ours venant là-dessus, on crut qu'il s'allait plaindre.

Tant s'en faut : de sa forme, il se lout.

Gloss sur l'Éléphant, dit qu'on pourrait ajouter à sa queue, ôter à ses orilles ;

**Q**ue c'était une messe informelle et sans beauté.

Pour ne pas tomber dans le travers des animaux parmi les plus beaux desquels, dit le fabuliste, « notre espèce se relève » (Le Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes), parlons ici surtout des engagements pris par notre propre pays.

**L**e gouvernement français ayant « tenu globalement son engagement de réduire à la fois le déficit budgétaire et la pression fiscale », il est dit que le déficit du budget « sera réduit de 0,8 % du PIB entre 1986 et 1988 ». 1988 est une année électorale, elle n'est pas encore commencée, mais on fait de croire que ce qui a été prévu pour les douze mois à venir sera bien ce qui sera advenu. Cette seule extrapolation juge de tout le reste, il est clair qu'on se trouve en présence d'un document de propagande destiné à la consommation interne.

Le seul chapitre dans lequel il n'est pas tout à fait ainsi est celui consacré à la République fédérale d'Allemagne. La pression de ses partenaires ayant obligé celle-ci à promettre de « ne pas chercher à compenser les pertes de recettes budgétaires entraînées par les récentes dévaluations ». Mais la vérité oblige à dire que cette concession prétendument faite à l'ajustement international risque d'ajouter au désordre ambiant. En clair, on demande au Trésor allemand d'émettre un peu plus de titres d'emprunt... que les spéculateurs à la hausse du deutschmark s'empresseront sans doute d'acheter, étant donné que ces titres pourraient bien continuer à présen-

ter pour eux plus d'attrait que ceux du Trésor américain.

On s'en doutait déjà depuis un certain temps : les éminents experts de Washington nous avaient mis sur la piste. Les Sept Grands, et plus particulièrement le plus grand d'entre eux, risquent de voir leurs efforts de redressement troublés par la témérité de pays qui n'ont pas encore compris les beautés de la coopération internationale, tout occupés qu'ils sont encore à sortir du sous-développement. Il fut un temps bien révolu où la sécurité des Etats-Unis était, paraît-il, menacée par la Chine populaire, une des nations les plus pauvres du monde, qui avait au moins pour elle le nombre pour faire peur. Aujourd'hui, c'est Taiwan, 17 millions d'habitants, une capitale où il existe en plein centre-ville des restaurants où l'on sert des serpents tués sous vos yeux (les femmes stériles en boivent la bile toute fraîche, cela les guérit, paraît-il), qui met en échec la stratégie commerciale de Washington. On lit dans le texte de la déclaration que les excédents « de quelques pays nouvellement industrialisés excèdent les déficits globaux ».

**Qui se rend si hardi de trouver mon brayage ?**

En Europe, on connaît aussi l'histoire. Pour amener le lapin allemand à plus de compréhension, la dette française dédicée naguère de son rapporteur au Parlement américain. Celui-ci, pour faire cesser la querelle entre les « continents », fit mine de s'entendre avec eux sur la stabilisation du dollar (su les accords de Louvre). Mais Grippeminaud attendait son heure, il mit les facteurs

définitivement d'accord quelques mois plus tard en leur jouant à l'un et à l'autre le mauvais tour de laisser de nouveau le dollar chuter, obligeant notamment la France à relever son taux d'intérêt à quelques mois de l'élection présidentielle et l'Allemagne à découvrir sa garde au moment où moment les péris.

Cela, direz-vous, ne tranche pas le fond de l'affaire. En quoi la déclaration commune fait-elle preuve d'incohérence quand, dans son dernier paragraphe, elle stipule que « les Sept sont convenus de coopérer étroitement dans la surveillance et la mise en œuvre de politiques visant à améliorer les données économiques fondamentales, de manière à favoriser la stabilité des taux de change ». Données économiques fondamentales, c'est, on le sait, la traduction du terme anglais « fundamentals » supposé désigner, entre autres choses, l'état de la balance des paiements des principaux pays. Depuis de longues années, les gouvernements attendent d'une diminution des déséquilibres externes la stabilisation progressive des changes. Veine pour vous.

**T**ANT le raisonnement que l'expérience historique montrent que c'est sur la base d'un système de taux de change fixes qu'on peut espérer voir se rétablir, en général beaucoup plus rapidement que prévu, des courants commerciaux équilibrés. Aussi longtemps que règne l'instabilité des cours de change, c'est les mouvements de capitaux spéculatifs qui prennent le pas sur les mouvements de marchandises et de services. Il serait insensé d'un attendre autre chose qu'un désordre croissant.

**Ne faut-il que déléguer, la cour en conseillers foisonne ; Est-il besoin d'inducteur, L'on ne rencontre plus personne.**

### BIBLIOGRAPHIE

« La CFTC, comment fut maintenu le syndicalisme chrétien », de Jacques Tessier

### Plaidoyer d'un croisé

« Vous êtes complètement fous ! Vous n'avez pas une chance sur mille de parvenir à vos fins. » En faisant le récit de la « rupture » qui conduisit le 7 novembre 1964 à la déconfessionnalisation de la CFTC, Jacques Tessier éprouve visiblement le besoin de rappeler cette phrase exprimant le scepticisme d'un journaliste sur les chances de la CFTC « maintenue ». Dans le livre qu'il vient d'écrire sur la CFTC, son ancien président, qui ne parle de lui-même qu'à la troisième personne, annonce clairement la couleur. C'est le plaidoyer raisonné que le fils du fondateur de la confédération chrétienne, Gaston Tessier, a tenu à livrer en faveur d'un syndicalisme chrétien, qui se préamunit au demeurant de « tout risque d'empêchement clérical ».

D'emblée, Jacques Tessier avertit son lecteur. Il ne va pas évoluer dans des eaux tièdes. Avec la future CFTD, « la divergence était insurmontable car les mainteneurs du syndicalisme chrétien n'ont jamais pu adhérer à l'idée selon laquelle il serait indispensable de faire quelques emprunts à l'erreur pour avoir de meilleures chances de conduire les hommes à la vérité ».

On assiste au long combat — et c'est l'aspect le plus passionnant et souvent le plus poignant du livre — entre Reconstruccion de P. Vignaux et les équipes syndicalistes chrétiennes de Jacques Tessier (transformées en 1963 en « AGRESSIC »),

entre une minorité qui deviendra majoritaire et une majorité qui deviendra minoritaire. Un combat à coups d'encycliques où Jacques Tessier fera souvent figure de géant.

Certains lui reprochent d'être trop « sévère » et veulent l'écarter. Il résiste. L'épiscopat penche violemment, après Vatican II, pour la déconfessionnalisation. Tessier écrit aux évêques, s'indigne, se bat. Il refuse les fausses conciliations, les réconciliations sans lendemain, les « marchés de dupes ». Il en décrit plus d'un dans son ouvrage. Il écrit dans un style alerte, qu'il a le don d'un homme plutôt irrésistible. Pour « sa » bonne cause. Quitte aussi à maximiser l'influence des « militants du PSU » dans ces événements et à se montrer bien discret sur les liens entre la CFTC et le MRP après 1945.

Quelques écrits de Jacques Tessier, antérieurs à 1964, décrivent bien cet homme souvent présenté comme un syndicaliste moral : « Le syndicalisme chrétien ne peut qu'être fondamentalement opposé à la doctrine de la lutte des classes. »

Il tient aujourd'hui le même langage, fusillant encore « l'ostentation des médias, défendant ses convictions comme un croisé. Mais le monde ne s'est pas arrêté en 1964. M. N.

★ La CFTC, comment fut maintenu le syndicalisme chrétien, de Jacques Tessier, préface d'Henri Guillemin. Fayard, 274 pages, 85 F.

### AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

- MATRE DE L'OUVRAGE : ETAT.**
- Dénomination et adresse, numéro de téléphone et le cas échéant, de l'Etat de la collectivité ou du service qui passe le marché.
  - Direction départementale de l'Équipement des Alpes-Maritimes, service équipement transports - Centre administratif départemental. Tél. : 93-59-91-83.
  - Objet du marché : RN 204 - Liaison Nice-Cuneo-Turin. Etudes préliminaires d'une liaison Nice-Brest-Tende.
  - Nature et quantités des produits ou des prestations à fournir, caractéristiques générales de l'ouvrage.
  - Études préliminaires au sens de la circulaire du 2-01-86 ou au moins six variantes (avec sous-variantes éventuelles) de liaison entre Nice et Tende.
  - Mode de passation choisi : appel d'offres restreint.
  - Bureau d'études ou société d'ingénierie.
  - a) Date limite de réception des candidatures : 18 janvier 1988 à 16 h.
  - b) Adresse où elles doivent être transmises : D.D.E. des Alpes-Maritimes. Service équipement et transports - Centre administratif départemental. B.P. n° 3 - 06028 Nice Cedex.
  - c) Peuvent-elles être rédigées en langue étrangère ? NON.
  - Date limite d'envoi des invitations à soumissionner : Sans objet.
  - Renseignements et justifications demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats (cf. art. 41 et 251 du code des marchés publics).
  - Références récentes pour des études portant sur des voies rapides et autoroutières. Le bureau d'études ou la société devra présenter à l'appel de sa candidature les noms et C.V. des membres spécialisés de l'équipe pluridisciplinaire (spécialistes en géologie, trafic, ouvrages d'art et compris tunnels, hydraulique, environnement, etc.) qui réalisera l'étude et de l'ingénieur généraliste chargé de la piloter.
  - Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché : Sans objet.
  - Autres renseignements (souhaités) : None.
  - Date d'envoi de l'appel de candidatures à la publication chargée de l'insertion : 16 décembre 1987.
  - Adresse du service où l'on peut demander des renseignements : M. ASCANI ITPE, chef de la sous-direction études et travaux routes nationales. Tél. : 93-59-91-83, poste 44.65 - Direction départementale de l'Équipement des Alpes-Maritimes - Service équipement transports - Centre administratif départemental. B.P. n° 3 - 06028 Nice cedex.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**LVMH**

**MOÛT HENNESSY. LOUIS VUITTON**

Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1987

L'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1987 a donné son conseil d'administration le mandat d'acheter et vendre en Bourse des actions de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, en vue de régulariser le marché, conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales.

Le nombre d'actions à acquérir ne pourra pas dépasser 1 million, soit près de 10 % du capital de la société.

D'autre part, il a été décidé d'installer le siège du nouveau groupe LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton au 5, boulevard de La Tour-Maubourg à Paris 7<sup>e</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1987.

Lors de cette assemblée générale, le président a confirmé les prévisions de résultat après impôt, annoncées au mois de juin dernier, de 1,3 milliard de francs.

**EUROPE 1 COMMUNICATION**

Le conseil d'administration d'Europe 1 Communication s'est réuni le 22 décembre 1987 sous la présidence de M. Frank Tesor pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1987.

Le résultat consolidé (encore provisoire) du groupe Europe 1 Communication ressort à 56 800 000 F contre 20 740 000 F au 30 septembre 1986.

Pour la part du groupe, il s'établit à 40 800 000 F contre 6 400 000 F en 1986.

Le résultat net de la société mère Europe 1 Communication s'établit à 29 553 000 F au 30 septembre 1987, alors qu'il s'élevait à 12 074 000 F au 30 septembre 1986.

Afin de marquer sa confiance dans le développement du groupe Europe 1 Communication, le conseil proposera la reprise de la politique de distribution de dividende.

Pour cette année, il proposera à l'assemblée générale, dont la date est fixée au 14 mars 1988 à Monaco, la distribution d'un dividende de 6 F net par action, soit 30 % du résultat net de la société, représentant un revenu global de 9 F.

Il n'aura pas été distribué de dividende au titre du résultat arrêté le 30 septembre 1986.

**COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ASTORG**

Le conseil d'administration de la Compagnie d'Investissements Astorg, créé le 14 décembre, sous la présidence de Gérard Wicoms, a constaté qu'à la suite de l'augmentation de capital réalisée en septembre, la Compagnie dispose actuellement de liquidités d'un montant supérieur à 350 MF. Sans, bien entendu, pouvoir encore se prononcer sur le bénéfice de l'exercice, qui dépendra notamment des cours moyens de décembre des participations cotées, le conseil a examiné les conséquences prévisibles pour Astorg de la crise boursière. Il a constaté qu'elle se traduirait pour la compagnie par la constitution, en 1987, de provisions importantes dont le montant toutefois sera largement couvert par les plus-values de cession dégelées et les revenus courants de l'année.

Enfin, il a pris acte de l'entrée d'Astorg, à hauteur de 40 %, dans le capital d'Ambro, société d'assemblage et de distribution de montres dont le développement est rapide, et qui présente pour Astorg, compte tenu des modalités de la prime de participation, des perspectives de rendement et de rentabilité appréciables.

**La Banque Nationale de Paris crée NATIO EPARGNE RETRAITE**

NATIO EPARGNE RETRAITE est une nouvelle SICAV composée d'actions et d'obligations françaises diversifiées.

Réservée aux personnes physiques désireuses de se constituer un PLAN D'EPARGNE RETRAITE, cette SICAV a pour objet de permettre à ses actionnaires de bénéficier des avantages fiscaux offerts par la loi du 17 juin 1987 sur les Plans d'Épargne en vue de la retraite.

La valeur unitaire de l'action est à l'origine de F 100 et le droit d'entrée limité à 2,75 %, réduit à 2 % pour les souscriptions automatiques au PLAN D'EPARGNE RETRAITE B.N.P.

**BNP**  
LA BANQUE EST NOTRE METIER

**Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

**Schlumberger**

Schlumberger a annoncé le 23 décembre 1987, à New-York, la conclusion d'un accord avec le gouvernement des Etats-Unis sur le caractère des Etats-Unis des opérations de logging offshore effectuées de 1970 à 1986 au large des côtes nord-américaines.

A la suite de cet accord, Schlumberger enregistrera une reprise de provision nette d'impôts de 222 millions de dollars (soit 0,81 dollar par action). Cette somme, qui correspond à la différence entre les provisions que Schlumberger avait passées dans ses livres et le montant de la transaction avec les autorités fiscales des Etats-Unis, viendra s'ajouter aux résultats de quatrième trimestre.

A partir de 1987, les opérations de logging offshore seront soumises à l'imposition ou vignage aux Etats-Unis.

**LOCATEL**

L'assemblée générale mixte de Locatel, qui s'est tenue le 23 décembre 1987, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a procédé à la modification de l'article 17 des statuts afin de mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 17 juin 1987 relative à la possibilité offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement en actions de tout ou partie de dividende en distribution.

L'assemblée a ensuite approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1987.

Après déduction aux amortissements et provisions de 128,6 millions de francs contre 153,8 millions de francs pour l'exercice précédent, le bénéfice de l'exercice s'établit à 9 428 205 francs contre 9 064 814 francs.

Le revenu afférent à chaque action a été fixé à 20,25 francs, ce montant comprenant un dividende distribué de 13,50 francs et le droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,75 francs ; ce dividende unitaire est équivalent à celui distribué au titre de l'exercice précédent mais s'applique à 610 831 actions contre 589 112, ce qui porte la distribution totale de 7,95 millions de francs pour l'exercice précédent à 8,25 millions de francs pour l'exercice 1986-1987.

L'assemblée générale a donné quittance entière et définitive pour leur gestion à MM. Marcel Blanc, Jean-Pierre Bourlier, Michel Dubail, Didier Lacroix-Javal, Pierre Lepagn, Michel Rappoport et Jacques Rouze, administrateurs sortants. Elle a par ailleurs élu au poste d'administrateur M. Alain Bravo, directeur général adjoint de la division Télédistribution de la Compagnie générale des Eaux, et M. François Gerin, directeur pour les activités audiovisuelles de la Lyonnaisse des Eaux.

Le conseil d'administration de la société, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée, a arrêté la date de mise en paiement du dividende de l'exercice 1986-1987 au 30 décembre 1987.







سكنا من الاجل

Marchés financiers

BOURSE DU 24 DECEMBRE

Règlement mensuel

Main financial table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Obligations, Actions, and SICAV.

Comptant (collectif)

Table of exchange rates and gold market prices, including sections for Cote des changes and Marché libre de l'or.

Table of exchange rates (Cote des changes) and gold market prices (Marché libre de l'or).

c: coupon détaché - o: offert - d: droit détaché - d: demandé - p: prix précédent - \* : marché continu



